— CALENDRIER —

Le 15. — IVe dimanche du Carême.

Le 19. S. Joseph, époux de la T. S. V.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

RETRAITES FERMÉES

Le 14 mars.—Jonquière.
Le 17 mars.—Larouche et Gagnon & Frère.
Le 21 mars.—Notre-Dame-d'Hébertville.
Le 25 mars.—Chambord.

Pour renseignement, s'adresser au R. P. Directeur, maison St-Ignace, tél.: 847.

VOLUME 55 — No 30 | CHICOUTIMI, JEUDI 12 MARS 1942 | Chicoutimi, Lac-St-Jean, Saguenay et Charlevoix

Le Plébiscite

Le bill du plébiscite voté par les Communes et le Sénat a reçu la sanction royale.

Quelque jour du prochain mois on posera au peuple du Canada la question suivante:

Consentez-vous à libérer le gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs restreignant les méthodes de mobilisation pour le service militaire?

Nous n'avions pas sur le dos encore assez d'inquiétudes et de misères; la confiance du peuple n'était pas encore assez ébranlée, l'équilibre national n'était pas assez menacé et le bon sens assez compromis; notre gouvernement, qui est pourtant débordé et qui se figure avoir réglé autant de cas qu'il a émis de décrets ou formulé de déclarations, n'avait pas encore assez de problèmes à résoudre, il fallait par dessus le marché cette histoire!

Au fond, quelle est-elle?

La voici dans sa réalité brutale.

Cédant aux mêmes pressions que M. *Borden en* 1917, M. King est en train d'imposer au peuple canadien le service obligatoire pour outre-mer.

Il s'y est engagé envers quelqu'un; cela ne fait aucun doute et l'histoire prochaine le révélera.

Quand M. King s'envola en Angleterre, avez-vous jamais cru que ce fût simplement pour le plaisir d'aller y saluer le corps expéditionnaire canadien et de se faire chez eux accueillir par des huées? Avez-vous pensé que M. Churchill a traversé les mers et s'est rendu à Ottawa rien que pour nous faire une visite de politesse, pour causer botanique ou se donner l'occasion de quelques paroles amères contre la France? Croyez-vous que les rencontres de M. King et de M. Roosevelt n'avaient pour but que de s'embrasser, de parler de la canalisation qui est joliment morte — malgré que ce fût une entreprise extrêmement pressante et nécessaire — ou de la température qui prévaut sur nos rives?

M. King que nous avons tant soutenu, pour qui nous avons tant voté avec tant de conviction parce qu'il se posait comme le champion des intérêts proprement canadiens, que nous avons, il n'y a pas deux ans, ramené au pouvoir avec une majorité qui ne s'est jamais vue parce qu'il s'engageait — nous étions pour lors déjà en guerre — "*à ne point proposer ni adopter la conscription des Canadiens pour le service outre-mer*", le même M. King s'est de toute évidence, — autrement rien ne s'explique, — engagé aussi envers quelqu'un à imposer la conscription des Canadiens pour le service outre-mer.

Et il en prend les moyens.

Naturellement il se sent gêné par ses promesses antérieures au peuple. Passer brutalement outre, renier cyniquement sa parole, il n'ose pas, ce serait trop odieux, nous nous battons justement pour que cesse dans le monde ces mépris de la parole donnée; il craindrait aussi de signer l'arrêt de mort du parti libéral comme il arriva, fort justement certes, au parti conservateur après l'autre guerre.

Si l'on pouvait amener le pendu à se passer lui-même la corde au cou, à rendre ce service à l'exécuteur! Si l'on pouvait amener le peuple à relever le gouvernement de ses engagements; comme le cas serait réglé! En s'y prenant comme il faut, avec tact; en jouant et faisant jouer la gamme des intérêts et des craintes, en faisant appel à l'esprit de parti, en manoeuvrant habilement les divergences raciales, en brouillant les idées et les cartes, pas possible, un gouvernement *qui veut* doit avoir chance d'arriver à ses fins.

On sauverait ainsi la face, on pourrait garder son air honnête, imposer la conscription et dire ensuite, en se lavant les mains devant le parti, le pays et l'histoire: 'Nous avions promis de ne point l'imposer; nous étions sincères et bien décidés de respecter nos serments, mais le peuple nous en a dégagés. Nous sommes fidèles aux principes de la démocratie."

L'histoire du plébiscite, la voilà!

Mais ne savait-on pas ce qu'on disait quand on jurait au peuple: "*Le gouvernement actuel affirme sa conviction que la conscription des hommes en vue du service outre-mer ne constituerait une mesure ni nécessaire ni efficace. Laissez-moi vous dire qu'aussi longtemps que le présent gouvernement restera au pouvoir aucune mesure de ce genre ne sera adoptée.*" (M. King, mars 1939) "*...Les anticonscriptionnistes s'opposaient à la conscription pour le service outre-mer et tant que ce gouvernement sera au pouvoir nous en resterons à cette doctrine et la réaliserons dans la pratique.*" (M. King, juin 1940) "*...Je suis autorisé par mes collègues de la province du Québec dont le cabinet à déclarer que jamais nous ne consentirons à la conscription, que nous ne serons jamais membres d'un gouvernement qui essaiera d'appliquer la conscription et que nous n'appuierons jamais un tel gouvernement.*" (M. Lapointe, sept. 1939) "*...Ceux qui prônent le service obligatoire pour outre-mer rendent un mauvais service à notre effort de guerre et à la grande cause de l'unité nationale si essentielle en une si grande crise. Mes compatriotes de Québec je serai fidèle aux promesses sacrées que j'ai faites.*" (M. Lapointe, mai 1941).

Qu'on me dise pas que les circonstances ont changé depuis lors; les changements qui sont intervenus depuis les promesses de M. King et de M. Lapointe, l'entrée ne guerre de la Russie et des Etats-Unis du côté des alliés et l'assaut formidable du Japon, demandent plutôt que nous nous en tenions plus que jamais à la formule d'un volontariat prudent et sensé pour le service outre-mer.

Qu'on ne dise pas, en grâce, qu'on ne dise pas par reste d'illusion volontaire et inconcevable — l'humaine sottise doit pourtant avoir des limites —: "Mais qu'avez-vous à craindre ou à vous agiter; le plébiscite n'est pas la conscription. Si M. King demande d'être libéré de ses engagements cela ne veut pas dire qu'il va imposer la conscription; M. King est anticonscriptionniste! Il demande seulement, ou il est forcé de demander, qu'on lui laisse le champ libre, c'est un compromis, vous ne voyez pas! M. King est anticonscriptionniste, M. King est anticonscriptionniste..." Comme si à force de le souhaiter et de le répéter ça pouvait rendre vraie la chose!

Hélas! Hélas! Si M. King est contre la conscription, que ne le dit-il lui-même? Autrefois il ne s'en cachait pas. En gros et aveuglant bon sens quand on cherche à se dégager d'une promesse, c'est qu'on a déjà une forte tentation de la briser. Pourquoi demander d'être libéré de l'engagement de ne point établir la conscription si ce n'est pour pouvoir l'établir. Et pourquoi cette insistance à vouloir être libéré de tel engagement, pourquoi tant de dispositions pour gagner son point si ce n'est parce qu'on veut justement faire ce qu'on avait promis de ne pas faire?

Il aurait fallu que le bill du plébiscite ne passât point.

L'attitude des députés, pour ne parler que des députés canadiens-français, a été sans nerf et sans intelligence.

On s'attendait que devant une question si claire et si importante ils feraient bloc; mais, hélas! l'esprit de parti connaît les raisons que l'esprit tout court ne connaît pas; tous, sauf douze dont les noms méritent d'être connus(1) ont voté pour la tenue du plébiscite. Il faudra s'en souvenir!

Depuis vingt-cinq ans c'est en enfourchant farouchement le cheval anticonscriptionniste que ces députés ont fait leurs élections; l'occasion était belle de marquer leur vision et leur sincérité. Ils n'ont pas voulu considérer que les engagements pris par le gouvernement constituent la plus solide garantie contre la conscription, ils ont accepté que ces engagements précis et solennels soient remis en cause et soient soumis aux hasards d'un plébiscite.

Ils ont consenti, sinon à livrer directement la ville, du moins à ce que l'on joue le sort de la seule muraille qui la protège.

Sans doute, la plupart de ces députés tout en votant pour le plébiscite et en tâchant de s'en excuser par les plus subtiles raisons, ont déclaré qu'ils voteraient *non* à ce qu'il demande. Ce sera remplir leur devoir de citoyen; mais on attendait davantage, qu'ils remplissent aussi leur devoir de députés fidèles à leurs convictions et à leurs promesses.

Reste au peuple de garder son sens, de ne point se laisser détourner ou distraire, de ne point se laisser embrouiller ou tromper.

Nous ne voulons pas de la conscription pour le service outre-mer, nous ne voulons pas non plus — le contraire serait de la suprême bêtise — dégager le gouvernement de l'engagement qu'il a pris de en pas l'imposer.

C'est pourquoi, le jour du prochain mois, où l'on posera cette question: *Consentez-vous à libérer le gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs restreignant les méthodes de mobilisation pour le service militaire*, il faudra répondre *NON*.

Non! Tous, pas rien que les Canadiens-Français mais tous les Canadiens; ceux de Chicoutimi comme d'Arvida, de Shipshaw comme de Roberval, d'Alma comme de l'Ile-Maligne, de Charlevoix comme des Passes-Dangereuses, les employeurs et les employés, les ouvriers, les cultivateurs, les marchands, les professionnels, les hommes, les femmes, tout ce qui est le peuple, tout ce qui est libre, vit et a droit de vote.

Non! nous ne voulons pas que le gouvernement que nous autres du Canada avons élu parce qu'il prenait tels engagements soit libéré de ces engagements et manoeuvré par quelque autre.

Non! nous ne voulons pas de la conscription pour outre-mer, parce que comme tous les peuples de la terre nous avons une patrie et que, comme tous les peuples de la terre, c'est à notre patrie que nous nous devons d'abord.

—"*parce que, de l'avis de nos chefs politiques et militaires, le Canada est de plus en plus menacé par l'ennemi et que notre premier et suprême devoir est de défendre d'abord notre pays;*

—*parce que, selon las statistiques données par les fonctionnaires du recrutement et par le gouvernement lui-même, le volontariat fournit encore, en février 1942, deux fois plus d'hommes que n'en peuvent absorber nos diverses armes;*

—*parce qu'un petit pays, de onze millions d'habitants, dont l'on prétend faire le grenier et l'arsenal des démocraties ou des nations alliées, ne peut être, en même temps, un réservoir inépuisable de combattants;*

—*parce que le Canada a déjà atteint et même dépassé la limite de son effort militaire, et que, victorieux, nous ne voulons pas être dans une situation pire que les peuples défaits;*

—*parce que, comparativement à sa population et à ses ressources financières, le Canada a déjà donné à la cause des Alliés autant, à tout le moins, qu'aucune des grandes nations belligérantes;*

—*parce qu'aucun de ces grands peuples n'a encore pris, — que nous sachions, — la détermination de détruire sa structure interne et qu'en rien responsable de la présente guerre, le Canada n'a pas le droit ni encore moins l'obligation de se saborder.*(2)

Ça finit là! Se défendre et défendre son pays est le droit de tout citoyen libre et n'est jeter le défi à personne.

PIERRE DUPONT

(1) Ce sont: MM. Jean-François Pouliot (Témiscouata); Maxime Raymond (Beauharnois-Laprairie); Edouard Lacroix (Beauce); Wilfrid Lacroix (Québec-Montmorency); Charles Parent (Québec-Ouest et Sud); Pierre Gauthier (Portneuf); Lionel Bertrand (Terrebonne); Maurice Bourget (Lévis); Emmanuel D'Anjou (Rimouski); Louis-Philippe Lizotte (Kamouraska) Liguori Lacombe (Deux-Montagnes); J.-S. Roy (Gaspé).

(2) Ces derniers "*parce que*" sont ceux de la *Ligue pour la défense du Canada* et on ne peut mieux dire.

COMMUNIQUE DE L'EVECHE

Chers collaborateurs,

Nous avons approuvé avec plaisir la suggestion de la Fédération des Ligues de faire, cet été, en juin, le Congrès régional du Sacré-Coeur à Notre-Dame-de-Roberval.

Ce congrès sera pour toute la région du Lac-St-Jean, (comtés de Roberval et du Lac-St-Jean).

Nous demandons à tous les curés de la circonscription de l'annoncer au plus tôt, et d'avertir le conseil de leur Ligue, afin que tous se mettent au travail dès maintenant.

Notre région a grandement besoin de protection; rien de mieux pour l'obtenir qu'un pieux Congrès en l'honneur du Coeur de Jésus.

Selon l'habitude, il serait désirable que dans chaque paroisse du district intéressé, on préparât le grand événement par un Triduum solennel.

A noter que cette année coincide avec la recrudescense de dévotion à la Sainte-Famille; qu'il y a 25 ans que Son Excellence Mgr Labrecque consacrait au Sacré-Coeur toutes les familles du diocèse, et que l'Action Catholique devrait prendre, chez nous, une plus grande expansion. Peut-être ces divers points pourraient-ils aider à donner au prochain congrès sa physionomie particulière.

Je prie le Divin Coeur de répandre en abondance ses faveurs sur tous ceux et celles qui se dévoueront à l'organisation et au succès du Congrès de Notre-Dame-de-Roberval.

† GEORGES, év. de Chicoutimi.

Evêché de Chicoutimi, le 4 mars 1942.

L'EFFORT DE GUERRE DU CANADA

Marins, soldats et aviateurs outre-mer	**150,000**
Marins, soldats et aviateurs enrôlés volontairement pour servir n'importe où	**393,000**
Armée active du Canada	**265,000**
Corps d'aviation royal canadien	**100,000**
Marine de guerre canadienne	**28,000**
Armée de réserve du Canada	**156,000**
Argent dépensé pour la guerre pendant les deux premieres années	**$2,183,000,000**
Argent dépensé pour la guerre du 1er avril 1941 au 31 mars 1942	**$2,350,000,000**
Coût pour le Canada du Plan d'entrainement aérien de l'Empire (pour trois ans)	**$ 531,000,000**
Capital assigné aux industries de guerre du Canada	**$ 520,000,000**
Travaux de défense nationale	**$ 110,000,000**
Construction maritime	**$ 500,000,000**
Argent prêté au Gouvernement par le peuple canadien depuis la déclaration de la guerre	**$1,500,000,000**

(Officiel).

AVANT LE CHEMIN DE FER...

Avant la construction du chemin de fer qui n'atteignait Chicoutimi qu'en 1893, par quelles voies et quels moyens les commerçants et la population se procuraient-ils les choses qu'il fallait faire venir de l'extérieur?

Pourrait-on indiquer des individus ou des organisations qui faisaient le service du transport?

On aimerait avoir des noms et des détails.

Les réponses seront acceptées avec grande reconnaissance.

Adressez les réponses à la Société Historique du Saguenay, Séminaire de Chicoutimi.

Petite tribune

LA LIGUE POUR LA DEFENSE DU CANADA

Le gouvernement a décidé de demander au peuple de le libérer des engagements pris de ne pas imposer la conscription pour outre-mer.

Un plébiscite se tiendra le 27 avril prochain.

A la demande du gouvernement il faut répondre, et répondre NON.

Groupons-nous donc autour de la **Ligue pour la défense du Canada**, qui s'est fondée à Montréal et qui entend mener une campagne active afin de barrer les menées conscriptionnistes qui jouent une partie formidable.

La Ligue pour la défense du Canada a déjà tenu quelques assemblées; elle en organisera des dizaines d'autres dans les principaux centres de la province.

Depuis mardi le 3 mars, elle a des émissions radiophoniques régulières au poste CKAC TOUS LES MARDIS ET LES JEUDIS SOIRS, DE 7 hrs à 7 hrs 15.

Elle distribue des milliers et des milliers de circulaires, des affiches, etc., etc.

Elle mérite que nous l'aidions de notre sympathie, de notre travail, de notre contribution financière (la cotisation est de $1.00).

L'adresse de la ligue est: **Suite 50, 354 est, rue Ste-Catherine, Montréal.**

Nous nous chargerions volontiers de transmettre au secrétariat les cotisations et les noms de ceux qui veulent aider la Ligue et en devenir membre.

Les officiers sont tous gens d'honneur et connus:

Président: Dr Jean-Baptiste Prince; Directeurs: Maxime Raymond, Georges Pelletier, J.-Alfred Bernier, L.-A. Fréchette, Philippe Girard, Gérard Filion, Jean Drapeau, Roger Varin; Secrétaire: André Laurendeau.

L'Ecole de Garde-Malade à l'Hôtel-Dieu

Les jeunes filles qui désirent faire leur cours de Garde-Malade à l'Hôtel-Dieu St-Vallier, sont priées de se présenter pour le mois de mai. Aucune candidate ne sera admise après cette date.

Diphtérie à Shipshaw

Il y a eu quelques cas de diphtérie à Shipshaw, où Foundation Company poursuit une gigantesque construction. Grâce à l'action prompte et efficace de l'Unité sanitaire de Chicoutimi, avec le concours des compagnies intéressées, tout danger d'épidémie est présentement enrayé.

REELU PREFET

M. Emile Vincent a été réélu hier préfet du comté de Roberval.

CHANOINES

S. Exc. Mgr Georges Melançon, évêque de Chicoutimi, a nommé trois nouveaux chanoines. Ce sont:

M. l'abbé Joseph-Wilbrod Dufour, S.Th.D., professeur de théologie au séminaire diocésain, chanoine titulaire.

M. l'abbé Jean-Baptiste Martel, curé de Ste-Anne, chanoine honoraire.

M. l'abbé Jean-Baptiste Boivin curé de Baie-St-Paul chanoine honoraire.

Le PROGRES offre ses respectueuses félicitations aux nouveaux chanoines.

PREMIERS AVIATEURS A BAGOTVILLE

Une trentaine d'aviateurs sont arrivés mardi au champ d'aviation présentement en construction à Bagotville. Ce premier groupe sera suivi bientôt de d'autres.

L'AVIATION ET LA SCIENCE

Conférence au Capitole, dimanche, par M. Lavoisier, sous les auspices de la Société d'Etude et de Conférences.

Dimanche le 15 mars à 4 h. de l'après-midi, au théâtre Capitole M. Gaston Lavoisier sera le conférencier invité à la société d'Etude et de Conférences.

M. Lavoisier, qui vient de France, est instructeur-aviateur à Montréal. Personne n'est mieux qualifié pour traiter d'aviation au point de vu science. A plusieurs reprises, M. Lavoisier a prononcé à Radio Canada des causeries fort appréciées du public.

Tous les membres actifs et associés sont cordialement invités.

PREMIER CHEQUE d'Assurance-chômage.

M. E.-C. Désormeaux, secrétaire de la Commission d'Assurance-Chômage, a présenté jeudi après-midi, à Mlle Léa Gagné, de Chicoutimi, le premier chèque émis par le bureau régional de Chicoutimi dont M. Grenier est le directeur.

LA GUERRE

D'une semaine à l'autre

Quelle tournure vont prendre les événements à la suite des critiques acerbes de toute la presse anglaise, où la censure semble s'être relachée passablement sur les défaites des Alliés et sur la manière dont on devrait conduire la guerre. Les critiques ont été si fortes il y a quelque temps, que monsieur Churchill a du remanier son cabinet, pour y introduire des hommes nouveaux. "Des hommes nouveaux, plus jeunes et plus énergiques", voilà le cri de la presse anglaise. Tous les journaux ont endossé le mouvement et reclament une action offensive dans le Pacifique.

"Seule une contre-attaque alliée sur une gigantesque échelle peut enrayer la poussée japonaise" dit le Daily Sketch. "Dans le court espace de trois mois les Japonais ont établi une suprématie que seul un effort surhumain peut déplacer".

Le Daily Mirror écrit: "Chez toutes les nations alliées le même cri s'élève pour réclamer des hommes plus jeunes, plus vigoureux, plus audacieux. Saluons cordialement cette croisade."

"Nous ne pouvons pas faire moins aujourd'hui qu'un effort total contre nos ennemis", declare le Daily Herald. "Nous demandons à notre gouvernement remanié, rajeuni, de balayer les derniers obstacles, de déclarer la guerre totale."

"Encore la défensive ne peut signifier que de nouveaux désastres", dit le Daily Express de lord Beaverbrook. "Si l'esprit de l'Angleterre était ouvert à l'attaque comme il devrait l'être dans le moment, nous n'attaquerions pas seulement l'ennemi, mais les pieds nickelés qui nous retiennent dans notre pays."

On reproche à M. Churchill de vouloir tout décider seul, de prendre toutes les responsabilités. On lui reproche également de n'avoir pas écouté les conseils de l'Amirauté qui ne voulait pas envoyer le "Repulse" et le "Prince of Wales" dans le Pacifique sans escadre aérienne; (on se souvient que ces deux cuirassés furent coulés au début des hostilités avec 1,500 marins britanniques). Il imposa M. Beaverbrook malgré ses tendances aristocratiques et son caractère intraitable. M. Beaverbrook fut renvoyé à la suite de retards dans la production, faute de méthodes conciliatrices. On reproche aussi à M. Churchill de parler toujours d'offensives futures, tandis que partout les Alliés retraitent, comme en Grèce et en Crète. On rappelle également certaines erreurs de la vie politique du premier ministre et il semble bien qu'on veut sa tête. La presse anglaise demande plus d'action, elle veut qu'on ouvre un second front en Europe, tel que demandé par les Russes, et qu'on tasse quelque chose dans le Pacifique avant qu'il ne soit trop tard.

La bonne fortune de M. Churchill semble bien chancelante et on parle déjà d'un remplaçant; on a mentionné le nom de Sir Stafford Cripps. Sir Stafford Cripps a été éloigné du cabinet pour quelque temps. En effet, M. Churchill vient de charger Sir Stafford Cripps d'aller passer trois mois aux Indes afin d'étudier la situation et de préparer un plan d'entente pour le statu des Indes. Au même moment, on apprend que les Etats-Unis vont envoyer une mission économique afin d'étudier les possibilités de ce pays pour fournir toutes sortes de matières aux Alliés. Il est plus que temps qu'on tasse quelque chose dans ce sens, s'il n'est pas déjà trop tard.

Cette crise ministérielle qui menace le gouvernement Churchill aura ses échos prochainement, croit-on. Toutefois, ce n'est pas l'opinion de M. John Winant, ambassadeur des Etats-Unis, en Grande-Bretagne, qui a predit que le gouvernement Churchill gardera le pouvoir, en dépit des critiques dirigées contre le premier ministre. Le peuple, dit-il, a confiance en Churchill et Churchill a confiance dans le peuple.

—o—

Les critiques du gouvernement de Londres considèrent que le pandit Nehru, chef reconnu des nationalistes hindous, a formulé beaucoup plus une menace qu'une demande en réclamant la formation immédiate d'un gouvernement hindou provisoire, qui ait à répondre de ses actes au peuple hindou et non au vice-roi du gouvernement britannique; c'est pourquoi le gouvernement croit qu'il est urgent d'accorder immédiatement le rang de dominion aux Indes. Voilà ce que Sir Stafford Cripps ira étudier aux Indes.

Les adversaires du gouvernement prétendent que seule cette concession politique pourrait gagner la sympathie des 400 millions d'Hindous à l'effort de guerre des Alliés, aucun autre marché ne sera acceptable pour les chefs nationalistes. Un projet a déjà été préparé mais on en a différé l'étude aux Communes sous divers prétextes. Les gens qui s'opposent à des concessions étendues font grand état de la division réelle entre Hindous et Musulmans. Ceux-ci sont la minorité sur laquelle les Anglais se sont appuyés jusqu'ici pour refuser ou ajourner des réformes réclamées par la majorité du pays. Les Hindous veulent obtenir le statut de Dominion pour le pays en bloc. Les Mahométans reclament le partage du pays en deux vastes Etats, dont l'un serait à eux. Le pandit Nehru a proposé la constitution d'un gouvernement provisoire, relevant du peuple seulement, non de Londres, formé à très bref délai, et qui rechercherait la solution définitive du problème constitutionnel, ainsi que le juste traitement des minorités.

Cette question des Indes est de première importance, car il est vraiment à craindre, à l'heure actuelle, qu'une révolte n'éclate dans le dos des forces britanniques qui se battent actuellement en Birmanie. Dans une interview donnée à Allahabad, Nehru a déclaré que la liberté des Indes était la seule solution du problème hindou. Il ne faut pas oublier que l'Inde est la barrière stratégique la plus forte qui s'oppose encore à la jonction des troupes de Hitler avec celles du Japon, c'est aussi ce que Sir Stafford Cripps a compris et c'est aussi ce qu'il tentera de faire valoir.

—o—

Quant aux opérations militaires la situation ne s'améliore guère, si ce n'est en Russie, où nos alliés avancent toujours, selon les communiqués de Moscou. Partout ailleurs, ce sont les revers continuels et habituels. Les dernières nouvelles du Pacifique nous annoncent que seuls quelques guérillas tiennent encore à Java. Aux Philippines, MacArthur tient encore, mais sa résistance semble faiblir. Les Japonais ont fait plusieurs débarquements en Nouvelle-Guinée et ont bombardé plusieurs fois des ports d'Australie. Le premier ministre de ce pays a donné ordre de tout détruire devant l'avance ennemie, en cas d'une invasion. D'après la radio japonaise, il y aurait 219,028 soldats alliés capturés depuis le début des opérations, soit depuis trois mois. Le président Roosevelt, dans un discours cette semaine, a souligné que la flotte japonaise était pratiquement maitre du Pacifique avec l'appui de son aviation et qu'il ne fallait pas exagérer les pertes japonaises. "La guerre sera longue, a dit le président, mais nous finirons par la gagner. Nous essuierons encore des revers, mais bientôt, avec le système de prêt-location et d'aide aux Alliés, nous remporterons une éclatante victoire."

Les nouvelles d'Afrique sont rares. Ca va comme ça va.

En Russie, les Allemands admettent avoir perdu 1,500,000 hommes depuis le début des opérations mais se promettent une grande offensive pour le printemps. Hitler lancerait environ 5 millions d'hommes à l'attaque contre la Russie. C'est pourquoi il a avisé l'Italie et quelques autres nations alliées de lui fournir quelque 3 millions d'hommes. Cette offensive d'Hitler pourrait bien coincider avec une attaque du Japon sur la Russie par la Sibérie. En Russie, on se prépare; Staline aurait, dit-on, une réserve de 10 millions d'hommes à lancer dans la bataille, non pour se défendre, mais pour attaquer. En attendant, les Allemands se font massacrer à plusieurs endroits et les Russes avancent continuellement, reprenant petit à petit le terrain perdu.

Un convoi portant un grand contingent de soldats et d'aviateurs canadiens est arrivé en Angleterre après avoir traversé sans encombre des parages infestés de sous-marins, ou il fallut grenader au moins un point ou la présence de submersibles avait été signalée.

En plus de plusieurs centaines d'aviateurs et de renforts pour l'armée canadienne, le contingent comprenait des infirmières canadiennes et des volontaires canadiens pour le corps des transports automobiles.

Les Etats-Unis viennent de nommer un amiral en Grande-Bretagne, aussitôt après avoir envoyé un autre contingent en Irlande. Ceci est peut être le début des préparatifs d'une invasion du continent.

Dans l'Atlantique, comme dans le Pacifique, les pertes maritimes des Alliés sont considérables et ne diminuent pas beaucoup.

On vient de commencer la route des Etats-Unis à l'Alaska à travers le Canada. Cette route pourrait bien servir aux Etats-Unis pour attaquer le Japon, si la route maritime devenait intenable.

Le vote sur le plébiscite aura lieu le 27 avril prochain; à cette fin la session fédérale s'ajournera le 27 mars jusqu'au 20 avril afin que les députés aient le temps de visiter leurs électeurs. Que nous diront-ils? C'est ce que nous avons hâte de savoir. La question du plébiscite a été soulevée à l'Assemblée Législative par monsieur Réné Chaloult, député de Lotbinière et il faut s'attendre à ce qu'un débat fort intéressant ait lieu à ce sujet.

FRANÇOIS-PAUL.

LE NEREUS

La rumeur a circulé depuis quelques semaines qu'un certain nombre de jeunes gens de la région avaient péri sur le Nereus.

Après les enquêtes les plus minutieuses, rien ne permet d'affirmer que le Nereus a été coulé. Aucun renseignement précis n'a été encore obtenu concernant ce navire.

DEGATS PAR LE VENT DANS NOTRE REGION

Le vent qui a fait rage lundi en notre région est l'un des plus violents que nous ayons encore connu ici. Il a désorganisé les communications télégraphiques d'avec le reste de la province ainsi que les communications servant à la radio ici et là, surtout au Lac-St-Jean, où des dommages ont été causés aux fils téléphoniques.

A Chicoutimi, une tourelle de plus de 100 pieds de hauteur servant d'ascenseur pour les matériaux de construction à l'Hôtel-Dieu St-Vallier a été entièrement renversée par le vent. Un homme a été alors blessé assez gravement.

Encore à l'Hôtel-Dieu St-Vallier, le vent a emporté comme une plume la couverture d'une galerie de 60 pieds de longueur sur une douzaine de pieds de largeur. Cette couverture a brisé deux cheminées au passage et a enfoncé le toit d'une aile de l'hôpital. Personne n'a été blessé.

La grêle et la pluie se sont aussi mises de la partie au cours de la journée.

CBJ A 1580

A partir du dimanche matin, 22 mars, le poste CBJ, de Radio-Canada à Chicoutimi, fera ses émissions sur une fréquence de 1580 kilocycles au lieu de 1240.

Des expériences ont été faites cette semaine et il en sera fait de nouvelles tous les matins de la semaine prochaine, à partir de lundi, entre 7 h. 30 et 7 h. 45. Chaque radiophile pourra vérifier ainsi si son appareil capte CBJ à 1580 et faire faire au besoin, par un technicien un ajustement facile.

1580 a été adopté parce que c'est la seule longueur d'ondes libre pour un poste de 1000 watts. On sait, en effet, que CBJ aura 1000 watts dès que le matériel nécessaire sera prêt. On croit qu'il n'y aura aucune interférence à cette fréquence.

Ecoles normales

Monsieur J.-P. Labarre, inspecteur des Ecoles normales de la province de Québec, était à Chicoutimi en fin de semaine. Monsieur Labarre a visité l'Ecole normale, les Scholasticats Ecoles normales des Révérendes Soeurs du Bon-Conseil et des Petites Franciscaines de Marie.

1er prix à Mademoiselle Monique Bois

Mademoiselle Monique Bois, fille de M. Hyacinthe Bois, agronome de la Station-d'Hébertville, a gagné le premier prix de la classe de 13 à 15 ans dans un concours sur l'Emprunt de la Victoire pour tout l'est de la province. Mademoiselle Bois recevra $25.00 en certificats d'épargne de guerre.

POUR LE 6 AVRIL

Les travaux de l'aile nouvelle de l'Hôtel-Dieu vont leur train; on commence à avoir une idée de ce que sera cette importante construction. Le développement régional, l'accroissement de la population, les nouveaux services à organiser pour rencontrer les besoins, tout cela rendait l'agrandissement de l'Hôtel-Dieu absolument nécessaire.

Il faut également que l'on agrandisse la chapelle, pratiquement que l'on en bâtisse une nouvelle, l'ancienne était depuis nombre d'années insuffisante pour le nombre des religieuses, du personnel et des malades.

Le bon saint Joseph ayant, en plus d'une circonstance, marqué une prédilection particulière pour la communauté et étant celui qu'on invoque avec confiance dans les temps difficiles, aura dans la nouvelle chapelle un oratoire qui lui sera spécialement dédié comme un témoignage de gratitude.

Voici qu'un groupe de dames charitables de notre ville ont eu l'excellente et pieuse idée de s'intéresser à l'aménagement de cet oratoire et de fournir l'autel. Ce sera l'offrande du public à saint Joseph.

Dans cette intention, ces dames donneront, le 6 avril prochain, à la grande salle de l'hôtel de ville, une partie de cartes qui devrait être un succès.

Nous aurons probablement l'occasion d'en reparler.

Shérif à Roberval

M. Armand Lacombe a été nommé shérif à Roberval, en remplacement du regretté M. Georges Levesque.

Carnet mondain

NAISSANCES

Monsieur Olivier Caouette et Madame, née Ange-Aimée Bédard, sont heureux de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le 1er mars et baptisée le 5, sous les prénoms de Marie-Irene-Laurette-Lise. Parrain et marraine, M. et Mme Fortunat Perreault, de Québec, oncle et tante de l'enfant, représentés par M. Olivier Tousignant et Mlle Laurette Tremblay, G.M. Porteuse, Mlle Julienne Tousignant.

—o—

M. et Mme Henri Lapointe sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Agénor-Etienne. Parrain et marraine, M. et Mme Agénor Lapointe, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Eliette Lapointe, tante de l'enfant.

—o—

M. et Mme Léon Girard sont les heureux parents de filles jumelles nées le 9 mars et baptisées le 10 sous les prénoms de Marie-Dinora-Andrée. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Coudé, Porteuse, Mme Henri Coudé; et Marie-Dina-Renée. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice Girard. Porteuse, garde Lucille Girard.

—o—

Mlle Bertha Riverin est de retour à Jonquière après avoir passé quelques jours à Chicoutimi et à Bagotville.

—o—

MM. Jean-Paul Gagnon et Charles-Henri Riverin, de Jonquière, ont passé la fin de semaine à Chicoutimi.

—o—

M. Henri Bouchard, de Montréal, a passé la fin de semaine dernière à Chicoutimi chez M. et Mme Charles Simard.

PRÉVIENT LA CAUSE DE LA CONSTIPATION

"Reconnais ALL-BRAN comme très efficace"

...dit Mlle Laroche, 667, rue Gervais, Trois-Rivières, Qué.

"Nous avons trouvé qu'il y a une méthode très facile de prévenir la constipation ordinaire," continue-t-elle. "Depuis des années notre expérience a montré que manger du ALL-BRAN KELLOGG assure une régularité . . . *naturelle!* Et, ALL-BRAN a bon goût!"

* * *

Le ALL-BRAN KELLOGG procure une "meilleure méthode" de corriger la cause de la constipation due à l'insuffisance du volume approprié dans l'alimentation. Mangez de cette croustillante céréale tous les jours, buvez beaucoup d'eau et voyez si l'usage de purgatifs déplaisants ne devient pas inutile. Mais rappelez-vous, ALL-BRAN n'agit pas comme les cathartiques violents. Il prend du temps. Achetez ALL-BRAN en l'une des deux grandeurs commodes chez votre épicier; en paquets individuels dans les restaurants. Fabriqué par Kellogg à London, Canada.

ALL-BRAN KELLOGG assure une régularité NATURELLE.

Restez EN BONNE SANTÉ

Pour être en forme et jouir de la vie — vous avez besoin d'Eno qui vous aidera à débarrasser votre organisme des déchets toxiques et de l'excès d'acidité gastrique. Une pincée d'Eno dans un verre d'eau le matin à jeun aidera d'une façon naturelle à vous débarrasser des toxines qui sont souvent la cause de la constipation, des maux de tête, de l'indigestion ou de la nonchalance.

Commencez aujourd'hui à prendre du 'Sel de Fruit' d'Eno, pétillant et rafraîchissant, pour être en forme et bien jouir de la vie. Restez en bonne santé — prenez

ENO'S 'FRUIT SALT'

TOUS LES MATINS À JEUN 7F-42

Mots croisés du "Progrès"

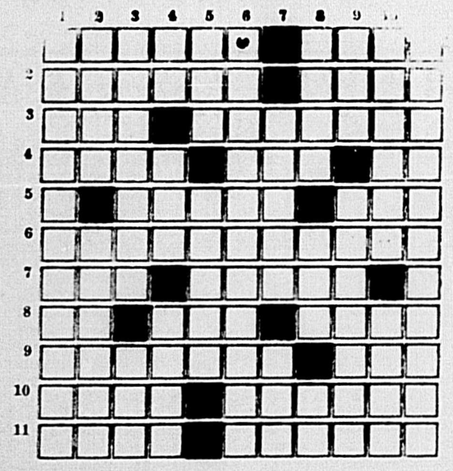

HORIZONTALEMENT

1.—Rendre plus haut — Fleuve d'Irlande.
2.—Qui appartient au pape — Tout ce qui sert à lier.
3.—Synonyme "DEMOISELLE" — Théologien protestant français né à Uzès.
4.—Loi, ordonnance — Brut — Symbole chimique du gallium.
5.—Liquide contenu dans le sang et le lait — Pluriel de "son, sa".
6.—Tenues en bon état.
7.—Chemin bordé de maisons — Donner une dot à.
8.—Préfixe, privatif — Qui a de la bonté — Nom des runes gaéliques
9.—Réparé une panne — Espace de terre entouré d'eau.
10.—Nom de quatorze rois de Suède — Branche de métal, armée de pointes.
11.—Bruits — Synonyme de "arrisait".

VERTICALEMENT

1.—Tables astronomiques, donnant pour chaque jour d'une année, la situation des planètes.
2.—Difforme, désagréable à la vue — Chiffre.
3.—Escrimeur à l'épée — Conifère.
4.—Interjection, s'emploie pour encourager — Trois fois — Bateaux longs et plats.
5.—Roi d'Israel — Chef-lieu d'arrondissement (Ille-et-Vilaine).
6.—Boutonner de nouveau.
7.Casque en fer — Tête d'une tige de blé.
8.—Choisit — "Nouveau" — Eaux.
9.—Espèce de graminée—Se montrera en s'élevant.
10.—Couverte de neige — Titre légal de l'or et de l'argent.
11.—Action d'entasser.

Solution du problème précédent

L	A	I	■	A	R	D	E	N	T	E
I	N	S	I	N	U	A	T	I	O	N
E	D	E	S	S	E	■	E	C	U	S
U	R	E	S	■	R	O	S	I	R	■
D	O	■	U	S	A	S	■	A	M	I
I	L	M	E	N	■	A	N	S	E	R
T	A	U	■	O	C	T	I	■	N	I
■	T	R	I	B	U	■	E	N	T	A
O	R	E	L	■	R	E	N	I	E	R
P	I	R	O	U	E	T	T	A	N	T
S	E	A	T	T	L	E	■	I	T	E

Courrier de la Baie des Ha! Ha!

Baie des Ha! Ha!, (D.N.C.) — *Importante assemblée de la St-Jean-Baptiste.* — A la dernière réunion de la St-Jean-Baptiste de la Baie, M. Paul-Edmond Gagnon, président, présenta avec éloquence une conférence très intéressante et fort instructive dont voici un substantiel résumé:

"La société St-Jean-Baptiste de la Baie inaugure ce soir sa première séance publique depuis sa résurrection à la fin de janvier. Les officiers que vous avez élus alors, n'ont pas de plus cher désir que celui de poursuivre sans interruption cette série de réunions mensuelles. Leur voeu le plus sincère est de faire rayonner parmi notre population l'action bienfaisante de la première société canadienne-française. C'est pourquoi nos esprits sont largement ouverts à toutes les suggestions intéressantes, ainsi qu'à toutes les idées progressives qui pourraient nous être soumises par les membres. Nous voulons que la société St-Jean-Baptiste vive, qu'elle soit militante, pleine d'ardeur et d'enthousiasme. Nous voulons qu'elle vive au milieu de nous parce que, en plus de nous rendre à tous des services appréciables, elle nous permettra de figurer avantageusement auprès des villes soeurs de notre région. Il faut qu'elle soit militante et que son activité déborde le cadre de nos assemblées, qu'elle soit à l'avant-garde des mouvemnts patriotiques et nationaux. Il faut qu'elle soit resplendissante d'ardeur, que le dévouement de ses membres et leur patriotisme éclairé fassent vibrer les coeurs des jeunes comme des plus âgés.

Fondée par Ludger Duvernay, le 24 juin 1834, pour l'avancement économique, intellectuel et moral de la race française, au Canada, la Société St-Jean-Baptiste a un programme qui se résume dans sa devise: "Rendre le peuple meilleur". Maintenir les traditions religieuses et nationales, étudier l'histoire du Canada, aimer et défendre la langue française, telle est la raison de son existence.

La garde de notre foi catholique, le maintien des droits et privilèges acquis par nos aïeux, la sauvegarde de notre peuple. "Rappelons-nous bien, écrivait le sénateur Landry, la souveraine noblesse de nos origines et la grandeur de notre passé. Nous sommes les fils de ceux qui ont découvert la moitié de ce continent et marqué partout l'empreinte catholique et française. Nous de la Baie des Ha! Ha!, nous dont la vie s'écoule à l'ombre du monument élevé à la mémoire des premiers défricheurs du Saguenay, nous devons plus que tout autre peut-être garder vivant le souvenir des ancêtres, plus que tout autre nous devons entretenir le feu sacré de l'amour de la patrie, plus que tout autre encore nous devons posséder une société St-Jean-Baptiste prospère, nous rappelant les vers de l'abbé Groulx:

"Ils gardent l'avenir ceux qui
[gardent l'histoire
Ceux dont la souvenance est sans
[mauvais remords
Et qui, près des tombeaux où
[sommeille la gloire
A l'âme des vivants mêlent l'âme
[des morts."

"De quoi souffrons-nous? Les uns partent en guerre, dit l'abbé Groulx, contre les Juifs et contre les Anglais. Ils sont sur une fausse piste. le véritable mal est en nous. Nous souffrons d'une dissolution de l'idée de nationalité ou si l'on veut du manque de sens national. Nous sommes si bas que parce que notre âme et notre courage ne sont pas plus hauts".

Pourquoi nous, citoyens de Bagotville, de Port-Alfred et de Grande-Baie ne fournirions-nous pas un noyau à part, pourquoi ne travaillerions-nous pas à relever, dans la sphère où nous sommes appelés à vivre, l'idéal de notre peuple au point de vue religieux et canadien? Il y a ici, comme ailleurs, trop de talents qui sommeillent, trop de bonnes volontés assoupies et de semence qui ne lève pas pour que nous ne trouvions pas quelques hommes dévoués aux intérêts de la communauté. En passant, je félicite ceux qui ont eu la bonne idée de faire revivre la Société St-Jean-Baptiste et ceux qui ont aidé à son réveil. N'ayant en vue que le bien général de nos petites villes, indépendante de tout mouvement politique et entièrement dévouée aux intérêts nationaux, notre société connaîtra des jours florissants si chacun veut bien faire sa part. Il nous faut des membres, beaucoup de membres qui soient actifs afin de nous aider et au besoin nous guider et nous renseigner. Il importe de rendre nos séances intéressantes et d'attirer dans notre giron des hommes dont les connaissances nous seront utiles. Nous avons ébauché quelques projets pour la fête du 24 juin et l'organisation de concours chez les écoliers. Nous aurons si possible des conférenciers à chaque séance, mais nous voulons faire plus encore et surtout nous voulons que la santé de notre société soit robuste, saine et resplendissante de jeunesse. Nous ne voulons pas être témoin de son décès le 25 juin prochain parce qu'il importe qu'elle vive et elle vivra. C'est la fin, messieurs, que vos officiers se proposent d'atteindre et ils comptent sur chacun pour ce faire."

M. Antoine Desgagné remercia le conférencier en termes choisis et proposa qu'une contribution de un dollar soit demandée à chacun des membres. M. J.-H. Duchesne insista sur la nécessité de recruter des membres et M. J.-E.-A. Beaulieu suggéra qu'un compte rendu de nos assemblées soit publié dans le *Progrès du Saguenay*, donnant une juste idée de notre travail et de nos initiatives.

M. Duchesne propose que la prière de la race canadienne-française soit récitée par le président au début de la réunion. M. Ant. Desgagné explique les concours que l'on propose d'organiser dans les écoles avant la fin de l'année. M. le président félicite le Rév. Frère Directeur du collège de Port-Alfred pour sa magnifique initiative du "Salut au drapeau" et se dit heureux de sa présence, ainsi que de celle du Rév. Frère Directeur de Bagotville.

"O Canada" termine cette importante assemblée.

Effort de guerre dans la Baie des Ha! Ha! — Le second Emprunt de la Victoire a obtenu un succès sans précédent, grâce à la grande générosité des citoyens et surtout à la juste compréhension de la situation grave que notre pays a à faire face actuellement.

Voici quelques résultats très intéressants si nous considérons les conditions particulières de la Baie au point de vue économique et financier.

L'objectif de $35,000, a été souscrit à 160%, c'est-à-dire que le montant souscrit à date est de 57,500. A ce chiffre, si nous ajoutons la contribution de la Consolidated Paper Corp'n pour Port-Alfred, qui est de $75,000., la Baie des Ha! Ha! a donc à son crédit la jolie somme de $132,-500.

Les employés de l'usine ont souscrit à eux seuls $26,500, ce qui représente 179% de leur objectif.

Parmi les souscriptions les plus importantes, notons:
La Caisse Populaire de Bagotville, $3,000.00; La Caisse Populaire de Port-Alfred, $2,000.00; La Caisse Populaire de la Grande-Baie, $500.00; La Cie du Téléphone, $2,000.00; La ville de Port-Alfred, $1,000.00; La Commission scolaire de Port-Alfred, $1,000.00; Les Chevaliers de Colomb de la Baie, $500.00.

Cercle Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc.—Le cercle Lacordaire et Ste-Jeanne-d'Arc de la Baie a tenu une assemblée importante dimanche le 1er mars à la salle du couvent de Port-Alfred.

On procéda au tirage d'un portrait de Son Exc. Mgr Melançon, gracieusement offert par M. Chs-Ed Levesque. Il fut gagné par Mme Hyo. Martel, de Grande-Baie.

M. le président Gauthier donna des détails sur l'organisation du cercle et sur son effectif. Il y a actuellement 115 "Lacordaire" et 9 "Jeanne-d'Arc" dans la Baie. C'est un beau travail si l'on considère que notre cercle ne compte pas encore un an d'existence, mais il ne faut pas s'arrêter là. Il faut redoubler d'ardeur afin d'enrôler dans nos rangs la grande majorité de la population.

Voici les noms des officiers du cercle Lacordaire: président, M. P.-E. Gauthier; vice-président, M. Hilarion Rochefort; sec., M. Ls-Ph. Potvin; trés., M. Jos.-L. Tremblay; directeurs: MM. Ls-Jos. Pagé, Albert Thibeault, Alfred Gravel, Léon Lessard, Arthur Picard et Adélard Thibeault.

Hockey: la série finale. — La finale pour le championnat régional du hockey se poursuit et notre équipe fait une lutte de géant pour remporter la coupe encore cette année. La joute de dimanche a été un événement malheureux. Les centaines de spectateurs de la Baie des Ha! Ha! sont loin d'être satisfaits de la manière dont la partie a été conduite.

Depuis trois ans, un effort extraordinaire a été fait chez nous pour offrir à la population de la Baie et de la région du beau hockey. Que deviendrait la Ligue Baie des Ha! Ha! — Chicoutimi sans le club Saguenay-Paper?

Nous aurons foi jusqu'à la fin en la victoire finale parce que nous avons une équipe formidable et qui a fait ses preuves. En plus, tous nos joueurs savent qu'ils ont l'appui de la population de la Baie des Ha! Ha! Nous sommes fiers d'eux, surtout de la bonne entente qui existe entre les membres. Nous sentons que lorsqu'ils sont sur la glace ils y mettent tout leur coeur et qu'ils jouent pour faire honneur à la population.

Port-Alfred

Vie religieuse. — A l'occasion du Carême, M. l'abbé Ph. Bergeron, aumônier des Syndicats catholiques, donne une importante série de sermons sur la doctrine sociale de l'Eglise. M. l'abbé Bergeron est un prédicateur toujours intéressant à entendre parce qu'il présente sa thèse avec beaucoup d'éloquence et une connaissance approfondie de son sujet. "Qu'il fait bon, qu'il est doux de vivre ensemble comme des frères", tel est le thème de ses sermons.

Le Rév. Père Joseph Boudreau, P.B., passe le temps du carême au presbytère.

Naissances. — J.-Gilles, enfant de M. et de Mme Jean-Paul Lefebvre. Parrain et marraine, M. et Mme Alcime Lamy, grands-parents de l'enfant.

M.-Monique-Michelle, enfant de M. et de Mme Henri Gagnon. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Dahl, oncle et tante de l'enfant.

J.-Arthur-Yvan, enfant de M. et de Mme Emile Marchand. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Tremblay. Porteuse, Mlle Blanche St-Gelais.

M.-Doris-Fernande, enfant de M. et de Mme Armande Fournier. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Simard.

M.-Clémence-Marguerite, enfant de M. et de Mme Charles-Eug. Angers. Parrain et marraine, M. et Mme Henri-Louis Boulianne, oncle et tante de l'enfant.

Va-et-vient. — M. John McLean, étudiant au Mont St-Louis, a passé la fin de semaine dans sa famille.

Mlle Elisabeth Verreault, de la maison Roberge & Frère, de Bagotville, est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

Mme C.-E. Bergeron, d'Outremont, est de passage à Port-Alfred.

Funérailles de M. Lauréat Babin. — Mercredi matin, à 9 hres, eurent lieu les funérailles de M. Lauréat Babin, décédé dans le tragique accident que l'on sait. M. l'abbé Maurice Girard chanta le service, assisté de M. l'abbé Philippe Bergeron et du Rév. Père Boudreau. Une foule considérable assistait. Les membres de l'harmonie St-Edouard de Port-Alfred précédaient le corps de leur camarade, en tenue de deuil, et exécutèrent une marche funèbre. Le drapeau de la Ligue du Sacré-Coeur était suivi des officiers et de nombreux ligueurs.

Fait tout à fait particulier, les porteurs étaient les six frères du défunt: MM. Gervais, Lucien, Roméo, Eugène, Stéphane et Gaston Babin. Portait la croix, M. Claude Babin, du Centre d'Entrainement, aussi frère du défunt.

Conduisaient le deuil: Mlle Imelda Babin, M. et Mme Rodolphe Paradis, Mlle F. Paradis, Mlle Monique Fay, M. Chs-Eug. Riverin, M. L. Girard, Mlle Marg. Tremblay, et de nombreux parents et amis. Parmi l'assistance on remarquait plusieurs représentants des autorités de la ville et de la Consolidated Paper Corporation, de nombreux compagnons de travail et amis du défunt, les élèves de la 6ème année A du Couvent, etc.

Le défunt laisse, son épouse, née Bertha Tremblay et sa mère, Mme Omer Babin.

Nous réitérons à la famille éprouvée nos condoléances les plus profondes.

Funérailles de M. Henri-Ph. Dufour. — A 10 h. 30, mercredi matin, avaient lieu à l'église de Port-Alfred, les funérailles de M. Henri-Philippe Dufour, décédé accidentellement. L'église était littéralement remplie. Le service fut chanté par M. l'abbé Philippe Bergeron, assisté de M. l'abbé Maurice Girard et du Rév. Père Boudreau, P.B.

Les porteurs étaient MM. Louis-H. Tremblay, Denis Racine, Jean-Jos. Barbeau et Arthur Harvey. Portaient les rubans: MM. Chrysostome Côté, Harry Tremblay Arthur Guérin, Gérard Simard. M. le maire Ulysse Dufour portait la croix de la Fraternité du Tiers-Ordre, accompagné de M. Théo Jalbert. Les

(Suite à la 8e page)

SUPERBES PHOTOS EN COULEURS GRATIS EN ÉCHANGE D'ÉTIQUETTES DE SIROP "CROWN BRAND"

Avions de combat et navires de guerre britanniques

Une description de l'engin de guerre accompagne chaque photo, montée, 8" x 10".

Chaque Canadien les voudra

Bombardier "Beaufort" • "Hurricane" • "Lysander" Bombardier "Hudson" • Bombardier "Skua" • "Spitfire" Consolidated "Liberator" • Boulton Paul "Defiant" H.M.S. "Rodney" • "Hood" • "Warspite" • "Repulse" "Ark Royal" • "King George V" • H.M.C.S. "Saguenay" H.M. Submersible • Canot Torpilleur et plusieurs autres

Pour chaque photo désirée, envoyez une étiquette complète de "CROWN BRAND" au dos de laquelle vous aurez écrit votre nom, votre adresse et le nom de la photo désirée. Adressez le tout à Département K.M.C., The Canada Starch Company Ltd., casier postal 129, Montréal.

Le Sirop à la Saveur Délicieuse

DM-4

LE SIROP CROWN BRAND
THE CANADA STARCH COMPANY LIMITED

Votre dollar en Assurance-Vie fait double travail

M. Arthur P. Earle, Président de l'Assurance-Vie Montreal Life, fait remarquer qu'à la fin de la campagne présente pour les Obligations de la Victoire

—les souscriptions globales des compagnies assurance-vie aux Emprunts de Guerre et de la Victoire Canadiens monteraient approximativement à $225,-000,000. Aussi les dollars placés en assurance-vie, non seulement protègent les foyers canadiens, mais en plus jouent un rôle très important dans la conduite active de la guerre. Les compagnies canadiennes d'assurance-vie se sont vouées à un appui total du gouvernement jusqu'à la destruction complète des monstres terribles d'oppression et le triomphe final où les peuples libres jouiront en toute sécurité de leur liberté.

La Montreal Life vient d'achever l'année la plus réussie de son histoire. Les chiffres suivants montrent le progrès substantiel de la Compagnie.

FAITS SAILLANTS DU RAPPORT 1941

NOUVELLES ASSURANCES		$11,814,558
	Augmentation	*2,224,050*
ASSURANCES EN VIGUEUR		59,380,156
	Augmentation	*5,158,158*
REVENU TOTAL		1,955,966
	Augmentation	*270,715*
RESERVE POUR POLICES		8,148,745
	Augmentation	*622,129*
ACTIF		9,089,792
	Augmentation	*778,706*

Intérêt provenant des placements, 5.09 pourcent

Basé sur le fonds solide d'un service efficace et amical aux détenteurs de polices.

	Assurance en Vigueur	*Revenu Total*	*Actif*
1921	$14,047,515	$ 472,895	$1,391,461
1931	40,851,114	1,413,340	5,643,500
1941	59,380,156	1,955,966	9,089,792

MONTREAL LIFE
INSURANCE COMPANY *"L'Assurance Amie"*
J.-B. FORTIN
Gérant District de Chicoutimi,
Bagotville, Qué.

— AVIS —

Tieri Facias de Terris
Cour Supérieure

District de Chicoutimi, No 8647.

ROLAND PRIMETTE, avocat, des cité et district de Chicoutimi, demandeur; vs JEAN-BAPTISTE BOUDREAULT, ALFRED DESROSIERS, et JOS. BOUDREAULT, tous trois cultivateurs, de Saint-Honoré, district de Chicoutimi, défendeurs.

Contre le défendeur Jean-Baptiste Boudreault:

Les lots numéros 54, 66 et 67, dans le rang dix (10), au cadastre officiel du Canton Tremblay, avec toutes les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Conformément au jugement du Protonotaire de la Cour Supérieure du district de Chicoutimi, en date du 23 février 1942, les lots 66 et 67, rang 10, Canton Tremblay, seront vendus "en bloc".

Pour être vendus à la porte de l'église paroissiale de Saint-Honoré, MERCREDI, le DIX-HUITIEME jour du mois de MARS 1942, à ONZE heures de l'avant-midi (heure avancée).

Le shérif,
RENE DELISLE.

AVIS PUBLIC

Province de Québec, District de Chicoutimi, La ville de Jonquière.

AVIS public est par les présentes donné que le rôle de perception pour l'année 1942, préparé en vertu du règlement No 207 du conseil de la ville de Jonquière, a été complété et déposé au Bureau du Trésorier de la ville de Jonquière, en la sus-dite ville, et les personnes mentionnées sont priées d'en payer le montant au bureau du Trésorier de la dite ville dans les 20 jours de la publication du présent avis.

EN FOI DE QUOI j'ai signé à Jonquière ce neuvième jour de mars, mil neuf cent quarante-deux.

(Signé) A. LABERGE,
Trésorier de la ville de Jonquière.

"ESSAYEZ-LE AVEC MOI"

BOVRIL CHAUD EST DÉLICIEUX

41-20F

CE QUE TOUS DOIVENT SAVOIR A PROPOS DU CHARBON

La maison Joron & Murdock, de Chicoutimi, nous transmet les deux importants communiqués que voici:

COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Bureau de l'Administrateur du Charbon
238, RUE SPARKS, OTTAWA, février, 1942.

Cher monsieur,

A l'heure actuelle, il est d'une importance primordiale qu'au Canada tous les marchands de charbon et de coke profitent de ce que le marché est amplement approvisionné pour faire un stock aussi considérable que possible de ces deux produits.

La plupart des navires charbonniers qui, au cours de 1941, étaient en service sur les Grands Lacs ne seront pas disponibles cette année et les transports devront se faire en grande partie par rail.

De leur côté l'industrie houillère et les compagnies de chemins de fer auront à faire face à des dfificultés imprévisibles qui, presque sûrement, se produiront et il est impossible à l'heure actuelle de savoir quelle sera leur répercussion sur l'approvisionnement du Canada en combustible.

Par suite de cet état de choses les marchands ne doivent pas s'attendre à ce que leur charbon leur soit expédié à la date fixée, ils devront donc sans faute faire leurs stocks quand ils en auront la facilité. Afin de parer à toute pénurie ces stocks devront être aussi considérables que possible. Les marchands devront également prévenir ceux de leurs clients achetant des quantités considérables de combustible que, par suite de l'incertitude de la situation actuelle, ils devraient faire leur provision en échelonnant leurs achats au lieu d'attendre l'été comme ils avaient coutume de le faire.

Je pense que vous voudrez bien me faciliter ma tâche autant qu'il vous sera possible.

Votre dévoué,

J. McG. STEWART,
Administrateur du charbon.

JORON-MURDOCK & CO. REG'D.
CHICOUTIMI, QUE.

COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

Bureau de l'Administrateur du Charbon
238, RUE SPARKS, OTTAWA

SAVEZ-VOUS

qu'en 1942 le Canada aura besoin d'environ
35,500,000 tonnes de charbon bitumineux
3,700,000 tonnes de coke
3,900,000 tonnes d'anthracite.

VOUS SOUVENEZ-VOUS

Du temps où vous pouviez sucrer copieusement votre breuvage?
Du temps où vous pouviez vous procurer tous les pneus dont vous aviez besoin?
Du temps où l'essence n'était pas rationnée?
Du temps où vous pouviez remplir votre carré à charbon à toute époque de l'année?

ETES-VOUS AU COURANT

que vos besoins peuvent être satisfaits
si on peut disposer d'un nombre suffisant de mineurs de charbon.
si les moyens de transport peuvent assurer une distribution quotidienne de la production.
et si les mines ont des débouchés quotidiens assez bien repartis pour leur production.

MAIS

Les mineurs s'enrôlent en grand nombre... les hommes quittent également cette industrie essentielle de guerre pour d'autres emplois...

Les moyens de transport sont très difficiles à cause du mouvement des troupes, du transport des civils et de l'approvisionnement... qu'il sera importé très peu de charbon par voie maritime cette année... que des milliers de tonnes de charbon devront être transportées par chemin de fer maintenant...

Que chaque jour qu'une mine est fermée, quelqu'un aura moins de charbon l'hiver prochain.

EN D'AUTRES TERMES

il peut y avoir pénurie de charbon si vous ne coopérez pas!

FAITES VOTRE PART! COOPEREZ MAINTENANT!

Faites un estimé de vos besoins pour l'an prochain... placez votre commande... et commencez dès maintenant à prendre livraison de charbon et recevez-en continuellement.

POURQUOI?

Ceci évitera une perte de production due à la fermeture des mines et fera d'un emploi temporaire un emploi permanent.

Cette méthode facilitera le transport qui au lieu d'être saisonnier deviendra un service régulier de la mine au consommateur.

Ceci maintiendra la production moyenne de chaque jour à un niveau plus élevé!

FAITES VOTRE PART! COOPEREZ MAINTENANT!

Ne laissez pas se vider votre carré à charbon!

J. McG. STEWART,
Administrateur du charbon.

JEUDI, 12 MARS 1942

C'est l'union qui fait la force et c'est la discipline qui fait l'union. Surtout, avant tout, à tout prix, soyez unis, parce que c'est la condition de la force et du succès.

S. S. PIE XI

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

Je n'ai jamais douté de mon étoile, du talent de mes généraux, de la vaillance de nos merveilleux poilus. Mais aussi, j'ai toujours compté sur le Dieu des armées, j'ai toujours attendu de lui la victoire.

FOCH.

ALLO! ALLO! QUELLES NOUVELLES?

La guerre va son train... bien plus vite que nos trains-tavernes... Nous entassons emprunts sur restrictions... Pellion sur Ossa... et ainsi va la vie: Tout va très bien, madame la marquise, tout va très bien!

La soupe *Campboul*, le savon *Barsalou*, et vingt-cinq autres scies rondes, continuent à la journée, de rompre la patience des radiophiles.

Ça n'empêche point de ne recevoir que d'excellente nouvelles de Bièreville: ça boit, ça sacre, ça vomit!... Tout va très bien, madame la Brasserie, oui! tout va très bien!

Les ploupious britanniques, le peuple anglais vont gagner la guerre, grâce au moral que la bière remonte chez les uns et les autres, s'il faut en croire les nouvelles dernière-heure... moral du meilleur crû, muri à point, dans lequel n'entrent que des ingrédients strictement purs, mélangés scientifiquement... Tout va très bien, madame la Brasserie, tout va très bien!

Allo! allo! quelles nouvelles?... Tout va très bien, Madame la marquise.

En un temps où le gouvernement dépense force astringent pour restreindre l'usage de mille nécessités, depuis les pneus jusqu'aux cols d'habits, depuis la tôle jusqu'au bacon, nous voyons mesurer, aux médecins, l'alcool à friction, tandis qu'on n'ose pas restreindre l'alcool à affliction, l'alcool qui saoul, qui fait vomir, qui fait pleurer les épouses et peines les petits enfants! Oui! c'est une des plus sottes anomalies de notre temps: on n'ose pas toucher à la pierre de touche des malheurs de tous les temps, en notre chef pays, l'alcool! McIvor, député aux Communes, le déplorait, le 2 juillet 1940: "Ce commerce (de l'alcool), disait-il, nous fait dépenser 180 millions par année. Pourquoi les honorables députés n'osent-ils pas protester contre le commerce des boisons alcooliques? Je puis vous le dire: *Nous craignons de perdre la faveur des partisans des tavernes*".

Et, probablement, surtout, ils craignent de perdre les fonds électoraux substantiels, fournis par les trusts alcooliques, en retour de petites lois de faveur et de grandes libertés à travers l'écheveau des restrictions de guerre!

Allo! allo! quelles nouvelles? La *Presse* du 2 février — la pure, l'unique, l'exclusive *Presse!* — racontait sans trop y toucher, que ce jour, un lundi, plus de 100 personnes avaient comparu en correctionnelle, accusées, qui d'avoir été trouvées dans des débits clandestins, qui d'avoir vendu de la boisson sans licence...

Ça donne une idée des beaux dimanches qui se passent à Bièreville... Tout va très bien, madame la Brasserie, tout va très bien!

De plus, la Boussole (7 mars 1942) signale un nouveau truc du trust: on a inventé, non pas une chaine de prières, mais un système de lettres signées de noms fictifs, — "appartenant au domaine de la fiction" — et préconisant les idées des tavernieres et des *brasseurs*. Ces lettres paraissent en tribune libre, et font leur tour de presse, pour tâcher de faire croire à Baptiste, que "c'est arrivé!"... Tout va très bien, Madame la Brasserie, oui! Tout va très bien!

Tout va très bien! mais pas toujours. Il faut s'entendre.

Il y a le coroner Tétreault, des Trois-Rivières. Il avait à juger d'un cas de suicide, amené par l'absorption de *bonne bière*... (faite pour les gens raisonnables)... par la victime, que ce liquide portait aux idées noires — cela fut prouvé à l'enquête...

De sorte que cet infortuné, Richard Dauphin, s'était automatiquement transporté lui-même d'une bière . . . à l'autre: de bière en bière!... de la bière du brasseur à la bière du croque-mort!

Un restaurant, établissement *raisonnable* pour les *gens raisonnables*, avait vendu de la bière à Dauphin que ce dernier avait emportée, loin de la consommer sur place, comme le veut la loi *raisonnable*...

C'était, certainement une gentillesse spéciale, *ad usum Delphini*, quoi!

Mais le coroner Tétreault ne l'entend pas de cette oreille: "*Le restaurateur*, dit-il, *n'avait pas le droit de vendre cette bière pour être consommée en dehors de son établissement. Avant de demander des changements aux lois, qu'on les observe donc! On se pose toujours en victime mais on n'hésite pas à enfreindre les lois à la première occasion. Comme coroner, je vous avertis, pour ma part, que je ferai mon devoir. Je serai champion de la bonne cause. Je dénoncerai les abus et les délinquants en toute circonstance.*"

Bravo! bravo!

Faisons de même, les amis, tous autant que nous sommes. Si nous ne pouvons pas tous être coroners, nous pouvons tous, nous faire les champions de la bonne cause: nous pouvons dénoncer les infractions, sans pitié! nous pouvons faire la propagande, nous pouvons crier aux malheureux gens *raisonnables* qui usent de la loi *raisonnable*: chassez! chassez l'alcool, chassez la bière de votre foyer, de votre auto, de votre travail!

Quand nous nous serons tous mis à l'oeuvre, que nous aurons menée l'oeuvre à bonne fin, nous pourrons narguer Dame Brasserie, et lui siffloter: Tout va très bien! oui! tout va très bien!...

Pierre BOILEAU

Charte du travail

LA NOUVELLE ORGANISATION PROFESSIONNELLE EN FRANCE

Sous ce titre l'Ecole Sociale Populaire publie un document des plus importants. C'est le texte même de la loi du 4 octobre 1941, donnant à la France une nouvelle charte du Travail. Cette charte précise les grandes règles qui régiront désormais les rapports des travailleurs, aussi bien dans l'exercice de leur métier que dans le développement de leur vie matérielle et morale. Orientée vers la corporation qui sera son aboutissement naturel, la charte utilise les organisations professionnelles existantes, en les débarrassant de toute tendance malsaine et en les pliant au service du bien de la profession.

Cette tentative de restauration sociale sur des bases professionnelles s'inspire des principes d'ordre et de justice. Elle mérite d'être étudiée soigneusement par tous ceux que préoccupent les problèmes d'après-guerre et qui voudraient donner à la société de demain des assises nouvelles plus conformes à l'esprit chrétien.

Cette brochure de 32 pages comprend en outre un rapport de Lucien Romier, ministre d'Etat, indiquant les grandes lignes de la loi et un discours du maréchal Pétain sur l'esprit dans lequel elle doit être appliquée. 15 sous l'exemplaire, à l'Action paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal, ou à la Librairie du Progrès.

Sur le Pont de Ste-Anne

Ne tempêtez point contre la mode, vous ne gagneriez jamais rien!

x x x

Si par hasard elle comporte quelque chose d'heureux et de pratique, pourquoi ne pas le reconnaitre et en bénir les dieux?

x x x

D'ailleurs, quoi de nouveau sous le soleil?

x x x

C'est ainsi que la mode du pantalon pour les filles et les femmes est splendide; les Chinoises de qui elle vient l'ont de tout temps pratiquée.

x x x

Il n'est femme ni fille du peuple, chez les nations de l'Europe centrale ou chez les Indiens du Mexique, qui ne porte couramment un mouchoir sur la tête.

x x x

Et c'est autrement plus joli, plus simple, plus pratique, et surtout moins dispendieux que les horreurs de chapeaux.

x x x

Quant à la mode qu'ont prise les femmes de fumer, pourquoi lui en vouloir et la trouver étrange? Les dames sauvages fumaient tant qu'elles voulaient et personne ne passait de remarques.

x x x

Roasthorse, Stewed-horse, cheval-à-la-mode, horse-à-l'oignon, horse tail broth!

x x x

Si c'était à refaire l'Australie montrerait-elle le même zèle à envoyer des troupes en Angleterre, en Grèce, en Syrie ou en Lybie?

x x x

Charity begins at home: sa peau avant sa chemise; son pays avant celui des autres; le Canada avant l'Angleterre, l'Empire ou les Etats!

x x x

C'est l'ordre de nature et tout ce qu'on fera qui ira là-contre tournera au malheur.

x x x

On nous chante sur tous les tons: "le pays est menacé, l'ennemi est à nos portes". Et on veut obliger nos soldats à aller défendre les portes des autres!

x x x

Une chance que nous avons les victoires russes pour contrebalancer les victoires japonaises.

x x x

Nous ne sortirons pas victorieux de cette guerre en accumulant les mensonges et les sottises. Que chacun fasse sa part lovale et sensée! Qu'on fasse bien attention de ne point tromper le peuple, on ruinera sa confiance; et quand la confiance n'y sera plus, sur quoi s'appuiera-t-on?

POLYCARPE

GUERRE DE NERFS!

Soignez votre homme, Madame. Donnez-lui le tonique qui calmera ses nerfs, le renforcera, lui fournira un surcroît d'énergie vitale—le délicieux

Elixir Tonique du Montier

UN LIVRE HISTORIQUE A CONSULTER

Nous sommes heureux de publier cette remarquable étude de l'ouvrage du Frère Eloi-Gérard.

Eloi-Gérard, Frère, Mariste, bachelier-ès-arts et en Pédagogie, membre de la Société Historique du Saguenay, "Recueil de Généalogies des comtés de Charlevoix et Saguenay. Depuis l'origine jusqu'à 1939". (1941) 25 cm., 594 pages. (Ouvrage accompagné de deux tableaux généalogiques: le premier de M. Louis-Philipe Dufour, protonotaire de la Cour Supérieure de La Malbaie, le second du Frère Eloi-Gérard, celui-ci sous forme d'arbre à multiples rameaux, selon la dernière manière de l'Institut Généalogique Drouin). Broché: $3.25; relié, $5.25. (1)

Le "Recueil" du Fr. Eloi-Gérard porte le No 5 de la très active Société du Saguenay. Plus d'un se demandera peut-être en quoi une sèche nomenclature de noms et de dates relève de l'histoire. L'abbé Victor Tremblay, président de la Société Historique du Saguenay, va leur répondre: "Vous avez voulu mettre — il s'adresse à l'auteur — à la disposition de nos gens, même les plus modestes, le moyen facile de connaitre leurs ancêtres jusqu'à l'origine, de savoir quel sang coule dans leurs veines, à quelle lignée de fondateurs du pays ils appartiennent, par quelle branche et quel rameau ils tiennent à la grande famille canadienne, et cela, moins pour leur permettre de satisfaire une louable curiosité que dans le but d'éveiller et de développer chez eux le sentiment de la continuité familiale et de la solidarité raciale, sentiment qui est le meilleur principe naturel des vertus sociales et du patriotisme".

C'est un fait que les études généalogiques suscitent l'intérêt pour la petite et même pour la grande histoire. Les pâles silhouettes que font surgir les noms d'une ascendance ont bientôt fait d'exciter la curiosité, et de recherche en recherche, de trouvaille en trouvaille, on finit par prendre contact avec l'histoire entière de son pays. Tel historien qui "cause" à la radio sur les interprètes au temps de Champlain n'a pas eu d'autre passion à l'origine que de découvrir ses aïeux. Le Frère Eloi-Gérard a donc bien mérité de l'histoire. Sa compilation comprend 22,451 actes de mariage représentant autant de familles, classées selon la méthode de l'abbé Forgues, auteur des "Généalogies de l'Iles d'Orléans". Inutile d'insister sur la patience qu'a nécessité un pareil travail.

Tout le monde savait que les comtés de Charlevoix et du Saguenay étaient le pays des Tremblay, on reste cependant stupéfait d'apprendre que sur les 22,000 chefs de famille recensés par l'auteur, 3030 portent ce nom. Fait peut-être sans second dans l'histoire, un Monsieur Dufour de Cleveland, Orio, nous ayant demandé, il y a quelques années de retracer son ascendance, il se trouva que l'époux ou l'épouse en chacun des huit couples du cinquième degré avait nom Tremblay. "Croissez et multipliez-vous", telle semble être la devise de cette forte race, originaire du Perche, véritable clan qui, pacifiquement, s'empara de l'antique "royaume du Saguenay". Elle avait, au reste, de qui tenir, étant de la même famille que les Tremblay, sieurs de Gaillon et de la Bonnerie, alliés aux Crestots, du Perche. Après les Tremblay, viennent les Bouchard avec 1314 chefs de Famille, les Simard avec 875, les Lavoie avec 644, les Dufour avec 588, etc.

Nous espérons que le Frère Eloi-Gérard ne s'arrêtera pas en si bonne voie et qu'il mettra au jour d'autres compilations aussi précieuses. Pour l'avantage de ses futurs travaux, nous attirons son attention sur les considérations suivantes:

1. La manière de Forgues adoptée dans "Recueil" est excellente; celle de l'abbé Beaumon appliquée dans les "Généalogies de la Beauce" et de la Côte de Beauré, eût réduit le volume d'un bon quart. Avouons toutefois que ce dernier procédé est plus sujet aux erreurs;

2. Nous conseillons fort le classement des familles selon l'ordre chronologique de leur fondation par le mariage des parents: les recherches en seront facilitées;

3. Il s'avère fort difficile de trouver les parents d'une aïeule, surtout si elle apartient à l'une des 3,000 familles de Tremblay. On pourrait, il nous semble, imaginer un système de renvois qui aurait raison de cette difficulté. Notons en passant, que l'ascendance féminine intéresse beaucoup de gens, et que l'auteur ne devrait pas, parfois la négliger;

4. Le Frère Eloi-Gérard a cru bon de faire précéder nombre de ses séries généalogiques d'une courte *notice sur la famille souche*. Le procédé a toute notre approbation. L'auteur a malheureusement fait trop confiance à Tanguay. Le "Dictionnaire Généalogique" est fort incomplet; il fourmille de fautes de lecture, et son auteur, qui ajoute souvent de son cru, ne se soucie nullement d'identifier les localités d'où sont venus les colons. Une révision sévère du "Dictionnaire" s'impose à qui veut faire oeuvre sérieuse;

L'arbre généalogique de l'Institut Drouin annexé au "Recueil" a fort belle apparence. Phénomène bizarre, la vie y descend des familles et des branches au lieu de monter du tronc. Ajoutons que les demoiselles employées à la transcription des noms, sans doute d'éducation anglaise, n'ont aucune notion des règles qui régissent les abréviations dans la langue française.

BERNEVAL

(1) On peut se procurer ce volume à la Société Historique du Saguenay ou à la Librairie Régionale, Inc., Chicoutimi.

"Le Recueil"

L'actualité se porte vers le Pacifique — et "LE RECUEIL" de mars sert à souhait ses lecteurs sous le rapport des divers domaines que touche la guerre avec le Japon. En plus du résumé d'un captivant ouvrage du Dr Victor Heiser sur les moeurs des Indes Occidentales, ce numéro contient les articles suivants: Nazisme vs Bolchévisme, condensé du "New York Times Magazine"; Sous le masque de la médecine, de "Time"; The Mask of Medicine"; Conspiration d'un peuple, de "La France Libre"; Le lancement d'un navire, de la "Technology Review"; Fils de l'aventure, de "Regards"; Le caoutchouc, nerf de la guerre, du "Samedi"; Les restaurants britanniques, de "Saturday Night"; Une jeunesse privée d'écoles, de "Odsleczy"; L'hiver des cornellés, de "La Voix d'Evangéline"; La psychologie de l'Etatsunien, de "Relations"; Quand Québec était un grand port, de "L'Evénement-Journal"; Club des Hommes Libres, de la Revue Dominicaine"; Bureaucratie et fanatisme, de "La France Libre"; Malte, par Will Noro; Sur le front invisible, de "La Revue Dominicaine"; Evaluation municipale, de "Relations"; L'Ame de la résistance chinoise, de "La Patrie"; Le génie de la psychiâtrie, du "Quartier Latin"; L'homme dans l'ombre, de "Britain To-day"; Remèdes d'autrefois, du "Progrès du Golfe"; Aurores boréales et enseignes, de "Popular Mechanics" et une foule d'autres articles formant en tout 100 pages de lecture solide et du plus haut intérêt. "Le Recueil" se vend 25c. On s'abonne moyennant $2 par an à C. P. 100, Station "B", Québec, P. Q.

Nez Bouché

Mentholatum soulage promptement les rhumes de cerveau les plus sévères . . . dégage les voies nasales. Jarres et tubes 30c. 14BF

MENTHOLATUM

reconforte tous les jours

Voici la France

FRANCE, par J.-F. — CONSOLATION DE PARIS, par Georges Duhamel — ETATS D'ESPRIT, par Pierre Bernus — ECHOS DE FRANCE: LA RIVIERA DEPUIS LA GUERRE, NOUVELLES DES GENS DE MER, PROBLEMES DE JEUNES — PARCE QUE LA TERRE REFLEURISSE, par Henri Pourrat. — LA TERRE, PORT DE REPOS — VILLAGE MODERNE EN AFRIQUE DU NORD — LES BRANDONS, Dépêche de Toulouse — SOUVENIRS, par Francis Carco, de l'Académie Goncourt — TRIO, UN SOIR DE PLUIE, par Jacques Thibaud — VISITE AUX SOEURS DE RIBEAUVILLE, par Camille Mayran — POESIE DEMEURE, par Guy Chastel — LA VIE DE L'ESPRIT — NE LETTRES PAS, MAIS DITES — UNE VISITE A MAILLOL, SCULPTEUR FRANCAIS, par Philippe Dauphin — CLEMENCEAU, HOMME DE LETTRES, par Saint-Georgesde Bouhelier — LA PHRASE — CONTINUITE DE LA PEINTURE FRANCAISE, par Jacques Baron — DOCUMENTS: LE PROBLEME DES RAPPORTS FRANCO-ALLEMANDS; HONNEUR FRANCAIS, par Léon Bailby; FAUSSES MANOEUVRES; LE CHEF AU VISAGE DECOUVERT, par Jean Guitton; Berger: LA FRANCE ENTRE LA FIDELITE ET L'IMAGINATION par Emmanuel Mounier — CHRONIQUE — LE LIVRE DU MOIS: REFLEXIONS POLITIQUES, par Jacques Bainville — SUPPLEMENT: AN ENGLISHMAN'S CREDO, par Charles Morgan.

"VOICI" est en vente à la Librairie du Progrès 0.25 le numéro ou 0.30 par la poste. Pour l'abonnement qui est de $3.00 par année, s'adresser à LIBRAIRIE J.-A. PONY LIMITEE, 554 est, rue Ste-Catherine Montréal.

Gratis

MONTRE-BRACELET

Pour la vente de quelques bouteilles de poches de 1 à 25c. Nécessaire de toute beauté

Rien a débourser

CADEAU SURPRISE POUR PROMPTITUDE

NATIONAL PREMIUM CO

1227 rue Dorchester Montréal

VIENS AVEC MOI

...en forêt
...au camp
...dans la vie

M. l'abbé Joseph Tremblay, curé de St-Ludger de Milot, vient de publier aux ateliers du PROGRES, un tout petit livre qui vaut plus que son pesant d'or. Un livre tout menu et simple, qui n'est pas encombrant, qu'on peut emporter partout avec soi. Il est destiné aux hommes, aux hommes qui vont aux chantiers et à la drave, aux soldats qui vont dans les camps, à tous ceux que leurs occupations tiennent durant de longues semaines éloignés de leur foyer et du dimanche paroissial.

Nous croyons que les hommes le trouveront de leur goût.

VIENS AVEC MOI se divise en quatre parties: PRIERES QUOTIDIENNES, PRIERES DU DIMANCHE, LA MISSION, CHANTIERS CASSES; un appendice contient les prières les plus usuelles en langue anglaise.

Pour accompagner ces prières l'auteur a trouvé dans son âme de prêtre, à l'égard des hommes à qui il s'adresse, des paroles sorties du coeur, des conseils précis, clairs et pratiques pour leur conduite et pour l'accomplissement de leurs devoirs religieux dans les circonstances spéciales où ils se trouvent.

Nos sincères félicitations à M. l'abbé Tremblay.

Citons l'introduction, rien ne saurait mieux dire le but et l'esprit du beau petit livre dont nous parlons.

Au cours de nos Missions dans les chantiers, nous avons constaté avec regret combien la vie du travailleur de la forêt est déprimante pour sa foi. Nous avons été peiné de voir qu'un bon nombre de nos catholiques, même parmi les jeunes gens, ont oublié leurs bonnes habitudes de piété, pour en prendre de mauvaises, de péché, d'indifférence religieuse quelque fois. Le fait de vivre loin de sa famille, de sa paroisse, de son église, met les travailleurs dans un danger constant d'oubli de ce qu'ils avaient de plus cher autrefois. A la place de leur amour du foyer, de la paroisse, de la religion, on sent naître des idées d'indépendance, de liberté, qui se manifestent même dans le dogme et la morale. A cause de leur peu de contact avec le spirituel; à cause de leur lutte pour le matériel nos hommes glissent peu à peu dans l'ignorance religieuse et dans l'affaiblissement de la volonté.

S'ils ont le malheur de rencontrer de mauvais compagnons, des détracteurs de la religion, des mauvais livres, alors c'en est fait de plusieurs: ils ne sont pas capables de réagir contre l'erreur, contre l'appas du mal, et ils tombent souvent dans l'indifférentisme religieux: ils cesseront de prier, ils négligeront les sacrements; ils seront bons avec les bons, mauvais avec les mauvais.

Pour obvier à ce danger, nous avons cru qu'il fallait donner à nos catholique un **aide**, un **ami**, qui puisse les assister, leur rappeler et leur faciliter le devoir de la prière; un **conseiller** qui puisse, par ses judicieuses remarques, faire contrepoids aux influences mauvaises du dehors: compagnons, livres, conversations, exemples...

Tout catholique doit se rappeler qu'il a à soutenir l'honneur de la religion et à donner l'exemple de la vertu, de la prière et de la fidélité à ses devoirs religieux. Catholiques, défiez-vous du respect humain — le pire ennemi de l'homme d'honneur. Que votre exemple soit pour tous vos compagnons un soutien dans la vertu, un remords qui les pousse à une conversion sincère.

Dans la **forêt**, au **camp**, dans la **vie, partout**, soyez de vrais catholiques **"Viens avec moi"** veut être votre compagnon de chaque jour. Il veut vous aider à supporter vos peines et vos fatigues; il veut encore égayer vos ennuis, vous rappeler les joies spirituelles que tout bon chrétien ressent dans le service de Dieu.

"Viens avec moi" veut être le compagnon de tous les travailleurs de la forêt: bucherons, contremaitres, contracteurs, explorateurs-mesureurs, commis, cuisiniers, etc.; le compagnon de vie **au camp**, l'ami de l'**Officier** comme du simple soldat;

le livre de poche dont les conseils seront utiles à tous les hommes et jeunes gens, dans les différentes étapes de la vie.

J. T., ptre.

VIENS AVEC MOI... est en vente à la LIBRAIRIE REGIONALE au prix de 15 sous l'unité.

INDICE DU COUT DE LA VIE EN FEVRIER

L'indice du coût de la vie, calculé par le Bureau Fédéral de la Statistique, avance de 115.4 le 2 janvier à 115.7 le 2 février. Cet indice a fait un gain de 14.8 p.c. d'août 1939 à février 1942. Les indices des aliments et des divres montent du 2 janvier au 2 février, tandis que l'indice du vêtement descend d'une fraction.

Le groupe des aliments avance de 122.3 à 123.1; l'augmentation des pommes de terre, des oignons, de la viande et du thé contre-balance la diminution des fruits et des oeufs. L'indice des divers monte de 106.8 à 107.1 à cause d'augmentations modérées des soins médicaux et des primes d'assurance-vie. L'indice du vêtement baisse d'une fraction ,de 119.9 à 119.8. Les autres groupes sont inchangés; les loyers à 111.2, le combustible et l'éclairage à 112.9, et les fournitures de ménage et les services à 118.0.

Rhumes, Grippes

Maux de Tête, de dents, Douleurs Rhumatismales

Douleurs Périodiques

L'efficacité toute spéciale de l'antidouleur **ANTALGINE** est due à sa **formule scientifique.** Les calmants ordinaires sont déprimants et provoquent de la fatigue. Tel n'est pas le cas pour l'antidouleur **ANTALGINE** qui **n'affecte ni les nerfs ni le coeur.**

L'Antidouleur **ANTALGINE** a maintenant plus de **25 ans d'existence.** Grâce à ses **qualités** réelles, il a su conquérir la **confiance** des malades et s'imposer dans la majeure partie du pays. Quiconque en a fait l'essai, continue à en faire son calmant favori.

Essayez **ANTALGINE** et vous serez convaincu de son **efficacité.**

(32) *En vente partout 25¢ et 75¢ la boîte.*

ANTALGINE

A DOLBEAU

Dolbeau, (D.N.C.)

Trouvé mort.

M. A.-E. Miller, de Montréal, voyageur pour Dominion Rubber, a été trouvé mort dans son lit, jeudi matin, au Staff House de Dolbeau. Il était âgé de 42 ans. On croit qu'il s'agit d'une syncope.

Un bureau de placement provincial a été ouvert à Dolbeau, la semaine dernière, par M. Roger Bergeron. M. Jacques Malot, de Joliette, a la direction du bureau qui s'occupera des engagements pour tous les chantiers forestiers et les chantiers de construction à l'ouest et au nord du lac St-Jean. L'ouverture d'un tel bureau s'est imposée à la suite des travaux importants exécutés présentement dans la région de Dolbeau.

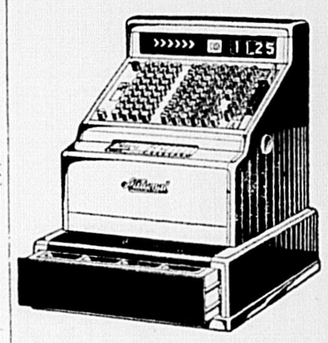

NOUVEAU MODÈLE

Ce nouveau système de Caisse Enregistreuse "National" (Classe 20) réunit, dans une machine compacte et à très bas prix, une comptabilité simplifiée et les avantages d'une additionneuse électrique. Demandez une démonstration.

ADJUTOR HUOT,
Représentant

The National Cash Register Co. of Canada, Limited.

301, blvd Charest, — QUEBEC

Cartes professionnelles

ARCHITECTES

LAMONTAGNE & GRAVEL
ARCHITECTES
Edifice Giroux, rue Racine
CHICOUTIMI, QUÉ.
— TEL. 356 —

DENTISTE

PAUL RIVERIN
DENTISTE
335, RUE RACINE
Voisin du Théâtre — Chicoutimi
TÉL: 880
(BUREAU ET RÉSIDENCE)
Bureau ouvert de 7 à 8 heures le soir.

AVOCAT

J.-C. GAGNÉ, C. R.
AVOCAT
253, RUE RACINE — TÉL.: 274
CHICOUTIMI

AVOCAT

Joseph Dandurand
AVOCAT
262, RUE RACINE — TÉL. 787
CHICOUTIMI

AVOCAT

TÉL.: 299 — 256 RACINE
Roland Angers
AVOCAT
CHICOUTIMI
Bureaux en face de la Commission des Liqueurs.

Encouragez nos annonceurs.

Léonard Lavallée, Ba. O.
Optométriste
Bachelier licencié de l'Université de Montréal
190, rue St-Dominique — JONQUIERE, P. Q.

Examen de la Vue

Examinateur officiel: Price Brother's

Le Livre qu'il faut lire

NOUVEAUTÉ

LE JAPON

Grande Puissance Moderne

par

JEAN RAY

(Plon, éditeur, Paris 1941)

Connaissez-vous le Japon? Connaissez-vous ses forces militaires et morales, sa puissance d'organisation, ses ressources industrielles, etc...? Savez-vous quel ennemi fanatique les Britanniques, les Américains et leurs Alliés doivent combattre dans le Pacifique?... Non!... Alors! Lisez

"LE JAPON, GRANDE PUISSANCE MODERNE"

par Jean Ray, ouvrage formidable et d'une brûlante actualité.

Un volume de 250 pages, avec deux cartes

Prix du volume **$1.25**

Par la poste **$1.35**

La Librairie Régionale, Inc.

(Service de librairie du "Progrès")

12, Ave Labrecque, Tél.: 402 Chicoutimi

LE CREDIT BANCAIRE EST ESSENTIEL A LA DEFENSE

Les prêts nécessaires pour soutenir l'effort de guerre du Canada ont naturellement la priorité sur le reste à la Banque, à ce moment-ci. Cependant, le crédit commercial pour les fins constructives habituelles du temps de paix fonctionne toujours comme à l'ordinaire.

Le maintien d'une économie saine, au fonctionnement harmonieux comme en temps normal, est indispensable à la défense nationale — et la Banque tient un rôle important dans ce domaine.

A quelque branche des affaires que vous soyez intéressés, nous vous invitons à venir exposer vos problèmes financiers au gérant de notre succursale la plus rapprochée.

BANQUE DE MONTREAL

"BANQUE QUI ACCUEILLE BIEN LES PETITS DEPOSANTS"

Service de banque moderne et expérimenté ... fruit de 124 années de fructueuses opérations

Éclatante victoire du Chicoutimi junior contre les As: 7 à 4

Gaudreault, avec trois points, égalise deux fois. — Laval Savard compte deux points. — Lapointe se signale dans les buts du Chicoutimi. — Bernard, Dusseault et Turgeon brillent chez les visiteurs. —Deuxième partie, ce soir, à Québec. — Assistance de 1,500 personnes. — La reine des sports met la rondelle au jeu.

Le Chicoutimi junior, champion du district de Chicoutimi, a remporté une magnifique victoire sur les As de Charlesbourg, mardi soir, à l'Aréna de Chicoutimi, au compte de 7 à 4. Les juniors de Ludger Maltais ont été à la hauteur des espérances que leurs partisans avaient mises en eux. Environ 1,500 personnes ont fait une belle ovation aux juniors de Chicoutimi lorsqu'ils prirent l'avantage et surtout lorsque le son de la cloche annonça la fin de la partie et la victoire des nôtres.

Cette première partie de détail contre les gars de Charlesbourg a été l'une des plus intéressantes de la saison. La reine des sports, mademoiselle Henriette Catoule, mit la rondelle au jeu aux applaudissements de toute la foule.

Lorsque les juniors de Québec firent leur apparition sur la glace, la plupart des spectateurs furent surpris de leur poids; mais la surprise fut encore plus grande lorsque les juniors de Québec comptèrent deux points en six minutes contre l'équipe locale. La foule semblait consternée et rien n'annonçait encore le résultat obtenu à la fin de la partie. Bien dirigés par le coach Gauthier, aidé de Léo Quenneville, les juniors de Chicoutimi ne se découragèrent pas et continuèrent de batailler ferme. La mise en échec fut serrée, surtout du côté de Québec, mais ils visitèrent le pénitencier plus souvent que les nôtres.

Bernard, sur une passe de Dussault, et ce dernier sur une passe de Turgeon, donnèrent l'avantage aux As, dès le début de la partie. R. Quenneville donna un peu d'encouragement à nos joueurs en comptant seul après 13 minutes dans cette période.

Le Chicoutimi revint sur la glace bien déterminé à faire son possible, ce qui porta des fruits. Gaudreault, dans une mêlée devant les buts de Cantin, s'empara de la rondelle et la logea dans le coin des filets, égalisant ainsi le compte à 2 à 2. Trois minutes plus tard, Turgeon, sur une passe de Bernard, donna l'avantage aux visiteurs. Le jeune Gaudreault, sur des passes de Lindsay et de Bellavance, égalisa de nouveau à 3 à 3. Quelques secondes plus tard, Laval Savard s'échappa seul, et, après une montée individuelle magnifique, compta le quatrième point du Chicoutimi. Au milieu de la période, Savard répéta de nouveau cet exploit aux applaudissements d'une foule en délire. Chicoutimi menait alors par 5 à 3.

Dès le début de la troisième période, les As se lancèrent à l'attaque avec furie, et réussirent à compter. Gingras, sur des passes de Tremblay-Barsetti, déjoua Lapointe pour compter le dernier point des As. Une minute plus tard, Gaudreault, sur une passe de G. Quenneville, portait le compte à 6 à 4. Marcel Picard porta le compte final à 7 à 4 lorsqu'il s'échappa seul et déjoua tous les joueurs des As ainsi que le gardien de buts pour compter l'un des plus beaux points de la soirée.

Les As eurent l'avantage au début de la partie, mais ils furent complètement déclassés dans les deux dernières périodes. Les juniors du Chicoutimi méritent tous des félicitations pour leur jeu d'ensemble magnifique, leur bel esprit sportif et leur belle tenue. Toute la population leur souhaite une autre victoire à Québec.

Après la partie, les visiteurs ainsi que tous les joueurs des clubs de la ligue furent reçus à un délicieux goûter à la salle de Badminton de la Centrale. Plusieurs discours furent prononcés et la soirée se termina par le chant: O Canada.

ALIGNEMENT

AS DE CHARLEBOURG: But: A. Cantin; défenses, A. McLaughlin et P. Moreau; centre, J. Dusseault; ailes, J. Lavoie et J.-P. Turgeon; subs.: C. Bernard, L. Barsetti, D. Tremblay, G. Walsh et G. Gingras.

CHICOUTIMI: But: L.-J. Lapointe, défenses: P. Quenneville et L. Savard; centre: E. Lindsay; ailes: M. Picard et R. Quenneville; subs.: R. Frenette, G. Fraure, J.-B. Bellavance, A. Gaudreault, R. Bélanger, E. Pedneault et G. Quenneville.

SOMMAIRE

1ère PERIODE

1	As: Bernard (Dusseault)	5.20
2	As: Dusseault (Turgeon)	6.20
3	Chicoutimi: R. Quenneville	13.20
	Punitions: Quenneville, Picard, Barsetti, Walsh.	

2ème PERIODE

4	Chicoutimi, Gaudreault	1.25
5	As, Turgeon (Bernard)	4.00
6	Chicoutimi, Gaudreault (Lindsay-Bellavance)	7.05
7	Chicoutimi, Savard	7.15
8	Chicoutimi, Savard	13.50
	Punitions: Moreau, McLaughlin, Turgeon.	

3ème PERIODE

9	As, Gingras (Tremblay-Barsetti)	14.00
10	Chicoutimi, Gaudreault (G. Quenneville)	15.40
11	Chicoutimi, Picard	18.20
	Pas de punitions.	
	Arbitres: Camil Henri, Québec; Alphonse Perneault, Chicoutimi.	

Saguenay-Paper a gagné par 5 à 4, hier soir; égalité dans les parties

J.-M. Gobil compte le point victorieux. — Une période supplémentaire. — Duel entre les gardiens de buts. — Adolphe Chevalier agit comme arbitre.

Jean-Marie Gobeil, du Saguenay-Paper, a donné la victoire à son club, hier soir, à Port-Alfred, en comptant le seul point de la période supplémentaire, devant une foule d'environ 1,000 personnes. Les deux clubs avaient chacun quatre points et il fallait faire un maître. Jean-Marie Gobeil, avec deux points et un "assist" fut l'étoile de la partie; Simard, Imbeau, les frères Delisle et Imbeau se signalèrent également pour les vainqueurs.

La partie ne commença qu'après neuf heures, hier soir, le Chicoutimi n'étant pas arrivé à temps. Les spectateurs trépignaient d'impatience et attendaient avec hâte l'ouverture des hostilités. Le populaire Adolphe Chevalier agissait comme arbitre et s'en tira à la satisfaction de tous les spectateurs et des deux clubs.

Ce fut un vrai duel entre les gardiens de buts à Port-Alfred, des deux côtés, on manqua des buts ouverts, les gardiens de buts en arrêtèrent d'autres qui auraient pu facilement être des points. Les deux clubs jouèrent magnifiquement et eurent tour à tour l'avantage. Il n'y eut que quelques punitions.

G. Lamirande, sur une passe de Lambert, compta le seul point de la première période après 16 minutes de jeu. E. Delisle, sur une passe de L. Delisle, égalisa dès le début de la seconde période. J.-P. Lamirande, sur une passe de Lambert, donna de nouveau l'avantage d'un point à Chicoutimi, une minute après. D. Dallaire, sur une passe de A. Dallaire, égalisa de nouveau et porta le compte à 2 à 2.

Au milieu de la période, alors que Saguenay-Paper avait un joueur au pénitencier, J.-M. Gobeil, après avoir reçu la rondelle de Imbeau, lança derrière Perron pour donner l'avantage au Saguenay-Paper. J.-P. Lamirande égalisa à 3 à 3, sur une passe de son frère, au début de la dernière période. Après huit minutes de jeu, Imbeau, sur une passe de Gobeil, donna l'avantage à son club, mais J.-M. Lapointe égalisa de nouveau. Le compte était à 4 à 4. Les deux clubs bataillèrent ferme sans pouvoir compter jusqu'à la fin de cette période.

Dans la période final, Gobeil compta après 2 minutes de jeu, pour donner la victoire au Saguenay-Paper par 5 à 4. Les parties sont maintenant de 2 à 2 et la prochaine partie aura lieu à Chicoutimi, vendredi soir.

Les frères Lamirande, Lambert et Lapointe, sans oublier Perron, le gardien de buts, jouèrent magnifiquement. J.-P. Picard et McQuilham étaient absent. Pour Saguenay-Paper, tous les joueurs se mirent en évidence et jouèrent avec ténacité jusqu'à la victoire finale.

VENDREDI, 6 MARS

Le Chicoutimi, qui avait perdu la première partie de détail aux mains du Saguenay-Paper, à l'aréna de Chicoutimi, a pris sa revanche, vendredi dernier, à Port-Alfred devant une assistance record. Le Chicoutimi tenta mais vainement de rendre au Saguenay-Paper le blanchissage qu'il avait essuyé lors de leur première rencontre. Cette partie égalisa les chances, puisque les deux clubs avaient chacun gagné une partie.

Un fort vent du nord qui s'éleva dans l'après-midi avait permis à Port-Alfred de faire un peu de glace et c'est sur une très belle glace que les deux clubs s'affrontèrent pour la seconde fois afin de continuer le détail qui décidera du championnat de la ligue.

C'est Lapointe, sur une passe de Lambert qui compta le premier point, après 1 minutes de jeu dans la première période. Au milieu de cette période, un spectateur se servit d'un sifflet et une grande partie des joueurs s'arrêtèrent croyant que l'arbitre avait sifflé, mais Lambert qui avait la rondelle, la lança derrière Marc-Aurèle, qui ne tenta aucunement de l'arrêter. Malgré les protestations des joueurs du Saguenay-Paper, les arbitres durent accorder le point. Ceci désempara un peu les gars de la Baie, qui néanmoins continuèrent avec leur entrain habituel.

La seconde période n'apporta aucun changement au pointage et le Chicoutimi semblait bien décidé à rendre la partie de dimanche dernier au Saguenay-Paper, mais J.-M. Gobeil, déjoua leurs plans. Ceci marquait le début de la troisième période.

Deux minutes plus tard, J.-P. Lamirande, sur une passe de Lambert, donnait l'avance de deux points au Chicoutimi. E. Delisle, sur une passe de A. Dallaire, compta un autre point pour Saguenay-Paper vers la fin de la période. Les gars de la Baie attaquèrent à cinq hommes pendant les dernières minutes, mais sans pouvoir compter.

Lambert, avec un point et deux assistances, fut l'étoile de la partie, mais tous les joueurs des deux côtés méritent des félicitations pour leur jeu magnifique. Soulignons aussi le gardien de buts de Chicoutimi, M. Perron, qui fut très solide dans sa cage. Cette partie fut une des meilleures de la saison jouée à Port-Alfred.

DIMANCHE, 8 MARS

Une foule record d'environ 1,700 personnes a envahi l'aréna de Chicoutimi, dimanche dernier, pour la troisième partie de détail entre le Saguenay-Paper et le Chicoutimi. Ces deux clubs, qui avaient chacun une partie de gagnée, se rencontraient pour le détail final de quatre parties dans sept.

La partie fut assez rude à certains moments et les arbitres durent distribuer plusieurs punitions pour garder le contrôle de la partie. Une punition infligée à un joueur de Saguenay-Paper leur coûta la partie, alors qu'ils menaient par 4 à 2 et qu'il ne restait que quelques minutes à jouer dans la dernière période.

Les deux équipes ont joué magnifiquement, mais le Saguenay-Paper eut l'avantage dans les deux dernières périodes. La période supplémentaire fut toute à l'avantage du Chicoutimi qui était encore plein d'enthousiasme d'avoir égalisé le compte à la fin de la dernière période. Les partisans du Saguenay-Paper, qui avaient compté sur une victoire jusqua'ux dernières minutes, furent fort désappointés.

Jean-Marie Gobeil compta le premier point après trois minutes dans la première période, mais Lambert, sur une passe de McQuilham et J.-P. Lamirande portèrent le compte à 2 à 1 pour Chicoutimi. Le Saguenay-Paper compta deux autres points dans la seconde période, alors que L. Simard et les frères Dallaire déjouèrent Perron du Chicoutimi.

Jacques Tremblay, l'un des meilleurs joueurs du Saguenay-Paper porta le compte à 4 à 2 sur une passe de Imbeau. Mais, alors qu'il ne restait que quelques minutes dans cette période, Lamirande et McQuilham, profitant du fait que Saguenay-Paper avait un joueur au pénitentier, déjouèrent Marc-Aurèle deux fois pour égaliser les chances.

La période supplémentaire fut favorable au Chicoutimi qui compta trois points. Dechesne, McQuilham et G. Lamirande comptèrent chacun un point, tandis que Jacques Tremblay comptait le dernier point du Saguenay-Paper alors qu'il ne restait plus que 15 secondes dans cette période. Le Chicoutimi remportait donc cette partie par 7 à 5 et même par deux parties à une dans le détail final.

SEANCE DE LUTTE A KENOGAMI

Victor Delamarre au programme.

Les amateurs de lutte de la région seront servis à souhait, lundi prochain, 16 mars, alors qu'ils auront le plaisir de voir à l'oeuvre le favori des foules dans notre région et même à l'extérieur, Victor Delamarre, l'homme fort du Lac-Bouchette. Victor rencontrera, ce soir-là le fameux turc, Ali Aliba, qui a paru plusieurs fois dans des programmes de lutte à Chicoutimi et qui a fait ses preuves. On peut s'attendre à ce que cette rencontre soit pleine d'imprévu.

Cette soirée de lutte, qui aura lieu dans la grande salle du collège de Kénogami, a été organisée par le promoteur Lucien Meloche, de Québec. Le populaire Guillaume Basque, de Kénogami, agira comme arbitre.

Au cours de cette soirée, on verra aussi, Richard Delamarre, fils de Victor, aux prises avec Young Tarzan, un des meilleurs athlètes du matelas. Il y aura aussi Acrobatie, exercices de culture physique etc.

Le public est cordialement invité à cette soirée qui promet d'être très intéressante.

M. TUCK BRISE LE RECORD AVEC 379

La ligue des quilles mixtes de Chicoutimi vient de terminer les séries régulières et commencera bientôt son détail. Ces prochaines parties promettent d'être très intéressantes car les équipes se sont fait un duel serré à la fin des parties régulières.

Les deux dernières semaines ont été particulièrement intéressantes, surtout si l'on considère le magnifique record établi par M. Tuck, au pointage de 379.

La semaine dernière, deux clubs finirent avec le même nombre de points; c'était la première fois que pareille chose arrivait dans la ligue mixte. Après le détail réglementaire, le Victoria triompha des As par 2 à 1. L'Etoile remporta une belle victoire par 3 à 0 contre l'Orange Kist qui était privé d'un joueur. Le Vi-Co remporta la victoire sur le Royal par 2 à 1.

La première partie de détail, aura lieu demain soir, vendredi 13 mars.

Voici la position des équipes avant le détail:

As 28 points; Orange Kist 26 points; Vi-Co 26 points; Victoria 24 points; Etoile 18 points; Royal 13 points.

LE HOCKEY A KENOGAMI

Kénogami, (D. N. C.)

Les Révérends Frères du Collège du Sacré-Coeur, ont organisé, encore cette année une ligue de hockey, sous la gérance du Révérend Frère Paul-Arthur. On sait que le club Kénogami-Jonquière Jr. est composé pour la plupart d'anciens joueurs du collège. Ces vaillants professeurs méritent bien notre appui puisqu'ils contribuent à conserver l'esprit sportif de nos jeunes. Les ligues de hockey sont divisées en deux catégories. Les catégories A et B. La première comprend 4 clubs et composés des jeunes de 14 à 17 ans. Ces clubs sont: As, Castors, Canadiens, Royals. Ces différentes équipes ont joué chacune 5 parties. Voici les positions à la fin des parties de ligue:

Catégorie A.

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Canadiens	5	3	1	1	13	12	7
As	5	2	1	2	10	9	6
Royals	5	1	2	2	8	10	4
Castors	5	1	3	1	10	14	3

Les parties de détail sont déjà commencées et les Castors ont éliminé les Royaux par le compte de 1 à 0. Les Castors rencontreront les As prochainement. Le vainqueur de cette rencontre jouera un 2 dans 3 avec le Canadien champion de la ligue. Le gagnant aura bien mérité la coupe tant disputée.

La seconde catégorie, soit la B, est formée de 4 équipes elle aussi. Elle comprend les clubs: Aiglon, Kénogami, Saint-Henri et Voltigeur. Voici la position des clubs.

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Voltigeurs	4	4	0	0	21	7	8
Saint-Henri	4	2	1	1	10	11	5
Kénogami	4	1	1	2	6	10	4
Aiglon	4	1	2	1	8	15	3

La partie qui devait être jouée dimanche dernier entre le Petit Canadien et les Séminaristes n'a pas eu lieu à cause de la température, la rencontre est remise à samedi prochain dans l'avant-midi, et sera probablement jouée à l'aréna de Chicoutimi.

LA MASCARADE A SAINTE-ANNE

Ste-Anne. —

En dépit d'une température maussade, Ste-Anne a vu affluer un très grand nombre de concurrents qui, bravant le vent et la tempête, sont venus prendre part à la grande mascarade annuelle qui remporta un succès sans précédent.

Le Comité d'organisation remercie chaleureusement les généreux donateurs des prix.

Les heureux gagnants furent: 1er prix d'originalité: La Nuit, (Mlle Monique Petit). — 2e prix d'originalité: Royal Air Force, (M. Fernand Simard). — 1er prix: Emprunt de la Victoire (Mlle Rolande Hudon). — 2e prix: Matelots (M. Jean-Baptiste Blackburn et M. Henri Tremblay). — Drapeaux français: (M. et Mme René Côté). — Voleurs de coeurs. (Julien Gravel). — Drapeau britanninque (Charlotte Gravel). — Ecuyer Rouge (François Tremblay). — V de la Victoire: Mlle Gertrude Tremblay. — Ecossaise: Normande Gravel. — Univers: Fleurette Gravel et Gaston Gaudreault. — Valentine: Judith Gauthier. — Bohémienne: Thérèse Boucher. — Nuit étoilée: Mlle Emilie Mailloux. — La Victoire: Julienne Boucher. — Feuille d'Erable: Noella Brassard. — Pirates: Mlles Maude et Paula Tremblay. — Armée: Roland Mailloux. — Garde Malade: Paule Tremblay. — Le Papillon: Carol Simard. — Montre Elgin: Jean-Baptiste Verreault. — Pepsi Cola: Edgar Verreault. — Feuille d'Erable: Aline Fillion. — Bohémienne: Thérèse Boucher. — Oncle Sam: Jules Simard. — L'Ecuyer: Gaspard Gravel. — Le Petit Cadet: Marcel Fillion. — Fleurs du Printemps: Jacqueline Villeneuve. — Donat et Ti-Mousse: Gaston Tremblay "Lud" et Jean-Marie Morin. — Epargne de guerre: Noel Simard. — Turc: Bertrand Fillion. — La Victoire: Laurier Gravel. — Le Diable Rouge: Lucien Chouinard. — Le Chasseur: Gilbert Gravel "Lio". — Le Petit Breton: Guy Simard. — Le Charmeur: Gilbert Gravel. — Esquimaux: Napoléon Roussel. — Churchill: Jacques Petit.

Trois prix de présence furent attribués: 1er, Mme François Tremblay. — 2e, Mme Patrick Tremblay, "Alex". — 3e, Mlle Thérèse Girard.

Une belle lampe de salon fut tirée au sort et gagnée par Mme Alexis Boivin.

Feu Thérèse Desgagné

Thérèse Desgagné, fille de M. l'architecte Léonce Desgagné, de Chicoutimi, est décédée à l'hôpital du Sacré-Coeur à Québec. Les funérailles auront lieu vendredi matin à 9 h. à la Cathédrale.

Le **Progrès** offre ses plus vives condoléances à M. et Mme Desgagné.

Aux jeunes époux

Allocutions de S. S. Pie XII

Le Souverain Pontife continue malgré la guerre à donner des audiences. Il aime particulièrement recevoir les nouveaux époux. Chaque semaine, il leur adresse la parole et leur fait entendre les plus judicieux conseils. Ses allocutions, d'une haute inspiration, sont imprégnées à la fois de poésie et d'un grand sens pratique. Il en est, comme celle sur le printemps de la famille, qui sont de vrais petits chefs-d'oeuvre.

L'Oeuvre des Tracts a déjà publié deux brochures, intitulées **Aux jeunes mariés** et contenant des allocutions de Pie XII. Elle en publie aujourd'hui une troisième où se trouvent quatre allocutions, dont celle sur le printemps de la famille.

Cette brochure se vend 10 sous à l'**Action paroissiale**, 4260, rue de Bordeaux, Montréal et à la **Librairie Régionale**.

Pour toutes vos réparations de
CLAVIGRAPHES
de toutes marques, machines à additionner, caisses enregistreuses, balances calculatrices, etc., ainsi que service de pièces de rechange, adressez-vous à . . .
Raoul Blackburn
66, Av. Bégin, CHICOUTIMI
TÉL. : 246
Une garantie de trois mois accompagne toute réparation.

Coups de gouret

Un geste éloquent sur la glace ne révèle pas toujours un bon orateur!

• • •

Les guerres se gagnent sur les champs de bataille!

Les parties de hockey se gagnent sur la glace!

C'est pas pareil, mais c'est la même chose!

• • •

A Chicoutimi on a enlevé le rationnement sur le ruban, à cause des parties de détail. Résultat: les bouts de rubans se vendent cher!

• • •

Pour des juniors, c'étaient des juniors! Mais c'étaient de gros juniors, admettons-le!

• • •

Dans les petits pots, les bons onguents dit Almas.

• • •

Pourquoi des "salles pour fumer", si tout le monde fume dans l'aréna?

• • •

Le hockey n'est pas un jeu de salon, c'est vrai, mais ce n'est pas un chantier non plus.

• • •

Le coût de la vie monte. Tout monte. Même les bâtons de hockey sont trop hauts!

• • •

Les physionomies changent avec chaque point. Mais quant le point n'est point point, certaines physionomies changent encore plus.

G. FROID.

GARRY WELLS SE CLASSE PREMIER

Le slalom de la Zone du Saguenay

Le club de Ski de Chicoutimi a tenu l'un des derniers tournois de la Zone du Saguenay, dimanche dernier à Ste-Anne de Chicoutimi. Une foule nombreuse se rendit à cette endroit pour assister aux tournois qui remportèrent un brillant succès.

Garry Wells, de Chicoutimi, se classa premier dans le slalon qui réunissait une dizaine de concurrents. Chez les dames, Henriette Catoule se classa première. Voici la liste des gagnants:

SLALOM (HOMMES)

Rang	Nom	M.	S.	F/S.
1	Garry Wells, Chic.	1.	47.	00.
2	Archambeault, Arvida	1.	50.	02.
3	D. Ward, Arvida	1.	58.	00.
4	E. H. Sangwine, Arvida	1.	59.	06.
5	M. Pagé, Chic.	2.	20.	08.
6	Alb. Levesque, Baie	2.	23.	
7	E. Gagnon, Arvida	3.	18.	
8	J. Aspin, Arvida	4.	35.	03.
9	Alt. Locke, Arvida (x)	1.	55.	
10	P. Desbiens, chic. (x)	1.	14.	
	(x) (Disqualifiés).			

SLALOM (DAMES)

Rang	Nom	M.	S.	F/S.
1	H. Catoule, Chic.	1.	13.	04.
2	Rita Lagacé, Chic.	1.	20.	08.
3	Fleurette Dufour, Chic.	1.	24.	02.

Accident à l'aréna

Un garçon d'une dizaine d'années a fait une chute d'une quinzaine de pieds, dimanche après-midi à l'aréna de Chicoutimi. Le garçon s'était juché sur une annonce contrairement aux réglements de l'aréna. Fort heureusement, l'enfant ne s'est pas blessé grièvement. La direction de l'aréna rappelle de nouveau que tout exploit qui consiste à monter sur les poutres d'acier ou sur les panneaux d'annonce, est strictement interdit.

HERNIE SOULAGÉE
Notre méthode améliorée a soulagé des milliers. Pas de courroie sur la jambe, pas d'élastique, pas d'emplâtres. Pas de pression sur les hanches ou l'épine dorsale. Rien qu'un coussinet Flexo. Diffère totalement des autres. Recommandé par médecins, mécaniciens, connus de partout. Très léger. PEU COUTEUX. GARANTI. Demandez renseignements et offre d'essai.
SMITH MANUFACTURING COMPANY
Fondé en 1893 Dept. 203 Preston, Ont.

SALLE DU COLLEGE A KENOGAMI
SÉANCE de LUTTE
Victor Delamarre vs Ali Aliba, le turc
2 dans 3 à finir
Richard Delamarre vs Young Tarzan
3 rencontres intéressantes
EN PLUS
VAUDEVILLE — CHANT — MUSIQUE, ETC.
LUNDI SOIR, LE 16 MARS 1942
HAUT-PARLEURS
Arbitre: Guillaume Basque
ADMISSION RESERVEE: 80c. Taxe 10c. Total 90c.
ADMISSION GENERALE: 60c.
BILLETS EN VENTE CHEZ
BRADETTE & CARIGNAN
KENOGAMI

LE CLUB DE SKI TOUJOURS EN TETE

Records à date. — Moyenne des joueurs. — Le détail commencera bientôt.

La ligue industrielle des petites quilles continue ce soir, ses parties régulières, avec un intérêt toujours grandissant, à mesure que le détail approche. La position des clubs n'a guère changé avec les dernières parties de ligue. Le club de Ski mène toujours le bal, suivi de près par la Cie Electrique. Price Brothers et les Banques se font la vie dure pour la troisième position. On ne sait encore combien de clubs participeront au détail, mais cette question devrait se régler sous peu.

Voici la position des clubs à date, ainsi que les records de la ligue et la moyenne de chaque joueur.

POSITIONS DES EQUIPES

	G.	P.	Pts
1 Club de Ski	34	17	29,954
2 Cie Electrique	30	21	28,541
3 Price Bros.	27	24	28,744
4 Banques	27	24	27,906
5 Chev. de Colomb	19	32	28,119
6 Cie du Téléphone	16	35	27,624

RECORDS A DATE

3 parties: M. Tuck, Cie Electrique 490. — Partie simple, J. Hudon, Club de Ski 211. — Meilleures 3 parties (Equipe) Club de Ski 1,938. — Meilleure partie simple (équipe) Club de Ski 723. — Blanchissages enregistrés: Club de Ski 6, Price Bros., 5.

Blanchis le plus souvent: Chevaliers 6, Cie de Téléphone 5.

RECORDS INDIVIDUELS

	P.J.	Pts	Moyenne
1.—Club de Ski.			
J. Hudon	47	6,164	131.1
E. Ouellet	48	6,183	128.8
E. Larouche	45	5,516	122.3
L. P. Desbiens	3	328	109.3
F. Levesque	42	4,549	108.3
P. Tremblay	36	3,789	105.2
M. Fortin	17	1,790	105.2
W. Coulombe	4	419	104.7
R. Giroux	12	1,141	95
2.—Cie Electrique du Saguenay			
M. Tuck	51	7,251	142.1
P. Ouellet	37	4,245	114.6
F. Leclerc	44	5,012	113.9
A. Lapointe	33	3,436	104.1
L. Beaudoin	36	3,660	101.6
R. Brosseau	16	1,526	95.5
Ed. Ls Maltais	16	1,476	92.2
R. Casgrain	17	1,526	89.7
A. Caouette	3	256	85.3
A. Ouellet	1	75	75
3.—Price Bros.			
P. Duhaime	45	5,680	126.2
M. Girard	48	5,660	117.9
A. Robitaille	24	2,757	114.8
H. Tellier	39	4,410	113
M. Potvin	36	3,918	108.8
O. Archambault	14	1,492	106.5
J. L. Delisle	16	1,662	103.8
G. Taché	4	398	99.5
L. Gosselin	25	2,412	96.4
P. Larouche	4	354	88.5
4.—Banques			
L. Dubois	37	4,894	132.2
G. Dallaire	30	3,459	115.3
G. Houle	14	1,551	110.7
N. Blanchette	44	4,770	108.4
G. Chaussé	39	4,045	103.7
J. H. Lavlolette	42	4,311	102.6
G. Desjardins	40	4,060	101.5
R. Dagenais	2	196	98
D. Simard	6	532	88.6
Lavoie	1	88	88
5.—Chevaliers de Colomb			
J. C. Girard	50	5,812	116.2
A. Simard	44	5,061	115
L. Emond	41	4,641	113.2
R. Delisle	32	3,585	112
A. Garnat	11	1,225	111.3
M. Vachon	25	2,663	106.5
J. Lapointe	26	2,741	105.4
A. Tremblay	3	309	103
F. Thiffault	5	512	102.4
O. Beauregard	12	1,111	92.5
6.—Cie du Téléphone			
H. Dubé	43	5,151	119.7
J. N. Gagnon	9	1,051	116.7
P. Jobin	45	5,228	116.1
Gus. Tremblay	50	5,684	113.6
J. M. Maltais	15	1,559	103.9
Gonz. Tremblay	32	3,302	103.1
G. Maltais	21	2,074	98.7
R. Hamilton	13	1,265	97.3
Poulin J. A.	21	2,070	98.5

L'HISTOIRE DU SAGUENAY

Le livre que toutes les familles de la région devraient avoir.

A la Librairie Régionale, Inc., 12 avenue Labrecque, Chicoutimi. Prix.

Les durs travaux ne lui font PAS PEUR!
Avec un bon appétit, des muscles bien développés, des nerfs solides, cet homme peut fournir un maximum d'efforts sans beaucoup de fatigue.
Quelle différence avec certains de ses compagnons qui ont toujours hâte que la journée finisse! Quelle différence dans la "paye" au bout de la semaine! Pourquoi ceux qui manquent de force, d'appétit, qui souffrent de fatigue habituelle, de nervosité, de douleurs de dos ou de reins dues à l'épuisement ne prennent-ils pas les PILULES MORO? Ce bon tonique ne coûte pas cher et aide beaucoup les hommes fatigués.
"J'étais tellement souffrant du mal de reins que j'étais indécis si je devais abandonner de travailler. Après ma journée faite, je ne pouvais me coucher par le fait que couché, je souffrais davantage. Mon poids diminuait de même que mon appétit. C'est avec les PILULES MORO que je me suis tonifié et petit à petit mon mal a diminué, je mangeais plus et je me sentais mieux en général. J'ai continué ce traitement jusqu'à ce que je me sente très bien. Depuis, chaque année, je prends quelques boites de PILULES MORO et si je suis en santé c'est dû au fait que j'emploie ce bon tonique. . ."
(Signé) — GERARD MAHEU, CHAMBLY CANTON, P.Q.
Témoin (Signé) — Y.P.
Pilules Moro, par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25
PILULES MORO
Cie Chimique FRANCO Américaine Limitée, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

ANNONCES CLASSIFIÉES

— TARIF —

Un sou le mot, minimum 25 sous

Naissances, fiançailles mariages, services anniversaires, remerciements pour sympathies, etc.: 50 sous par insertion suivant la formule ordinaire.

Toutes les annonces doivent nous parvenir au plus tard le mercredi pour publication le lendemain.

Conditions de paiement: comptant. Annonces facturées chargées le double.

ON DEMANDE

BOIS DE CHAUFFAGE DEMANDE. — On demande 200 cordes de bois de 15 pouces de longueur ou en 4 pieds de longueur, 100 cordes de merisier et 100 cordes de bouleau. S'adresser au Progrès du Saguenay.

LOGEMENT DEMANDE. On demande un logement de 5 pièces avec chambre de bain. S'adresser au Progrès du Saguenay.

FILLE DEMANDEE. — On demande une fille pour servir aux tables, bon salaire. S'adresser au CAFE NEW STAR, Chicoutimi.

LOGEMENT DEMANDE. On demande un logement de 4 ou 5 pièces avec chambre de bain. S'adresser au Progrès du Saguenay ou Tél.: 1008.

ON DEMANDE — Chambre à louer pour deux personnes. S'adresser au Canadien National, office des billets, Chicoutimi.

ON DEMANDE. — Homme actif demandé, pour la vente de matériaux de construction et ferronnerie. Expérience exigée. S'adresser casier postal 218, Dépt. A. Chicoutimi.

ON DEMANDE. — Un logement de quatre ou cinq pièces. Téléphonez 402 ou 154.

VENDEURS DEMANDES pour vendre à domicile nos 225 nécessités domestiques. Payons bonne commission et offrons en outre des primes. Remèdes connus depuis 25 ans. Catalogue illustré GRATIS. Ecrivez: Dr N.-A. Sirois, Enr., Ste-Anne-de-la-Pocatière, Qué.

À VENDRE

A VENDRE. — Phonographe électrique en bon ordre. S'adresser à David Girard, restaurateur, 183, rue St-Dominique, Jonquière.

A VENDRE. — Incubateur Buckye électrique capacité 1008 oeufs, presque neuf n'ayant servi que deux saisons. Prix raisonnable pour acheteur sérieux. S'adresser à M. J.-Gilles Simard, rue St-Aimé, Grande-Baie.

A VENDRE. — 1 automobile, en très bonne condition, 1 réidence d'été, avec environ 10 acres de terre, partie en culture, partie en bois, 30 pommiers, 1 ameublement de magasin, 1 machine à polycopier (mimiographe Gestener)) 1 pétrain mécanique, 1 machine pour percer le verre, 2 machines pour polir le verre, 1 Upper Bucket, pour le ciment, le tout à des prix attrayants. S'adresser à Jean Angers, 239, rue Racine, Chicoutimi.

AVIS AUX CULTIVATEURS. —Deux grandes carrioles en très bon état à vendre à bonnes conditions. S'adresser à Patrick Blackburn, 57 Bégin ou aux Taxis 500, Chicoutimi.

AUTO A VENDRE. — Automobile Terraplane, sedan, modèle 1934, en parfait état, pneus pratiquement neufs, à vendre à très bonnes conditions pour acheteur sérieux. S'adresser à Ludger Harvey, barbier, 199, rue Racine, Chicoutimi.

CHEVAL A VENDRE. — Cheval de voiture à vendre avec voitures d'été et d'hiver. S'adresser à Alphonse Vallée, barbier, 169, rue Racine, Chicoutimi.

EN VENTE. — Terrain à vendre rue St-Joseph près Montcalm dans le quartier centre de la ville. Conditions très avantageuses. S'adresser à Henri Gagnon, 125, rue Racine, Chicoutimi, tél.: 511.

MAISONS A VENDRE. — S'adresser au magasin Populaire, 85, rue Taché, Chicoutimi-Ouest.

FORD A VENDRE. — Ford Club coupé de luxe, modèle 1938, 5 passagers, munie de radio et chaufferette en parfaite condition, à vendre pour argent comptant seulement. S'adresser à R.-R. Grenon, au Progrès du Saguenay.

OBLIGE DE VENDRE à bas prix. Ameublement de magasin en bonne conne condition, 1 Show Case 8 pieds, 5 Wall cases 5 pieds. S'adresser Restaurant Gosselin, 445, rue St-Dominique, Kénogami.

TOILES POUR LARGES FENETRES A vendre deux toiles vertes, pour larges fenêtres, 72 pouces. En excellentes conditions, qualité supérieure, fabrication spéciale et très solide. S'adresser à casier 218, Chicoutimi ou au Progrès du Saguenay.

MAISON A VENDRE A DOLBEAU

Maison située 612 rue des Cèdres, Dolbeau, à vendre à très bonne condition. S'adresser à C.-E. Bouchard, 99, rue St-François, Jonquière.

A VENDRE. — Maison, hangar et roulant pour faire la glace, chevaux et camion. S'adresser à Edmond

Page Agricole

L'AGRICULTURE, "PUISSANCE INSOUPCONNEE"

Capital productif investi. — La ferme: une petite usine dans une grande. — Nécessité d'une technique bien appropriée.

L'argent fait des hommes; les grains, de la terre On consulte les hommes. Ils imposent leurs vues. Ce sont, dans toutes les sphères des autorités. Dans le monde politique on se garde bien de les ignorer. S'agit-il d'adopter telle o utelle législation, tout de suite ils seront mis au courant.

Certaines mesures sont-elles préjudiciables à leur commerce ou à leur industrie, ils auront vite fait de les contourner si non de les annihiler. Bref, c'est une puissance qu'on ne peut ignorer.

Le fonctionnaire influent, l'homme politique haut perché, de par leurs fonctions; sont des maitres qui commandent. Ils détiennent de par leurs postes, la protection dont ils ont besoin.

A l'ouvrier, à l'homme de peine, aux classes laborieuses du sol le bon Dieu a donné une force. Cette force, cette puissance, "c'est le nombre" que l'on obtient par l'association, preuve de la sagesse et de la justice du Créateur. L'or du millionnaire pâlit devant cette coalition. Le fonctionnaire, le politicien voient contrebalancer leur influence.

Voilà une pensée suffisamment sensée. Ainsi mérite-t-elle qu'on s'y arrête? Quelques bonnes minutes de réflexion feront trouver, comme par enchantement, l'explication des misères dont souffrent les classes faibles, les déshérités de la fortune.

Cette pensée, elle a été dernièrement, dans ce même journal, développée d'une manière magistrale par M. le chanoine Calixte Tremblay, directeur diocésain de l'Action catholique.

Cet article, intitulé "Les droits de l'homme", est à lire et à relire.

Veut-on un exemple de la puissance du nombre... prenons-le ici sur place, chez nous même à Chicoutimi où il nous a été possible de par nos fonctions de faire enquête.

Le même travail aurait pu se faire, tout aussi bien à St-Félicien, à Normandin ou ailleurs.

Partout c'est la même chose.

Voici le résultat de ce travail:

CAPITAL PRODUCTIF ENGAGE SUR LES FERMES DES 312 MEMBRES DE LA COOPERATIVE AGRICOLE DE CHICOUTIMI EN 1941

Acres de terre en production:	31401x$40.00	=	$1,256,040.00
Vaches laitières:	4092x 70.00	=	286,420.00
Porcs (au moment de l'enquête):	2885x 22.00	=	63,470.00
Poules pondeuses:	20439x 1.50	=	30,658.50
Constructions (maisons non comprises):	312 fermes x $3,500.00	=	1,092,000.00
Instruments et chevaux:	312 fermes x 3,000.00	=	936,000.00
	Total:		$3,664,588.50

N.B.—Ces chiffres n'incluent pas le jeune stock; ils ont été puisés sur des fermes qui dépassent la valeur moyenne.

Voilà des chiffres qui parlent par eux-mêmes; ils sont impressionnants, ils nous fournissent la preuve irréfutable des forces potentielles de notre agriculture, forces ignorées, nous dirons même insoupçonnées.

L'industrie qui emploient 800 ouvriers, qui dirige une usine dans laquelle, il y a plus de $3,000,000.00 de capitaux investis, est certes quelqu'un. C'est un homme qui commande. C'est un chef. Devant lui on enlève son chapeau.

Nos coopératives d'achats et de ventes, par les matières premières qu'elles fournissent aux producteurs, par la mise sur le marché du produit de la ferme, font partie d'une usine, usine véritable qui, dans le conflit actuel, joue un rôle de tout premier plan. Pour une vérité, c'en est une; on ne peut la mettre en doute, nous la donnons à réflexion à nos législateurs. Priver une telle industrie de ses meilleurs cerveaux et de ses meilleurs bras ne peut qu'avoir des répercussions profondes. La conduite et la gestion d'une ferme ne se font pas, gardons-nous bien de le croire, par des vieillards et des impotents.

Dans nos coopératives, c'est une erreur de croire que seul les affaires comptent. Ce n'est là qu'un côté de la médaille. Sans doute, après une année débordante d'activité et de travail, un bon bilan compte beaucoup; il prouve que les membres ont confiance, que le bureau de direction comprend la chose, le gérant est un homme averti: trois choses inséparables qui mènent au succès. Mais ce n'est pas tout, voire même peu de chose, si l'on considère les répercussions que peuvent avoir des achats mal dirigés.

Nous habitons une région, nous n'avons pas à nous en cacher, ou les sols sont déficitaires pour une large part en principe nutritif. Notre climat ne nous permet pas de récolter toutes les protéines nécessaires à notre alimentation. Force nous est donc de recourir à l'étranger pour nous procurer ces éléments essentiels qu'il faudra acheter avec un discernement, tel que seul les connaissances scientifiques peuvent donner.

$600.00 est la moyenne annuelle d'achat des membres de la Coopérative Agricole de Chicoutimi. Toutes ces piastres, sans exception, ont été appliquées directement à la production.

Des achats mal faits ne peuvent qu'avoir une influence malheureuse sur les rendements d'une ferme; appliqués sur 312 fermes, ce n'est plus la même chose. Ce qui était détail au début se généralise et finit par prendre des proportions suffisantes pour expliquer le peu de rendement de notre agriculture en certains endroits.

L'industriel qui a transformé la bauxite en de l'aluminium, du bois en papier, exigera, avant tout, de bonnes matières premières; c'est là une condition *sine qua non* de succès. Sur la ferme, c'est la même chose. L'augmentation des rendements idéals que doit poursuivre chaque fermier ne peut être atteinte sans cela.

Pour cela, le chef d'industrie s'entourera d'experts, de techniciens attachés à des laboratoires qui constamment s'appliqueront à trouver des formules ou des méthodes nouvelles. Il en est de même en agriculture. Le poulailler, la porcherie, la vacherie, les productions végétales, autant de sections qui exigent de la part de l'exploitant un éveil constant, une surveillance étroite et appliouée. Il aura besoin de marier sa pratique à une technique sûre que seule l'étude peut lui donner. C'est une poignée de vérités qu'il faut savoir. Méditons-les. Elles nous convaincront que si nous sommes pauvres, nous en sommes de bien près les premiers responsables. En effet, nous avons en main un pouvoir d'action capable à lui seul de faire prendre à nos agriculteurs conscience de leur force, de leur droit et par suite de leur besoin.

H. ROCHEFORT,
agronome

DU PAIN EXCELLENT ASSURÉ pour seulement 2¢ PAR PAIN DE LEVURE

Pleine activité ...fiable dans l'enveloppe hermétique

complète du problème des produits laitiers, d'accorder des réajustements de prix et de rétablir l'équilibre dans les prix des produits laitiers, en tenant compte des conditions difficiles auxquelles ont à faire face les producteurs de lait du pays.

Académie St-Michel Jonquière

Jonquière (D.N.C.)

9e année: Rosaire Tremblay, Fernand Bergeron, Yves Bergeron, Georges Gobeil, Roch Gagnon.

8e année (A): Ls-France Tremblay, Marcel Beaudette, Roméo Harvey, Réal Gagnon, Roland Brassard.

8e année (B): Valéry Fortin, Robert Gagnon, Jean-Marc Tremblay, Maurice Rousseau, Yves Desbiens.

7e année (A): Guy Bouchard, Vlimond Desmeules, Raymond Bacil, Yvon Tremblay, Jean-Roch Tremblay.

7e année (B): Aurélien Bergeron, Paul-Emile Boies, André Dallaire, Martial Dufour, Benoit Bacil.

7e année (C): Roger Vaillancourt, Ronald Allaire, Fernand Bergeron, Nicoll Villeneuve, Fernand Racine.

7e année (D): Georges-Henri Lavoie, Gérard Bergeron, Réal Boily, Jean-Roch Bouchard, P.-Arthur Laberge.

7e année (E): Yvon Lalancette, Jacques Perron, Lucien Simard, Gustave Larouche, Paul-Henri Villeneuve.

6e année (A): Niel Beauchamp, Jean-Joseph Gendron, Marcel Gagnon, Roch Lalancette, Marius Boucher.

6e année (B): Thomas Girard, Armand St-Pierre, François Gauthier, Chs-Eugène Lapointe, J.-Marie Lessard.

6e année (C): Guy Lachance, Guy Girard, Jean-Marie Duchesne, Réné Desgagné, Maurice Boily.

6e année (D): Fernand Bolduc, Jean-Paul Tremblay, Jean-Paul Belley, Léo-Marc Turcotte, Toussaint Gagné.

6e année (E): Ls-Réné Plourde, Fernand Desmeules, Camille Le-Bon, Roch Bouchard, Lionel Gagnon.

6e année (F): Roland Larouche, Fernand Voyer, Gérald Gagnon, Alain Lapointe, Marcel Girard.

6e année (G): P.-Emile Gagnon, P.-Yvon Gagnon, Yvon Levesque, Claude Bouchard, Marius Bouchard, Claude Morneau.

5e année (A): P.-Emile Simard, Rosaire Tremblay, Réal Duchesne, Vilmond Bouchard, Réné Bioly.

5e année (B): Achille Beaudette, Marcellin Girard, Marcel Lalancette, Antoine Bouliane, Roger Gagné.

5e année (C): Ls-David Bouchard, Lucien Jean, Bernard Beauchamp, Odilon Deschênes, Léo-Paul Côté.

5e année (D): Jacques Brassard, Lorenzo Duchesne, Jules-Marie Tremblay, Thomas-Marie Côté, Rosaire Belley.

5e année (E): Gaston Fradette, Yves-Joseph Tremblay, Omer Gilbert, Gérald Ménard, Raymond Racine.

5e année (F): Claude Gauthier, Paul Lavallée, Julien Bégin, Réal Beaulieu, Roland Bergeron, Gérard-M. Auger.

4e année (A): Joseph Boucherd, Jean-Bte Demers, Henri Côté, Wilfrid Gilbert, Joseph Sheehy.

4e année (B): Adélard Boivin, Léopold Bernier, Gérard Bilodeau, Jacques Mireault, Maurice Lavoie.

4e année (C): P.-André Maltais, Vilmont Dubé, Léo Tremblay, Roger Villeneuve, Maurice Gagné.

UNE RAISON

Gédéon, sans travail, a réussi à se faire embaucher par un fermier beauceron.

Ce dernier trouve son nouveau domestique couché au pied d'une meule:

—Comment! Vous me disiez tout à l'heure que vous n'êtes jamais fatigué et je vous trouve en train de ronfler comme un sonneur!

—Naturellement! répond Gédéon. Si je ne dormais pas, je serais fatigué... comme les autres.

LE CHEVAL PERCHERON

Par J.-R. Pelletier, agronome.

SON IMPORTANCE PRESENTE EN AMERIQUE

Grâce sans doute à ses aptitudes utilitaires, la race Persheronne, depuis son introduction en Amérique, jouit d'une popularité qui dépasse celle de toutes les autres races.

a) Aux Etats-Unis. Lors du recensement de 1930, il y avait aux Etats-Unis comme chevaux de trait enregistrés, 33033 percherons 8,841 belges, 1,500 shires, 1,454 clydesdales, et 255 suffolks. C'est dire qu'il y avait alors trois fois plus de chevaux Percherons que de toutes les autres races comprises. Un autre rapport plus récent nous révèle que dans les douze Etats du Sud, il y avait 444 sujets Percherons enregistrés contre 33 de toutes les autres races de trait. Il y a actuellement 50,000 chevaux Percherons sur les termes américaines et déjà 233,000 sujets ont été enregistrés aux Etats-Unis.

b) Au Canada. — Le rapport annuel des Annales Nationales nous révèle qu'au cours des années 1933-37, on a enregistré les ventes suivantes pour les différentes races:

Races	Total	%
Percherons	5,827	43.21
Clydesdales	5,467	40.54
Belges	2,097	15.55
Shires	54	.40
Suffolks	40	.30
	13,485	

Un peu plus tard en 1940, le bureau des Annales Nationales publiait les records suivants:

Races	Enregistrements	Transferts	Membres	Québec
Percherons	865	1129	662	85
Clydesdales	786	814	536	42
Belges	420	486	189	55
Canadiens	144	183	56	55
Total:	2215	2612	1443	237

Pour ce qui est des permis de monte accordés en 1939, pour les étalons dans sept provinces canadiennes, voici l'extrait d'une enquête.

Provinces	Percherons	Clydesdales	Belges	Canadiens
N. Ecosse	12	13	5	2
N. Brunswick	27	11	16	-
Québec	222	23	180	106
Ontario	640	601	142	-
Manitoba	409	234	90	-
Saskatchewan	611	382	210	-
Alberta	454	265	142	-
7	2375	1529	785	108

Seules les provinces de l'Ile du Prince Edouard et de la Colombie Anglaise n'ont pas fait rapport, mais nous savons que toutes les deux sont des châteaux-forts de la race Clydesdale.

c) Dans le Québec. — La race Percheronne domine encore, mais avec une marge moindre en ces toutes dernières années. Tout de même au cours des années 1937 et 1938, dans 45 expositions de diverses catégories, c'est-à-dire, partout où on exhiba des chevaux pur-sang, on a primé dans toutes les classes 1261 percherons, 1007 belges, 830 canadiens et 549 sujets de toutes les autres races.

En ces dernières années, nous constatons tout de même que les races rivales du Percheron gagnent rapidement du terrain. Cette situation peut être expliquée par plus d'une raison; cette race a joué le rôle d'avant-garde au cours des trois dernières décades alors que les sommes qu'on a accordées pour favoriser les premières importations étaient loin de permettre l'achat de sujets d'élite. Il a donc fallu débuter avec des sujets de qualité secondaire sous une aide gouvernementale plutot modérée. En plus, la race Percheronne a été laissée entre les mains des petits éleveurs plus que toutes les autres de nos races chevalines. Pour s'en rendre compte, citons que le Ministère Fédéral de l'Agriculture, qui dépensa à son haras de St-Joachim pour les 21 dernières années, la somme de $293,801.27 au bénéfice des Canadiens, n'alloua même pas les $40,000.00 pour la race Percheronne à la Ferme Expérimentale de Ste-Anne. Les belges eurent encore moins du Fédéral, mais reçurent par ailleurs, la grosse part de plus d'un agneau gras. Nous nous réjouissons des douceurs offertes à ces races et si nous relevons ces points, c'est afin que le public agricole soit mieux renseigné et qu'on accorde à cette race les mérites qui lui appartiennent.

Si cette race laissée grandement à elle-même se maintient encore en toute première place après 29 années d'introduction, c'est dire qu'elle a sa place permanente dans le Québec. Avec nos petites et moyennes exploitations agricoles dont la terre est occasionnellement pesante eu accidentée, il nous faut le cheval de travail pesant de 1,300 à 1,600 livres. Pour arriver à avoir cette pesanteur chez un cheval en état de travail, il faut recourir à des sujets reproducteurs plus pesants d'environ 200 livres. A mon sens, les chevaux trop petits ou trop gros ne pourront réussir à faire une lutte honorable aux tracteurs dans les conditions ordinaires de nos cultivateurs. La race Percheronne telle qu'elle est chez nous actuellement, se prête admirablement bien à cette fin; toutefois, à la condition que nous continuions son amélioration à un degré encore plus élevé et avec tous les moyens modernes connus de la science.

(à suivre)

L'EAU PURGATIVE ET LA LIMONADE RIGA

LA SAGESSE DES NATIONS

A force de petits coups on abat les grands chênes.

Trois déménagements valent un incendie.

Avec ce que coûte un vice on élèverait deux enfants.

Bon marché a ruiné bien des gens.

Veux-tu savoir le prix de l'argent? Essaie d'en emprunter.

Il est difficile qu'un sac vide se tienne vide.

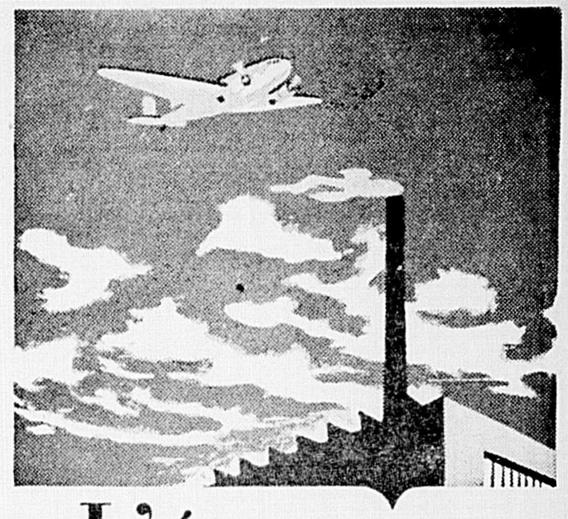

L'épargne donne des ailes au Canada

Que pouvez-vous faire pour aider à procurer à nos aviateurs les avions dont ils ont besoin pour s'entrainer et s'équiper pour le combat?

Vous pouvez fournir l'argent en surveillant étroitement vos dépenses et en épargnant le plus possible. L'économie personnelle est d'importance vitale en ce moment. Chaque dollar dont vous pouvez disposer est nécessaire à l'effort de guerre du Canada. Observez cet engagement que vous avez pris d'acheter des Certificats d'Epargne de Guerre régulièrement.

Déposez à votre compte d'épargne. Mettez de côté chaque mois l'argent qu'il vous faudra pour payer les impôts de guerre. Nous avons une besogne sur les bras; finissons-la!

➤ Cette brochurette vous aidera à épargner

Le Budget simplifié de la Banque Royale du Canada vous indique comment dépenser suivant vos revenus, comment épargner en budgétant vos dépenses. Demandez-en une copie gratuite à la succursale la plus proche.

La BANQUE ROYALE du Canada

SUCCURSALE CHICOUTIMI - J. N. MENARD, Gérant
SUCCURSALE ARVIDA - D. R. SUTHERLAND, Gérant
SUCCURSALE KENOGAMI - W. J. THERIAULT, Gérant

ORDONNANCES POUR LES FRUITS ET LES LEGUMES

Prix maxima augmentés. — Restrictions sur les conserves.

Ottawa. — La Commission des prix et du commerce en temps de guerre annonce la promulgation de deux ordonnances d'une importance primordiale au conditionnement de la prochaine récolte de fruits et légumes. Une ordonnance de J.-G. Taggart, administrateur des vivres, fixe les prix maxima auxquels les fabricants de conserves peuvent vendre les tomates, les pois, le blé d'Inde, les haricots verts et les fèves en boîtes. Ces produits représentent plus que 80 pour 100 de la mise en boîtes de légumes au Canada et leurs prix maxima tels qu'annoncés sont f.a.b. fabrique ou entrepôt.

Les cultivateurs de ces légumes seront sans doute heureux d'apprendre que l'ordonnance augmente ainsi les prix qui leur sont versés: $1 la tonne de plus qu'en 1941 pour les tomates; $7.50 la tonne (pois écalés) ou $1.50 la tonne (pois bruts) pour les pois; $2.00 la tonne de plus qu'en 1941 pour le blé d'Inde et, pour les haricots verts et les petites fèves, $5. la tonne en moyenne de plus qu'en 1941.

Restrictions sur la grandeur des récipients en fer-blanc

La seconde ordonnance signée par G.-C. Bateman, administrateur des métaux non ferreux, restreint la grandeur des récipients en fer-blanc qui peuvent être utilisés pour mettre les fruits, légumes et jus en boîtes.

A titre d'exemples des grandeurs autorisées de récipients, citons les tomates et le catsup de tomates qui seront vendus seulement en grandeurs de 28 onces et de 105 onces; les soupes condensées seulement dans les boîtes de 10 onces; les haricots verts, petites fèves, fèves de Lima, pois verts et crème de blé d'Inde seront vendus seulement dans des boîtes de 20 et de 105 onces. Le jus de tomates peut être vendu dans des boîtes de 20, 28, 48 et 105 onces.

Le lait

BONI DE 30 CENTINS AUX PRODUCTEURS

La Commission des prix et du commerce en temps de guerre a réglé pour un temps du moins, la question du lait dans le district de Chicoutimi-Jonquière.

Monsieur Louis-P. Plamondon, directeur régional, à la suite d'une conversation téléphonique avec M. Peter Nadeau, administrateur du lait, a assuré que la Commission paierait le boni de 30c aux producteurs pour chaque cent livres de lait livré directement aux distributeurs.

Présentement, un grand nombre de producteurs utilisent leur lait pour la fabrication du fromage, réalisant, disent-ils, un meilleur profit. Il en résulte une diminution considérable dans la quantité de lait destinée à la consommation et des embarras multiples pour les populations de ce district. La Commission, dans le but d'empêcher la hausse des prix, et de protéger les consommateurs a donc décidé le paiement du boni de trente centins, ce qui ne manquera pas d'inciter les producteurs à placer une plus forte quantité de lait sur le marché.

M. Nadeau a déclaré à M. Plamondon que les producteurs avaient l'obligation morale de continuer à mettre à la disposition des consommateurs tout le lait nécessaire aux besoins des populations et cela malgré le fait que les fromageries puissent être en mesure d'offrir un meilleur prix, situation qui n'est que passagère d'ailleurs.

Monsieur Nadeau assure que la question du lait serait solutionnée pour tout le pays dès le 1er avril, alors qu'il sera possible pour cette Commission, à la suite de l'étude

SI VOTRE NEZ "SE BOUCHE" LA NUIT

Vous empêche de respirer et de dormir

MÉDICAMENT A 3 FINS

Voici une bonne nouvelle... Si votre nez "se bouche," la nuit, et rend la respiration difficile, mettez-vous du Va-tro-nol dans chaque narine.

Le Va-tro-nol fait 3 choses importantes: (1) il contracte les muqueuses gonflées, (2) calme l'irritation, (3) aide à débarrasser les voies nasales des mucosités qui les obstruent, et soulage la congestion passagère. Il vous apporte plus de bien-être, facilite la respiration, provoque le sommeil... *Rappelez-vous ceci:* il aide à empêcher bien des rhumes de se déclarer, s'il est employé à temps.

VICKS VA-TRO-NOL

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY

SIÈGE SOCIAL TORONTO, CANADA
Fondée en 1887

RIEN ne contribue davantage au bonheur d'un homme que de savoir l'avenir de sa famille assuré.

L'assurance-vie est le seul moyen par lequel la plupart des hommes peuvent assurer cette sécurité financière. Elle leur permet d'assumer, en toute confiance, de lourdes responsabilités.

PIERRE-E. LABERGE, REPRÉSENTANT SPÉCIAL
CHICOUTIMI P. Q.

Nous annonçons le plan General Motors de

CONSERVATION DES AUTOS

consacré aux fins essentielles suivantes:

√ PROLONGER LA DURÉE DE VOTRE AUTO - - En donnant le service expérimenté qui conserve pneus—moteur—embrayage—transmission—toutes les pièces vitales.

√ CONSERVER LES MATÉRIAUX ESSENTIELS DE GUERRE En maintenant le service sûr et économique de votre auto jusqu'à la fin de la guerre afin d'épargner l'essence et le caoutchouc.

√ PRÉVENIR DE COÛTEUSES RÉPARATIONS - - En vous conseillant de simples inspections régulières de service comme moyen d'éviter de sérieuses difficultés.

√ PROTÉGER VOTRE BOURSE - - - - En vous offrant ce service économique au plus bas prix compatible avec un travail de confiance.

NOUVEAU PLAN DE CRÉDIT A VERSEMENTS MENSUELS POUR VOUS AIDER A GARDER VOTRE AUTO EN BON ÉTAT

Un plan spécial vous permettant de payer les réparations et les accessoires par versements mensuels faciles. Renseignez-vous sur ce plan de budget lorsque vous ferez inspecter votre voiture par le marchand General Motors.

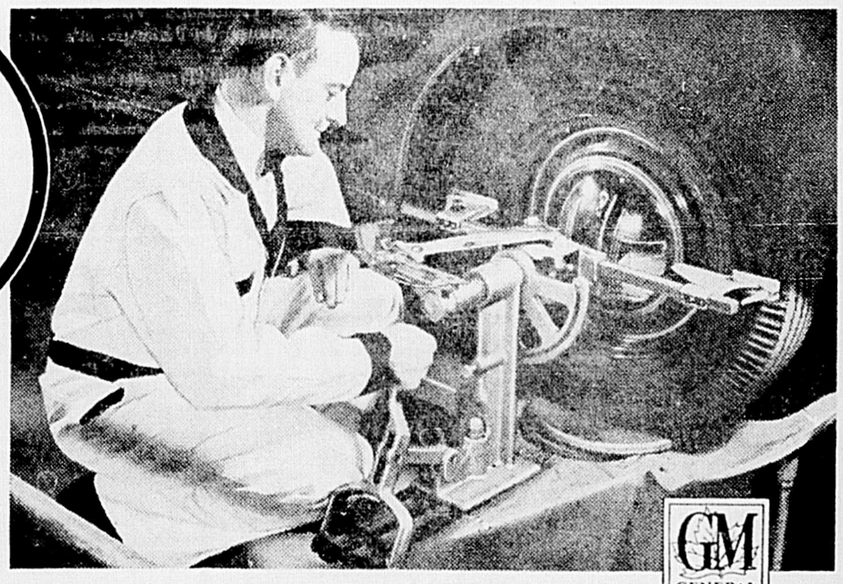

LES MARCHANDS GENERAL MOTORS FONT UNE SPÉCIALITÉ DES SERVICES DE CONSERVATION SUIVANTS:

ÉCONOMIE
1. Service des pneus (pour conserver le "caoutchouc").
2. Performance du moteur (pour conserver "l'essence").
3. Carburation et pompe à essence (pour conserver "l'essence").

ENTRETIEN PRÉVENTIF
4. Lubrification (pour conserver le moteur et le châssis).
5. Entretien mécanique en général (pour conserver le moteur et le châssis).
6. Alignement de la direction et des roues (prolonge la durée des pneus).
7. Service de l'accumulateur (pour donner un service sûr).
8. Service du radiateur (pour donner un fonctionnement efficace).
9. Réparations de la carrosserie et des ailes (pour réparer tout dommage).
10. Peinture, refinissage, nettoyage de l'intérieur, lavage, etc.

SÛRETÉ
11. Service des freins (pour préserver la garniture).
12. Service des phares et du système électrique.

GM GENERAL MOTORS

ALLEZ TOUJOURS CHEZ VOTRE MARCHAND GENERAL MOTORS POUR LE SERVICE
Chevrolet • Oldsmobile • Pontiac • McLaughlin-Buick • Camions Chevrolet et G.M.C.

CÔTÉ, BOIVIN AUTO SERVICE INC., ... Chicoutimi
CÔTÉ, BOIVIN & CIE ..... Roberval, P. Q.
J.-C. HUDON ..... Métabetchouan, P. Q.

CC-12

•Au Foyer•

Je dois, je veux

La femme et la guerre

La femme de 1942 a une chance inestimable de mériter tous les compliments du monde. Sa place a toujours été importante dans la société mais avec la guerre, elle devient primordiale. Examinons un des nombreux domaines dans lesquels une femme peut contribuer à l'effort de guerre du pays et aider à former un front de résistance contre l'ennemi: à la maison.

L'économie est plus que jamais nécessaire. Aussi les ménagères peuvent-elles, avec un peu d'imagination et l'aide du ministère fédéral de l'Agriculture, composer des mets qui, riches en vitamines, coûteront tout de même moins cher que les autres tout en étant aussi bons sinon meilleurs. L'imagination — dont on se défie habituellement — devient précieuse. On tire parti des "restes"; on rafistole une vieille robe en y ajoutant un joli collet de dentelle ou une épingle un peu baroque. On reste jolie — oui, oui, car on s'accorde à dire qu'une mine défraichie ne remonte pas le moral, si important dans un temps de crise — on reste jolie, mais à peu de frais. Puis on cultive la bonne humeur et le calme d'esprit. Il est important que les petits soucis journaliers soient épargnés à un homme qui se dépense 12 et 15 heures par jour à un travail de guerre important, fut-ce dans un bureau, un atelier, ou une usine. On n'insiste pas trop pour aller au cinéma ou au club. Le sommeil est un capital qu'il ne faut pas gaspiller. Et surtout, on montre une résolution tranquille, un courage à toute épreuve que le doute, le découragement, les fausses rumeurs, les mauvaises nouvelles n'entameront jamais. Il faut même parfois de l'héroïsme. Les larmes deviennent vite mauvaises si elles doivent secouer la détermination d'un homme de servir son pays ou donner à son départ un caractère d'inquiétude et de détresse qui le suive partout, et peut-être même jusqu'à l'heure où il aura justement le plus besoin de sa lucidité et de sa force. Un soldat inquiet est susceptible de perdre la tête et de faire le geste qui lui coûtera peut-être la vie. Terrible responsabilité que celle d'une femme névrosée...

Les enfants aussi ont besoin de se raccrocher encore plus à nous. Ne les décevons pas. Donnons-leur le réconfort dont ils ont besoin. Bien des choses les étonnent. Il leur est difficile de comprendre tout ce qui se dit, tout ce qui se commente. Efforçons-nous de leur montrer que leur pays se bat aux côtés des nations unies pour éviter que le Mal triomphe du Bien et que leurs parents, leurs amis, leurs prêtres, leurs professeurs et eux-mêmes soient soumis à un esclavage éhonté. Mais de grâce, évitons toute discussion qui puisse ébranler leur système nerveux, surtout à l'heure des repas. Faisons-les prier pour la Victoire; encourageons-les à travailler chacun dans leur sphère pour des oeuvres de guerre; et donnons-leur un sentiment de responsabilité, si important à l'enfant, en leur permettant de nous aider le plus possible dans nos propres tâches.

Ainsi, l'atmosphère du foyer sera douce et accueillante. Et en plus de travailler aux oeuvres de guerre et de faire toutes ces mille choses possibles pour augmenter le potentiel de guerre, par nos actions quotidiennes, par notre sérénité, nous aurons contribué à créer au sein de notre maison ces éléments de force, de courage et de ténacité qui feront de nous un peuple que l'Allemagne ne réussira pas à vaincre.

(L'Evangéline)

Avez-vous employé de la Pâte Dentifrice MACLEANS Aujourd'hui?

"SANS LE MOINDRE DOUTE"

Oui, c'est sans le moindre doute que la Pâte Dentifrice Macleans nettoie les dents à fond, les rend d'une blancheur éclatante, neutralise l'acidité de la bouche, garde les gencives fermes et saines, laisse une haleine agréable.

Achetez-en un tube aujourd'hui chez votre pharmacien, et voyez pourquoi Macleans est devenue

LA PÂTE DENTIFRICE QUI SE VEND LE PLUS EN GRANDE-BRETAGNE

MDF-4

PÂTE DENTIFRICE MACLEANS AU PEROXIDE

RECETTES

Carottes ou Panais Grillés

Les personnes qui d'habitude n'aiment pas les carottes ou les panais s'en régalent quand ils sont préparés comme suit:

12 petites carottes ou petits panais entiers, cuits, 1-4 tasse d'huile, de margarine ou de beurre, 1-2 tasse de flocons de maïs finement émiettés, 1 cuil. à thé de sel, 1-8 cuil. à thé de poivre.

Trempez les carottes ou les panais dans l'huile, puis dans les miettes de flocons de maïs auxquelles vous avez ajouté le sel et le poivre. Disposez-les dans un plat sous un gril modérément chaud et faites griller jusqu'à ce que les flocons de maïs soient grillés, environ 5 minutes. Au cours de la cuisson, arrosez deux fois avec l'huile qui reste.

Recette pour 6 portions.

Bananes au Four

Pelez et grattez des bananes. Trempez-les dans du jus de citron, puis dans un mélange de flocons de maïs émiettés et de cassonade. Faites cuire environ 30 minutes à four modéré (350°F.)

Bonheur malheureux

Le programme "Je me souviens" de vendredi, 6 mars, mettait en vedette le délicat poète que fut Albert Lozeau. Nos lectrices liront ici avec plaisir ces vers exquis que nous avons recueillis pour elles.

Tout m'est un charme pur, et tout m'est un regret,
Près de vous, dont j'espère et rêve la présence,
Car je songe que l'heure au bruit fin disparait,
Que je vous aime, et que voici venir l'absence.

Je vous regarde rire au fond de vos yeux clairs,
Et je me dis que leur lumière va s'éteindre,
Que je ne verrai plus dans vos regards si chers
En un baiser divin nos deux âmes s'étreindre!

Oui, tout m'est un regret, tout m'est une douceur...
Mélancolique amant dont le coeur faible tremble,
Je pense: O mon amie, ô ma petite soeur,
Pourquoi ne pouvons-nous vivre toujours ensemble!

Mais il me faut me taire et garder mon secret.
Mon bonheur, près de vous, ressemble à la souffrance.
Tout m'est une caresse et tout m'est un regret,
Et mon coeur, cependant, heureusement mourrait

Du doux mal que me fait votre chère présence!

Albert LOZEAU

Billet de Lisette

Entrant, l'autre jour, dans la chambre de Jeannette, quelle ne fut pas ma surprise de la trouver, tête enfouie dans ses bras, et pleurant éperdument.

—Mais, qu'as-tu donc à pleurer, Jeannette?... toi, d'ordinaire si gaie... On t'a fait un gros chagrin?... Conte-moi vite cela, veux-tu?...

Il faut vous dire que Jeannette vient d'avoir 16 ans. C'est une belle adolescente, au grand coeur, franche, et sympathique, mais d'une excessive sensibilité, et portée à s'imaginer mille petites choses... plutôt désagréables.

—Tu sais, me dit-elle, personne ne m'a fait ce chagrin... il est venu tout seul... il me semble que... moi... je ne suis pas comme les autres; jamais, je ne serai utile sur la terre, comme les autres, je voudrais ne plus exister... on ne me comprends pas, et ça me décourage.

—Ah! c'est cela, ton gros chagrin. Chère petite Jeannette, comme je te comprends bien. J'ai eu 16 ans, moi aussi, mais si tu savais comme on se fait souffrir inutilement à penser à des choses comme cela... va! et comme on se trompe!

D'abord, le bon Dieu t'a aimée, Lui, puisqu'Il t'a fait naitre. C'est Lui qui t'a appelée à la vie, et c'est pour Lui... qu'il t'a mise sur la terre. Réfléchis bien à cela, toujours. Il t'a donné une vie, et Son désir est que tu la remplisses bien, et joyeusement.

Ensuite, Il t'aime encore... Il t'a laissé tes parents, t'a donné des frères et soeurs. Les orphelins te trouvent heureuses, et l'envient. Il t'a donné une santé normale, la facilité d'apprendre, le goût du beau et du bon, un coeur droit...

Pour tout cela, Jeannette, tu dois Le remercier, et être heureuse, tu es une privilégiée.

Etre utile! — Cela viendra, Jeannette. Plus on vieillit, plus on est vaillante, et plus on peut être utile... et monter haut! C'est même notre devoir! — Tout dans la nature est attiré vers les hauteurs... où est le Maitre... même ton coeur, tu le sens. Vois! la fourmi monte, en trainant son brin de paille, l'oiseau s'élance vers les nuages, la sève monte dans les arbres... On est comme Dieu l'a voulu, et on monte avec les moyens qu'Il nous a donnés, et pas tous de la même manière. Mais oui, Jeannette, tu seras comme les autres, tu as ton devoir, tu es jeune, tu peux beaucoup!

—Oh! mais vite... je me sauve, j'ai à travailler...

Merci, Lisette, comme tu m'aimes bien... tu reviendras causer, hein?

Je la quittai, sur ces mots, en lui souhaitant bon courage et contente de la sentir consolée.

Lisette des Neiges

Hôtel-Dieu St-Michel;
le 2 mars 1942.

Distraction

Un gentleman s'apprêtait à aller faire son petit tour de promenade à cheval quotidien (quotidien, c'est le tour de promenade, et pas de cheval). Il avait déjà selle, bridé sa monture, quand arriva un petit garnement qui considéra avec application la bête, la selle, le gentleman, puis éclata de rire:

—Qu'as-tu à rire ainsi? fit le gentleman.

—Hi... hi... vous avez mis, m'sieur, vous avez mis votre selle à l'envers... hi... hi...

Le gentleman est distrait, mais il n'aime pas qu'on lui fasse remarquer ses distractions Alors de hau

—Comment pouvez-vous dire que la selle est à l'envers? Vous ne savez pas encore de quel côté je vais me promener!

"La Famille"

Couverture. — Editorial, Le rédacteur-en-chef. — L'enfant est-il pour l'Etat? Jean Rollieu. — L'empire de la famille, Hon. L.-A. Rivet. — Que faites-vous de l'enfant? Ernest Couture, M.D. — Jean qui lit, s'amuse et s'instruit, Claire Godbout. — Les malheureux effets de l'abus de l'alcool, A. Têtreault, M.D.) — La maison bien tenue, Eliane Girard. — L'idée familiale en marche, le Directeur de l'Institut Familial. — Le monde et ses périls, Marcel Dugal. — Chez les Dubois, Voyslu Benface. — Le jeu éducatif à St-Télesphore, Albert Tessier. — Ordre et propreté, Claire d'Orval. — La Miche de pain. — Menus économiques, Monique Bureau. — Fleurs de passion, Adrienne Choquette. — Occupons nos loisirs, Monique Bureau. — Service généalogique, Archange Godbout. — Bibliographie familiale.

L'EDUCATEUR

Information familiale, le Directeur de l'Institut Familial. — Atavisme et hérédité, Jean-Charles Miller, M.D. — Les défauts de nos enfants, Odette Vincent. — Le lait, aliment de croissance, J.-E. Sylvestre, M.D. — La mère et son enfant, Guillaume Lavallée. — Moralité de l'eugénique, Hervé Blais. — La scarlatine, Jean-Paul Beaudet, M. D. — Parlons d'hygiène scolaire, F.-A. Lévesque, M. D. — Monsieur et Madame L., Marie-Anne. — Propos médicaux sur l'oreille, Joseph Lamoureux, M.D., spécialiste.

LA SAUVEGARDE DE L'ENFANCE

"Dans la province de Québec plus de 60,000 nourrissons et enfants d'âge pré-scolaire ont bénéficié de la visite des hygiénistes et de l'examen médical pendant les deux derniers mois de l'année 1941," déclarait hier le ministre de la santé et du bien-être social, l'honorable Henri Groulx.

Afin de protéger les enfants contre les maladies évitables, dans chaque comté le médecin hygiéniste tient périodiquement des cliniques de puériculture. Au cours des mois de novembre et de décembre, il y a eu dans la province 85 cliniques de ce genre et 14,606 bébés de moins de deux ans y furent examinés ainsi que 8,580 enfants d'âge pré-scolaire, soit entre 2 et 6 ans.

La surveillance bienfaisante qu'exercent les unités sanitaires ne se fait pas uniquement par le moyen des cliniques. Il existe dans chacun de ces bureaux de santé des infirmières-visiteuses. Ainsi que leur nom l'indique, elles ont mission de propager l'hygiène dans les familles elles-mêmes.

Durant la période indiquée plus haut, elles ont vu à domicile 16,481 bébés et 20,600 enfants d'âge pré-scolaire. Au cours de ces visites, l'infirmière donne des conseils aux parents. Elle profite de l'occasion pour indiquer aux parents les défauts à corriger chez leurs enfants, indique les secrets de l'entretien du bébé, suggère à la future mère de voir fréquemment son médecin de famille, examine le futur écolier et invite ses parents de faire corriger s'il y a lieu, les défauts physiques avant qu'il n'entre à l'école, afin que le petit puisse mieux profiter de son année scolaire. Enfin, la garde-malade indique les mesures de précaution et de prévention à prendre s'il y a un cas de maladie contagieuse ou de tuberculose dans la maison.

En somme, par ce système, les comtés qui bénéficient des avantages de l'unité sanitaire, sont absolument bien protégés. Nul n'en saurait douter.

— GRATIS —

Montres, jupons, tabliers, gilet pour moneleur, projecteur, coutelleries, robes, chapelets, poupées, aluminium, 200 belles primes, données gratuitement aux personnes qui vendront pour $4.00 de nos graines de jardin à 7 CENTS le paquet. demandez 60 PAQUETS et le Catalogue de cadeaux gratis, à ALLEN NOUVEAUTES, Dépt. "P" ST-ZACHARIE, Qué.

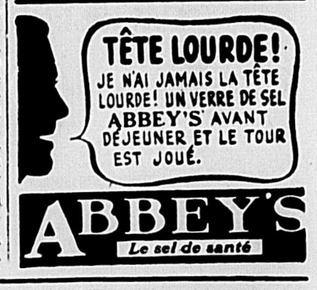

ABBEY'S
Le sel de santé

Les enfants peuvent jouer un rôle important dans la défense nationale — en restant forts. Un bon moyen d'aider vos enfants à avoir des os forts, des jambes robustes, un dos droit, des dents saines, et de les aider à devenir des citoyens vigoureux — c'est de leur donner de l'Emulsion Scott régulièrement tous les jours. Vous trouverez aussi que cet excellent tonique, qui est riche en vitamines, les aidera à résister aux rhumes ordinaires et à certaines infections. Donnez de l'Emulsion Scott à votre bébé maintenant, et voyez-le profiter!

Grâce à un procédé exclusif d'émulsification, l'Emulsion Scott est 4 fois plus facile à digérer que l'huile de foie de morue ordinaire. Agréable au goût, économique, et riche en Vitamines A et D naturelles, l'Emulsion Scott est très recommandée comme tonique précieux pour toute la famille. Achetez-en aujourd'hui chez votre pharmacien.

ÉMULSION SCOTT
Un Excellent Tonique *pour tous les âges*

Notre Courrier

HELENE. — Nous ne sommes pas seules, nous deux, dans le pays, à être de cet avis, ma petite cousine, et pour peu qu'on "mette le nez à la fenêtre", on s'aperçoit vite que tout le monde a "quelque chose sur le coeur" comme le disait si bien "Philippe" dans son article éditorial de l'autre jour. Mais on fait, naturellement, contre mauvaise fortune bon visage, si non bon coeur. L'essentiel est que les idées... révolutionnaires ne transpirent pas à la surface. On peut tout enlever aux gens, mais il leur restera toujours, comme ultime consolation, la liberté de penser, et c'est tout de même quelque chose, n'est-ce pas, Hélène? Alors, donnons-nous-en à "esprit joie", et restons calmes d'apparence: c'est tout ce qu'il faut. Je suis sûre que vous feriez une cuisinière de premier plan si vous vous y mettiez. Vous aimerez toujours la besogne qui vous echerra en partage, ça, je le jurerais bien sans crainte de me tromper. C'est si facile de comprendre une âme claire comme la vôtre! Vous me faites penser à ma mère, vaillante et optimiste comme vous! C'est elle, ma mère qui m'a donné ce que j'appelle parfois "mon âme d'espoir"! Car, vous l'ai-je dit, j'ai toujours, moi aussi, dans les pires moments, une ligne rose à mon horizon. Pourquoi marcher la tête baissée dans la crainte de se heurter aux asperités de la route? Il faut lever les yeux "vers les hauteurs", car tout ce qui peut nous arriver de bon et de bien ne peut venir que de là, des sommets, c'est-à-dire du Ciel, où habite notre Père céleste. On n'est jamais vieille, lorsqu'on ne veut pas l'être, mon Hélène et je défie bien la vieillesse de me changer cette petite fille de feu et flamme que vous êtes en une ruine caduque et morose! Vous aurez quatre-vingt-dix ans et vous serez toujours jeune de coeur et d'esprit, ça, j'en suis absolument sûre. Saluez tous les chers vôtres pour moi et revenez bientôt.

MADAME SANS GENE. — Où il y a de la gêne, il n'y a pas de plaisir, dit le proverbe, et vous avez bien fait de m'écrire. Cette dame n'a rien inventé de nouveau et vous avez eu raison de ne pas vous laisser éblouir. Ce déploiement de luxe intempestif est loin d'être une preuve de bon goût, et vous pouvez inviter vos amies sans tout ce tra la la. Voici une bonne recette de Cocktail aux tomates: Presser au tamis une pinte de tomates en conserve, ajouter une pinte d'eau froide, 1 oignon haché fin ou bien 2 ou 3 branches de céleri et 2 ou 3 feuilles hachées, 2 feuilles de laurier, 3 branches de persil hachées, 2 cuillerées à table de jus de citron, un peu de sel et 2 cuillerées à thé de sauce Chili. Laissez macérer pendant 24 heures. Couler et servir glacé dans un verre à cocktail avec une olive farcie. Bonjour, Madame, et avec Cousine Laure, soyez toujours "sans gêne". COUSINE LAURE.

SOMMEIL TROUBLÉ?

Vous vous levez à maintes reprises à cause de faiblesse des reins et de la vessie? Les Gin Pills, le remède recommandable et bien connu pour les reins, aident à calmer et à tonifier les reins. Argent remis si vous n'êtes pas satisfait.

Format régulier, 40 pilules. Plus gros format, 80 pilules. (Aux États-Unis, demandez les "Gino Pills")

Maman, voici un conseil pour vous! Donnez de gros bols de Gruau d'Avoine Quaker chaud pour le déjeuner de la famille chaque matin! Voyez comme le Gruau Quaker donnera du poids aux enfants en croissance. Vous verrez qu'il aide aussi à donner de l'énergie aux adultes.

Le GRUAU QUAKER *est une excellente source de* VITAMINE B1. *Il en contient une moyenne de 70 unités internationales par once.*

Essayez le délicieux gruau d'Avoine Quaker pendant 30 jours — Surveillez les résultats — Achetez-en tout de suite un paquet chez votre epicier

Sucrez avec là Mélasse BEMA

Parce que c'est le jus pur de la célèbre canne à sucre de la Barbade, la Mélasse BEMA est idéale pour sucrer. Elle peut être avantageusement usagée dans le thé ou le café. Elle est délicieuse sur des céréales et donne un goût savoureux aux gâteaux, biscuits, tartes, poudings, etc.

A table servez souvent la BEMA. Employez-la dans la cuisson. Elle est non seulement délicieuse et appétissante mais riche en fer et autres éléments nutritifs.

49

MARQUE BEMA
MELASSE DES BARBADES
"UN PRODUIT PUR — SANS MELANGE"

QUI SE PLAÎT
AVEC UNE FEMME MALADE?

La femme qui a toujours l'air d'être malade, de mauvaise humeur, qui se plaint d'être continuellement fatiguée, même si elle a raison, n'a pas toujours la sympathie qu'elle mérite.

Pourquoi, madame, permettre à des malaises tels que: faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE) de vous ravir santé et charme? Au premier de l'un de ces malaises, faites attention, soignez votre sang, prenez les bonnes PILULES ROUGES. Avec elles vous vous sentirez bientôt revivre, car elles vous procureront un surplus de vigueur et d'énergie. Les bonnes PILULES ROUGES donnent un sang riche, et un sang riche conserve la santé d'une femme et prolonge sa jeunesse!

"J'étais rendue à bout de force, je ne pouvais plus voir à mes enfants ni rien faire dans la maison. J'avais mal partout, j'étais étourdie presque continuellement et depuis longtemps je me tenaisais sans jamais constater d'amélioration. C'est avec les PILULES ROUGES que j'ai réussi à me rétablir. J'en ai pris pendant assez longtemps et maintenant je jouis d'une très bonne santé grâce aux PILULES ROUGES.."

(Signé) — Mme ULDERIC JODOIN,
Ste-Madeleine (St-Hyacinthe), P.Q.
Témoin (Signé) — Y. P.

Pilules Rouges par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25.

PILULES ROUGES
pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique FRANCO Américaine Limitée, 1566, rue St-Denis, Montréal

FEUILLETON DU "PROGRÈS"

Mademoiselle Montaigut d'Auvergne...

PAR CLAUDE SOLHAC

No 44.

—Tiens! Pourquoi avez vous un air si solennel?

Un air solennel? Tant que cela!

—Oui. A quoi pensez-vous?

Il répondit évasivement:

—Je pense à mon cousin Pascal.

Elle devint pensive à son tour.

La pendule égrena ses coups. Mlle Montaigut releva la tête, rappelée à ses devoirs de maîtresse de maison. Elle demanda avec une espièglerie discrète:

—M'est-il permis, Monsieur, de vous inviter à goûter, ce soir?

—Admettons que je remplace votre tuteur, disposta-t-il gaiement. Je octroie toutes les permissions requises.

Pendant qu'elle s'en allait organiser un goûter impromptu, Servan délibéra rapidement avec lui-même. La singulière aventure! Que faire? Dire la vérité à cette enfant — ce qui pouvait être la vérité, — lui donner peut-être un faux espoir? Avant tout, il fallait retrouver le fameux testament, puis en vérifier la teneur, s'assurer qu'aucun vice de forme n'en entachait la validité.

Sur ce point, le jeune homme prit son parti assez vite. Une autre pensée le retint plus longuement. Après le demi-aveu de tantôt, devait-il arriver à l'aveu explicite, selon sa première intention? Ou devait-il différer? Bien qu'il lui en coûtât une délicatesse d'honnête homme l'incita à ce dernier parti. Dans l'état actuel d'incertitude, emporter l'assentiment de Mlle Montaigut lui eût semblé agir par surprise. Mieux valait qu'elle se décidât en connaissance de cause. Dès qu'on serait fixé, qu'elle fût ou non l'héritière, il parlerait, et il ne doutait pas de la réponse. Qu'était-ce qu'une question d'argent entre eux?

...Fanette rentra, du houx dans les mains. Elle mit le couvert, beurra les toasts, fleurit la nappe. Ceci leur rappelait leur première entrevue; le moindre geste recélait une émotion intime.

Ce fut un gai repas, traversé de grands silences pensifs. Il leur semblait qu'ils s'étaient aimés toute leur vie. Tout était simple et clair. Le tuteur présidait, invisible et tous les deux lui faisaient hommage de leur joie...

Cependant, on se doute bien que Mlle Montaigut attendait l'aveu explicite. Elle fut déçue lorsque, le crépuscule approchant, Luc parla de départ.

—Vous partez! Si tôt!

Son hôte plaida en souriant:

—Il faut bien que je parte pour revenir.

Le chauffeur, installé à la cuisine entre un verre et la flambée, vint vérifier sa voiture. Luc hésitait, les yeux sur al neige. Partir ainsi! Au lieu de dire tout simplement, devant la duègne bienveillante et ravie: "Ma petite Fanette, je vous aime!" Mais ne l'avait-il pas dit silencieusement tout le soir! Et l'aveu n'était retardé que de quelques jours.

Il monta en voiture se pencha par la glace baissée. Les deux femmes l'accablaient de recommandations de prudence. Le froid devenait vif, l'ombre hardie.

—Au revoir, à bientôt, Fanette! dit-il avec un éloquent regard.

Elle lui sourit de toute son âme. Comme l'auto s'ébranlait:

—Vous reviendrez? cria-t-elle.

—Je reviendrai! promit-il avec un adieu de la main...

Fanette grimpa quatre à quatre dans sa chambre d'où l'on découvrait un lacet de la route. Elle eut la joie d'apercevoir l'auto sombre roulant entre des rives de neige. La voiture avait disparu depuis longtemps qu'elle regardait encore.

Une rafale de vent la rejeta dans sa chambre. Vent de février et de huit. Une lune glacée montait sur le paysage vierge.

A la muraille, en bonne place, souriait une copie de l'*Annonciation* de Fra Angelico. La jeune fille marcha vers la Vierge adolescente, en prière ou bord d'un jardin plein de roses, et que l'ange salue de toutes ses ailes. Elle lui confia comme elle l'aurait confié à sa mère:

—Il m'aime...

Elle resta un instant les mains jointes, les yeux clos, à remercier. Puis elle revint vers la fenêtre chercha la route où le bien-aimé avait passé tout à l'heure. Elle était vide. Un traineau y parut, attelé d'une mule noire dont les grelots, portés par le gel et l'air sec, éparpillaient dans le soir une chanson d'argent.

—Il m'aime... redit-elle au firmament qui prenait ses étoiles.

Avec une vivacité joyeuse, elle monologua, analysant sa joie teintée de déception:

—Il m'aime, sûrement. On ne vient pas de Lyon en Auvergne sous le seul prétexte de prendre des nouvelles d'une jeune personne. Tout de même, Luc aurait pu parler un peu plus clair. Cela marchait très bien au commencement. Il avait presque dit... Puis, qu'est-ce qu'il y a eu? J'ai raconté cette histoire de testament. C'est depuis ce moment que ça n'a plus marché, quoique cela ait fort bien marché au fond. Luc a été très gentil. Mais il aurait pu l'être davantage. Veut-il attendre sa mère pour la grande déclaration? Ce n'est pourtant pas bien compliqué de dire: je vous aime.

Elle creusa encore les anomalies de la soirée, et une pensée soudaine lui mit le sang aux joues:

—J'avais bien besoin de parler de ce brouillon de testament! En somme, je risquais de déposséder M. Servan au même titre que le Dr Branc. Tout désintéressé qu'il soit, la perspective était désagréable. Et, d'autre part, m'aurait-il supposé quelque regret... Ah! pauvre Fanette!

Elle se sentait presque malheureuse. Dans l'escalier obscur, Polonie lui cria, avide d'avoir des détails:

—Tu ne descends pas, ma mie?

—Je descends!

Elle ferma la fenêtre. La lune argentait le paysage. Les étoiles semblaient faire signe. Tout était grâce et candeur. Elle oublia les ombres pour la lumière.

XXV

Luc Servan fut introduit dans le salon du Dr Branc. La veille, il avait conféré longuement avec Me Bargemont.

Malgré des mentalités différentes et leurs précédentes divergences d'intérêts, les deux cousins restaient en bons termes. Le docteur ne tarda pas à paraître, avec son élégance roide qui laissant transparaître, depuis l'héritage, une satisfaction avantageuse et surabondante.

—Enchanté de vous voir, cher! assura-t-il.

Ils causèrent d'abord de choses insignifiantes. Puis Luc demanda:

—C'est à vous, n'est-ce pas, que, dans le partage de la bibliothèque de notre cousin, a été dévolu un *Pascal*?

Avec complaisance Branc étendit le bras vers un meuble de style anglais.

—Parfaitement. J'ai descendu ce bouquin avec quelques autres. Une édition rare...

—Un Guillaume Desprez, si j'ai bonne mémoire, daté de 1670... Vous serait-il possible de me montrer cet ouvrage?

Déjà, Branc se levait, se dirigeait vers le meuble, en faisait jouer la serrure, et rapportait le volume désiré. Jovial, il badina:

—Charmé de vous être agréable. Quoi! vous lisez donc encore ce vieux bonhomme de Pascal? Pour ma part, j'avoue que ce livre me plait à cause de l'éditeur et de la reliure. En fait de lecture, je n'ai guère été au delà de la feuille de garde. Tant de maîtres modernes nous sollicitent... Et le temps est si court! Mais à votre aise, cher. Gardez ce bouquin tout le temps désirable.

—Si je vous le demande aujourd'hui, ce n'est ni pour les *Pensées* ni pour l'édition. C'est afin d'y chercher un renseignement qui nous concerne tous les deux.

—Un renseignement?

Luc restait debout, les yeux sur le *Pascal*. Il l'ouvrit enfin, le feuilleta résolument. Son visage s'empourpra.

Le docteur le regardait intrigué. Il s'approcha.

—Lisez, dit Luc en lui tendant la feuille qu'il venait de découvrir.

Le "Progrès du Saguenay"

Publié par L'Imprimerie du Saguenay, Limitée
Case postale 218 — 12, avenue Labrecque, CHICOUTIMI, P. Q.
REDACTION et ADMINISTRATION: 12, av. LABRECQUE
TELEPHONE: No 457

ABONNEMENT:
CANADA: $2.00; A L'ETRANGER: $3.00

NOUVELLES DE DOLBEAU

Dolbeau, (D.N.C.) —

Emprunt de la Victoire. — Samedi soir l'objectif était dépassé pour la ville de Dolbeau, $104,250.00 de souscrit, dont M. Adélard Gagnon, $4,000.00; M. Célestin Simard, $5,000.00; la Caisse Populaire, $2,000.00; M. Trefflé Laforest, entrepreneur de la Lake St. John, $2,000.00; M. Philippe Simard, $1,000.00; la Caisse Populaire d'Albanel a aussi souscrit un montant de $5,000.00. Les employés de la Lake St-John ont souscrit à date, $53,200.00.

Le deuxième fanion d'honneur a été hissé vendredi et la sirène s'est fait entendre. Etaient présents à la cérémonie, MM. Jos.-H. Bégin, maire de la ville, S. E. Williams, gérant de la Cie Lake St. John, L.-W. Lussier, président du comité de l'emprunt à l'usine, F. Letarte, organisateur divisionnaire de l'emprunt, Michel Savard, organisateur régional, Ovila Dufour, chef de police, O. Bronsard et Jos.-Albert Perron, agents.

Les organisateurs ont encore à recevoir quelques souscriptions.

Blessé par un arbre. — M. Charles Dufour, contremaitre aux Passes, reçoit un arbre sur la tête et est blessé assez gravement; après cinq jours de soins à l'hôpital des Passes, il peut se rendre à Roberval pour être traité à cet endroit.

Bureau de placement.—Au bureau de Placement, une centaine d'ouvriers ont déjà fait application. Ce bureau est situé voisin de la Cie Dufresne, boulevard Walberg.

Nouveau vicaire. —M. l'abbé P.-E. Lamarre est à Dolbeau depuis une semaine où il demeurera pendant quelque temps, afin de remplacer M. le curé J.-Bte Simard, dont la convalescence sera longue.

Prie avec l'Eglise. — Cette brochure publiée par le Centre Catholique de l'université d'Ottawa, remporte un grand succès à Dolbeau; chaque dimanche, des centaines de fidèles se la procurent; à St-Félicien on avait d'abord commandé 200 brochures et le dimanche suivant 500 brochures furent facilement distribuées.

Opérée d'urgence. — Mme Alexandre Marchand, transportée d'urgence à Roberval pour une intervention chirurgicale, est de retour à Dolbeau et en bonne voie de guérison.

Accident à St-Augustin. — M. A. Bonnieul, de St-Augustin, transportait une charge de foin et suivait la voiture, lorsqu'un camion rencontra la voiture, heurta M. Bonnieul et lui brisa quelques côtes. On a pu le transporter à l'hôpital de Roberval.

Il se blesse dans une échelle. — M. Elie Perron, de St-Félicien, qui travaillait aux Passes, était sur une échelle pour la construction d'une bâtisse. L'échelle glissa et M. Perron fut projeté sur le pavé et reçu des blessures assez graves. Il est présentement à l'hôpital de Roberval où il se rétablit.

Collision à Ste-Jeanne-d'Arc. — L'automobile de M. Léon Sasseville, avec six passagers, vint en collision avec un camion; plusieurs blessés, dont un a un bras fracturé. La voiture est une perte à peu près complète; la couverture a été enlevée sous la violence du choc.

Le verglas cause des dégâts. — Les lignes téléphoniques et électriques furent brisées lundi par la couche de glace qui les recouvrait; les services furent désorganisés une partie de la journée. La centrale de la Cie Price ne fonctionna que dans l'après-midi; les fils, à différents endroits de la route Dolbeau-Mistassini, croisaient le chemin. Quelques incidents qui auraient pu avoir des suites graves se sont produits, avant que le courant ait été enlevé. L'autobus de Mistassini, avec une douzaine de passagers à bord, en passant sur les fils, reçoit le courant; personne n'a été blessé, mais on s'imagine l'émoi des passagers; un cheval a touché un fil et s'est affaissé sur la neige.

Les pompiers sortirent deux fois; pour un feu de cheminée d'abord et dans l'après-midi pour un commencement d'incendie chez M. Médéric Lafontaine, rue des Cèdres.

Réunion. — A l'occasion du départ de M. Roland Henri, employé au bureau Price, qui à l'avenir fera partie du bureau de Chicoutimi, quelques amis se sont réunis lundi soir, pour lui présenter leurs voeux et un souvenir.

Chez les "Lacordaire" — A l'assemblée régulière qui a toujours lieu le deuxième dimanche de chaque mois, environ 150 membres et invités assistaient. 23 nouveaux "Lacordaire", dont sept d'Albanel, et deux "Jeanne-d'Arc" furent initiés.

Madame Léo Cossette fut élue trésorière chez les Jeanne-d'Arc et Mlle J. Langevin, secrétaire.

M. Charles Vézina, président adresse des félicitations à l'assistance et fait une revue des obligations des "Lacordaire", et des malheurs qu'entraine l'intempérance.

M. le vicaire Walter Lavoie qui remplace M. l'aumônier, fait une magnifique conférence sur les bienfaits de l'abstinence au point de vue *religieux et démontre comment* plusieurs sont devenus des apôtres. Comment l'abstinent doit compter sur la prière et les sacrements pour persévérer; la communion surtout. Il rappela comme il est dégoûtant parfois de passer sur la rue et de rencontrer certains individus qui n'ont plus la raison. Il termine avec des souhaits de persévérance pour la Cause, pour les cercles Lacordaire et Jeanne-d'Arc.

M. J.-H. Bégin, maire, traita de l'abstinence au point de vue corporel, en s'appuyant sur les témoignages de médecins éminents. L'alcool est un poison et un fléau national, un ver rongeur qui s'attaque à l'individu, à la famille, à la société. Les causes de l'ivrognerie, le goût, la mode, l'usage, l'hérédité, etc. L'orateur montre ensuite comment on a lutté de tout temps contre l'ivrognerie, chez les Grecs, les Romains et les peuples modernes, et termine par un appel à tous pour joindre le groupe et adresse des félicitations à ceux qui sont entrés.

Il a été décidé que le drapeau serait acheté le plus tôt possible.

Le théâtre le dimanche. — Par suite de la campagne des semaines dernières, les cinémas seront fermés à l'avenir le dimanche et tous ne s'en portent que mieux.

Aumônier des Jécistes. — M. l'abbé Jean-Chs Gauthier était à Dolbeau dimanche dernier, afin de rencontrer le groupe des élèves du Couvent, faisant partie de la J.E.C., où il prononça une conférence. Mlle Anita Germain, officière de la Pré-J.O.C. de Chicoutimi, adressa aussi la parole.

L A SAINT-THOMAS AU SEMINAIRE

Le sept mars, le Séminaire a célébré avec l'éclat accoutumé la fête de saint Thomas d'Aquin. Le matin, il y eut grand'messe, chantée par M. l'abbé Gérard Bouchard, Ph. L., professeur de philosophie. On remarquait au choeur, les autorités du Séminaire, les professeurs, MM. les abbés Lucien Gaudreault, René Bélanger, etc., M. l'abbé Eugène Tremblay, jr., S.T.D., donna le sermon. Avec beaucoup d'éloquence il exposa les trois sources de la Somme Théologie: l'Ecriture, la tradition, la raison. Il montra le zèle ardent que le grand docteur a mis à pénétrer la Vérité, zèle qui lui a mérité le titre de prince des philosophes scholastiques et de docteur commun.

Dans l'après-midi, à deux heures et demie, il y eut au Grand Séminaire séance solennelle de la société Saint-Thomas-d'Aquin. Aux côtés de Son Excellence Mgr Melançon, avait pris place, M. le chanoine Morel, supérieur, M. le chanoine J.-C. Tremblay, directeur diocésain de l'Action catholique, MM. les professeurs du Grand Séminaire, MM. les directeurs du Grand et du Petit Séminaire, MM. les abbés Ls-Joseph Aubin, préfet des études, Achille Trottier, Alphonse et François Plourde, G.-Etienne Côté, René Bélanger, Gérard Bouchard, directeur de la société Saint-Thomas-d'Aquin et plusieurs prêtres de l'institution. Etaient aussi présents les élèves de philosophie et les dirigeants de la J.F.C. du séminaire.

Sous la présidence de M. l'abbé Raymond Desgagné, MM. les séminaristes ont exposé avec clarté et concision, le dogme et la morale de l'Action catholique. Le programme était le suivant:

a)—Fondements scripturaires de l'Action catholique, M. l'abbé J. Tremblay, diacre;

b)—Fondements dogmatiques de l'Action catholique, M. l'abbé J. Cusson, tonsure;

c)—Le mandat d'Action catholique, M. l'abbé Olivier Tremblay, tonsure;

d)—Sources d'alimentation, M. l'abbé Jean Brassard, minoré;

e)—Organisation technique, M. l'abbé G.-Henri Villeneuve, tonsure;

f)—Cas de conscience (in rem), M. l'abbé Marcel Gauthier, diacre.

Son Excellence adressa la parole. Rappelant la gloire et la sagesse du Maitre, il démontra que saint Thomas, contrairement à la manie contemporaine, a manifesté hautement que la raison et la foi doivent se compléter l'une et l'autre.

Le soir, il y eut salut solennel du Très Saint Sacrement présidé par le directeur du grand séminaire, M. l'abbé Luc Morin.

La chorale des ecclésiastiques, sous l'habile direction de M. le chanoine Joseph Dufour, S.Th.D., a fait entendre les pures mélodies grégoriennes.

Le tirage de la St-Vincent-de-Paul

Le mobilier de chambre à coucher donné comme prix d'un tiarge au profit de la Société de St-Vincent-de-Paul, conférence St-François-Xavier de Chicoutimi, a eu lieu lundi soir au cours d'une joute de hockey au profit des pauvres.

M. l'abbé Georges-Etienne Côté a présidé au tirage et l'heureux gagnant a été M. William-H. Giroux, de Chicoutimi.

La Société de St-Vincent-de-Paul, conférence St-François-Xavier, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont prêté leur concours pour assurer le succès du tirage; M. le maire Geo.-H. Smith, donateur du mobilier; M. le chanoine Joseph Tremblay, curé de la cathédral,e qui après avoir gagné le mobilier lors du premier tirage l'a remis à la Conférence pour le faire tirer de nouveau; Mesdames Gustave Gauthier et Paul Riverin; les officiers et les chefs de groupes de la Ligue du Sacré-Coeur, et bien d'autres qu'il serait trop long d'énumérer, mais qui seront considérés comme des bienfaiteurs.

Dame Virginie Aubut, épouse de feu Germain Chapadeau, est décédée à Kénogami à l'âge de 76 ans et 2 mois. Les funérailles ont eu lieu mardi matin à 9 h., à Kénogami.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

ACCIDENT MORTEL A JONQUIERE

M. Gérard Caron, jeune homme de 18 ans, demeurant à Ste-Rose, comté de Dorchester, a été écrasé à mort entre deux camions, à Jonquière. Le jeune homme tentait de monter sur la plate-forme d'un camion pour se rendre à son travail à la Chute-à-Caron. Un autre camion recula et le jeune homme eut le thorax écrasé, succombant à ce malheureux accident survenu de bonne heure jeudi matin au garage Belley.

Un jury du coroner, sous la direction du Dr Joseph Savary, de Jonquière, a rendu un verdict de mort accidentelle.

CHANGEMENTS A LA J.O.C.

M. Paul Harvey, qui, depuis nombre d'années, s'est dépensé, sans ménagement, aux intérêts spirituels et matériels de toute la jeunesse ouvrière du diocèse, comme trésorier et président diocésain, a donné sa démission, pour cause de santé. Il continuera cependant à se dévouer comme militant à la section locale de Jésus-Ouvrier.

On doit à Paul Harvey bien des remerciements pour le bel exemple de générosité mise au service de la cause jociste, et aussi pour cette nouvelle marque de constante collaboration en voulant continuer de servir comme militant, jusqu'à la fin, les intérêts de la J.O.C. Sachons-lui en être sincèrement reconnaissant et assurons-le de notre amitié, de notre estime, de notre confiance, et formons des voeux pour que Dieu lui accorde un prompt retour à la santé.

M. Norbert Cormier, président de la section d'Arvida, lui succède comme président diocésain.

M. Gilles Tremblay, trésorier local de la section du Sacré-Coeur du Bassin, remplira désormais, à la Fédération, la charge de trésorier diocésain.

M. Hormisdas Girard, secrétaire diocésain, demeure au poste avec la confiance des uns et des autres.

M. Adjutor Lapointe de la section de Jésus-Ouvrier, devient militant responsable fédéral du service du soldat.

A la J. O. C. F.

Mlle Angéline Roussel, jociste de la section du Sacré-Coeur du Bassin, remplira la charge de propagandiste et de responsable fédérale de la Pré-J.O.C.

Meilleurs voeux de succès aux nouveaux dirigeants diocésains.

Avec de tels chefs, la J.O.C. vit et elle vivra.

LE COMITE.

RESTRICTIONS SUR LE TRANSPORT

La Régie des Services publics nous transmet copie d'une lettre circulaire concernant le transport de voyageurs et de marchandises par autobus, taxis et véhicules de livraison (camions).

La décision de la Régie est d'intérêt général et nous avons cru devoir la communiquer à nos lecteurs.

REGIE DES SERVICES PUBLICS

Québec, le 9 mars 1942

Monsieur,

A cause des restrictions imposées par le gouvernement fédéral sur la consommation de l'huile et de la gazoline et sur l'usage des pneus, et à la demande des contrôleurs fédéraux, la Régie des services publics vous avise qu'elle ne peut accorder de nouveaux permis ou autoriser la modification ou le prolongement de services existants pour le transport routier, sauf dans l'un des cas suivants:

1.—Pour fins de guerre;

2.—Pour répondre à une nécessité publique absolue, comme dans le cas où il n'existe aucun autre moyen de transport.

Il est inutile de demander un nouveau permis ou la modification d'un permis existant si votre cas n'est pas prévu dans l'une ou l'autre des exceptions ci-dessus énumérées.

Votre demande ne sera pas considérée par la Régie à moins que vous ne nous avisiez par écrit que votre cas est prévu dans l'une de ces exemptions et que vous êtes en mesure d'en faire la preuve.

Votre tout dévoué,
ARTHUR MORIN,
Le secrétaire R.S.P.

Histoire régionale

DANS NOTRE TEMPS IL Y A 50 ANS

Le 29 février 1892 les élèves du Séminaire avaient joué la pièce "Les Anciens Canadiens", drame tiré de l'ouvrage de Philippe Aubert de Gaspé. Quelques jours plus tard les journaux donnaient de l'exécution une appréciation non signée mais qu'une indication documentaire nous révèle être de A. Rivard.

Pour l'édification de tous, nous donnons ici la distribution des rôles et l'appréciation de M. Rivard.

PERSONNAGES

Archibald de Locheill ..... Ulderic Tremblay, Rhét.
Jules d'Haberville ..... Amédée Gaudreault, Phil. sen.
De St-Luc (officier canadien) ..... Eloi Tremblay, Phil. jun.
Dumais, (ami des Sauvages) ..... Philippe Tremblay, Phil. sen.
Dubé, (sergent canadien) ..... Salmon Rossignol, Phil. jun.
Le Porte-drapeau de la compagnie ..... Joseph Bernier, Phil. sen.
José (domestique) ..... Aimé Lapointe, Belles-let.
La Grand'Loutre (chef sauvage) ..... Alphonse Claveau, Phil. sen.
Talamousse (chef sauvage) ..... William Tremblay, Phil. jun.
Montgomery (lieutenant anglais) ..... Georges Cimon, Rhét.
Fontaine (milicien) ..... Onésime Tremblay, Versif.
Pierrot (milicien) ..... Horace Lessard, Rhét.
Un soldat écossais ..... Philippe Dallaire Versif.
Sauvages: ..... Paul Lavoie, Versif. et Charles Fortin, Trois.
Miliciens: Thomas Dufour, B.-Lett. et Ladislas Tremblay, Vers. Eugène Belley, Human. et Arthur Gaudreault, Vers. Eugène Gauthier, Hum. et William Brassard, Sec.

L'APPRECIATION

Lundi soir, le 29 du mois dernier, la paix planait sur Chicoutimi; la discussion emportée des "hustings" avait replié ses ailes; les portes des comités étaient fermées à double tour de clefs; rouges et bleus ne connaissaient plus leurs dissensions; et tout allait pour le mieux dans la plus calme des villes. C'était la "trêve de Dieu"... Tous, oubliant la lutte électorale, se rendaient à la soirée donnée par les élèves du Séminaire, pour assister à une autre scène plus intéressante, sur laquelle la "trêve" ne pouvait rien: la bataille des plaines d'Abraham et les épisodes belliqueux qu'a placés autour l'auteur des "Anciens Canadiens".

On connait le roman de De Gaspé; c'est une oeuvre essentiellement canadienne de forme et de fond, ce qui ne la met pas au-dessous des romans dorés de notre pauvre fin de siècle, où l'intrigue se perd dans une trame éperdue et dans le bric-à-brac d'une littérature qui dégringole. Les "Anciens Canadiens" ont toute la saveur de l'originalité nationale et toute la beauté de la vraie langue française pure et franche.

Malheureusement, celui qui fit un drame du roman a défiguré ce dernier. A travers les additions et les changements de l'auteur du drame, on a peine, à la lecture, à découvrir les perles du roman.

Cela dit, nous croyons ne pas trop dire en affirmant que, par le sentiment vrai qu'ils avaient de l'oeuvre de De Gaspé, nos jeunes amis du Séminaire ont su faire oublier les défauts de la pièce, et faire revivre dans les rôles du drame les personnages du roman.

José a été admirable et naturel et de bonhomie; M. Aimé Lapointe, qui tenait ce rôle, a de grandes ressources théâtrales: sa voix, souple et docile, a un timbre des plus agréables. M. Philippe Tremblay a été très bon en *Dumais*, ami des sauvages et coureur de bois; M. Ph. Tremblay a une voix sonore et ferme et une grande facilité qui lui permettra d'aborder avec un égal succès des emplois divers au théâtre.

La Grand'Loutre, mis en scène par M. Alo. Claveau, et *Talamousse*, que représentait M. Will. Tremblay, ont été sinistres d'apparence, solennels dans leurs discours, souples dans leurs mouvements.

Les deux rôles principaux, *Jules* et *Archié*, pleins de passion et de mouvement, étaient très bien tenus par MM. Ulderic Tremblay et Am. Gaudreault.

De St-Luc. — M. Eloi Tremblay — a été grave; *Dubé*, — M. Sal. Rossignol — bien, mais un peu roucoulant; *Fontaine*, — M. Onés. Tremblay — désopilant; Montgomery, — M. Geo. Cimon — furibond!

Tous ont été applaudis à outrance, jusqu'à *Pierrot* — M. Horace Lessard — et sa barbe, ont eu du succès!

Il nous faudrait parler encore de l'ensemble de la pièce, où rien n'a manqué: de la fusillade qui a tant fait peur à Fontaine; des chansons que José chante si bien; du "porte-drapeau", M. Jos. Bernier, qui a une belle voix; de la musique du Séminaire qui a fait des progrès; de M. Pargeron (Jean) qui n'en a pas fait, parce qu'il est rendu au bout de ce qu'on peut parcourir dans le genre des chansons comiques dont il nous régale. Mais l'espace nous manque.

Merci à messieurs les élèves. Qu'ils nous en donnent encore de ces soirées; car nous aurons toujours pour eux des applaudissements et de la reconnaissance.

Messieurs les élèves du Séminaire ..."nous en donnent encore"... Doivent-ils s'en plaindre ou s'en féliciter s'ils n'ont pas toujours M. Adjutor Rivard pour apprécier à son mérite leur savoir-faire...?

Victor TREMBLAY, ptre.
de la Société Historique du Saguenay

Naissance à St-Félicien

A M. et madame Ludger Ouellet, une fille nommée Marie-Emma-Cécile-Huguette. M. Ernest Tremblay, voyageur et madame Achille Tremblay, grand'maman de l'enfant, furent parrain et marraine. Madame Philippe Ouellet porta l'enfant au baptême le 2 mars.

Chicoutimi centenaire

L'ASSOCIE DU FONDATEUR: WIL. PRICE

Dès les débuts du premier établissement industriel à la Rivière du Moulin, William Price y est intéressé, non seulement comme acheteur du bois, mais comme partenaire dans l'établissement lui-même. C'est ce qu'indique un accord entre Peter McLeod et William Price & Co. daté du 7 novembre 1842.

Par certains détails le document fait même supposer que la société à laquelle il donne forme légale aurait pu exister antérieurement, par entente verbale ou autrement; mais rien ne permet jusqu'à présent d'établir le fait. L'acte d'association suit de deux mois et demi le commencement des travaux à la Rivière du Moulin et parle pour l'avenir. (Wm Price & Co **are to be jointly... concerned with him**).

Il faut donc associer de très près le nom de William Price à celui de Peter McLeod pour ce qui regarde la fondation de Chicoutimi; car si McLeod fut seul à agir comme "fondateur" en venant installer le nouvel établissement, Price apparait comme ayant une part importante dans le mérite de l'oeuvre elle-même. Il sera possible, avec le temps, de trouver assez de détails positifs pour préciser le rôle de Price dans ce qui a amené la création de cet établissement primitif; mais le fait est établi que dès les premiers temps il agit en étroite coopération avec Peter McLeod et que la construction du second moulin, commencée dès l'année 1843 à la rivière Chicoutimi, fut l'entreprise conjointe des deux associés. La Compagnie fondée par William Price devait ensuite, après la mort de Peter McLeod, en 1852, continuer et développer l'exploitation, et sous des formes diverses d'activité demeurer un siècle complet associée à toute l'histoire de Chicoutimi.

Nous nous proposons donc d'écrire bientôt, ou d'obtenir, un ou deux articles au sujet de cet artisan du développement de Chicoutimi. Pour le moment, à propos de sa collaboration à l'oeuvre des débuts, j'ai cru intéressant de traduire quelques passages de l'accord de 1842, qui en marque l'origine.

"Le septième jour de novembre de l'an de Notre-Seigneur mil huit cents quarante deux, devant nous Notaires Publics soussignés dûment admis et assermentés pour cette partie de la Province du Canada qui constitue la Province du Bas-Canada et résidents en la Cité de Québec,... vinrent, comparurent et furent présents William Price, Ecuyer, de la Cité de Québec, agissant tant pour lui-même que pour l'honorable Peter McGill, de la Cité de Montréal, et Nathaniel Gould et James Dowie, de Londres... en Angleterre, tous marchands et coassociés dans le commerce en la Cité de Québec sous les nom, raison sociale et maison d'affaire de **William Price & Co.** d'une part; et Peter McLeod junior, du Port au Persil, dans le comté de Saguenay... négociant, d'autre part:

"Lesquelles parties ont promis et par les présentes promettent, stipulent et s'accordent l'une à l'égard de l'autre en la manière suivante, savoir:

"..... .....

"Et le dit Peter McLeod junior vend... par les présentes... aux dits William Price, Peter McGill, Nathaniel Gould et James Dowie par l'intermédiaire du dit William Price... tout ce lot de terre, d'environ douze arpents en superficie possédé par lui et situé à la Rivière Noire, ensemble avec le moulin à scie, les maisons et les constructions qui y sont érigées, l'emplacement de moulin et les écluses... etc... avec tout le matériel du moulin et **grément parfait...**; le tout pour la somme de mille livres (environ $4800.) argent courant, laquelle sera due au dit Peter McLeod junior quand il aura scié les billots actuellement dans la rivière Noire, complété son contrat (de fournir) les 20,000 madriers susmentionnés et livré aux dits William Price & Co. toutes les propriétés vendues.

"Et les dites parties... reconnaissent et déclarent par les présentes qu'il a été et est clairement entendu que les dits William Price & Co. ont convenu d'acheter et d'accepter les susdits 20,000 madriers et la propriété de la Rivière Noire telle que susdit, dans le seul but de soulager et de débarrasser le dit Peter McLeod junior de la susdite propriété de la Rivière Noire, afin de l'aider et de lui faciliter (la tâche) d'établir un moulin à scie et de gérer des établissements dans la rivière Saguenay à la rivière du Moulin et sur la rivière Chicoutimi et de le mettre en mesure de réserver son attention aux dits établissements, dans lesquels les dits William Price &Co. sont pour être conjointement et également intéressés selon les termes et conditions ci-après mentionnées...

"Considérant que le dit Peter McLeod junior prétend avoir droit et titre aux terrains, places de moulins et environs où doivent être installés les dits futurs établissements de moulins, droits et titres basés sur les raisons suivantes, savoir:

"Premièrement — Lui étant un natif de Chicoutimi, d'une mère indienne;

"Deuxièmement — Son père, un Montagnard Ecossais, ayant été résident là et en d'autres parties du territoire — connu sous le nom de Postes du Roi — pendant 33 ans et y ayant élevé une nombreuse famille;

"Troisièmement — Par le droit de sa mère, qui est de la tribu des Montagnais, Indiens héritiers de cette région;

"Quatrièmement — Ayant toujours résidé dans cette région;

"Cinquièmement — Etant en possession de la dite propriété par la permission et l'autorité de la Hudson's Bay Company;

"Sixièmement — Ayant demandé à la Couronne la concession et le titre de propriété en raison de ces faits.

"Le dit Peter McLeod junior se lie et s'oblige à faire valoir et poursuivre sa prétention à la dite propriété jusqu'à ce qu'il en ait obtenu de la Couronne la concession et [illegible]

"Et les dites parties... reconnaissent et déclarent par les présentes qu'il a été et est clairement entendu que les dits William Price & Co. ont convenu d'acheter et d'accepter les susdits 20,000 madriers et la propriété de la Rivière Noire telle que susdit, dans le seul but de soulager et de débarrasser le dit Peter McLeod junior de la susdite propriété de la Rivière Noire, afin de l'aider et de lui faciliter (la tâche) d'établir un moulin à scie et de gérer des établissements dans la rivière Saguenay à la rivière du Moulin et sur la rivière Chicoutimi et de le mettre en mesure de réserver son attention aux dits établissements, dans lesquels les dits William Price &Co. sont pour être conjointement et également intéressés selon les termes et conditions ci-après mentionnées...

"Considérant que le dit Peter McLeod junior prétend avoir droit et titre aux terrains, places de moulins et environs où doivent être installés les dits futurs établissements de moulins, droits et titres basés sur les raisons suivantes, savoir:

"Premièrement — Lui étant un natif de Chicoutimi, d'une mère indienne;

"Deuxièmement — Son père, un Montagnard Ecossais, ayant été résident là et en d'autres parties du territoire — connu sous le nom de Postes du Roi — pendant 33 ans et y ayant élevé une nombreuse famille;

"Troisièmement — Par le droit de sa mère, qui est de la tribu des Montagnais, Indiens héritiers de cette région;

"Quatrièmement — Ayant toujours résidé dans cette région;

"Cinquièmement — Etant en possession de la dite propriété par la permission et l'autorité de la Hudson's Bay Company;

"Sixièmement — Ayant demandé à la Couronne la concession et le titre de propriété en raison de ces faits.

"Le dit Peter McLeod junior se lie et s'oblige à faire valoir et poursuivre sa prétention à la dite propriété jusqu'à ce qu'il en ait obtenu de la Couronne la concession et [illegible]

assigne par les présentes aux dits William Price & Co. pour la considération ci-dessus et ci-dessous mentionnée, la moitié indivise de tous ses droits et prétentions susdits sur... les dites propriétés, terres, places de moulins et environs, de la rivière du Moulin et de la rivière Chicoutimi... et se lie et s'oblige, une fois sa concession et son titre obtenus, à céder et transporter la dite moitié indivise à William Price & Co.

"Les dits William Price & Co. de leur côté se lient et s'obligent à fournir les moyens nécessaires pour établir les dits moulins et faire les dits établissements — l'avance pour construire le moulin, ses accessoires et ses dépendances à la rivière du Moulin étant estimé à cinq cents livres (environ $2400.) et l'avance pour consturire le moulin, ses accessoires et ses dépendances à la rivière Chicoutimi étant évaluée à mille cinq cents livres (environ $7200.) — la dite entreprise étant "chargeable" et sujette à l'intérêt légal sur la dite avance.

"Les dits William Price & Co. se lient et s'obligent aussi par les présentes à fournir par avances les moyens de sortir les billots pour fournir les dits moulins, l'intérêt légal leur étant payé pour les dites avances.

"Le dit Peter McLeod junior (s'engageant) à s'occuper de la dite entreprise sur les lieux, à voir à la conduire tant pour ce qui concerne les travaux, le magasin, les billots, que pour manufacturer les madriers, avec tous les avantages le soin et l'économie possibles, pour le coût comme pour la qualité des madriers.

"Le dit Peter McLeod et les dits William Price & Co. devront partager également dans tous les avantages, profits ou pertes de la dite entreprise.

" ..... "

Voilà donc le point de départ officiel de l'association de Price et de McLeod dans l'exploitation de l'établissement de Chicoutimi.

Victor TREMBLAY, ptre.
de la Société Historique du Saguenay.

Appel aux cercles des associations professionnelles

On voudra sans doute lire avec attention l'annonce qui paraît en dernière page à propos du

MONDE RURAL.

Cercles de la J.A.C., c'est vous d'abord que cela intéresse! achetez pour chacun de vos membres

LE MONDE RURAL!

Cercles de la J.O.C., de la J.I.C., de la J.E.C., tous cercles de jeunesses syndicats ouvriers et membres de *l'Union professionnelle des Cultivateurs*, achetez

LE MONDE RURAL!

Faut pas que ça traine!

Adressez-vous à la *Librairie Régionale Inc.*, 12, ave Labrecque.

VIENT DE PARAITRE

Le Combat Social au Théâtre de l'Esprit

Par l'abbé Léonce BOIVIN, Curé des Eboulements.

Le deuxième volume du Combat Social au Théâtre de l'Esprit, par l'abbé Léonce Boivin, curé des Eboulements a paru récemment. Il est maintenant en vente à la LIBRAIRIE REGIONALE — service de librairie du PROGRES.

Ce volume, comme le précédent, qu'on trouvera également à notre librairie au même prix, se vend $1.25. Les deux volumes pris ensemble $2.00. Plus taxe 2% et port 10 sous du volume.

Feu Mme David Maltais

Dame Délima Boivin, épouse de M. David Maltais, de St-Coeur-de-Marie, est décédée samedi à l'âge de 90 ans. Les funérailles ont eu lieu lundi matin à St-Coeur-de-Marie.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Feu Mme Nap. Tremblay

Dame Louise Simard, épouse de M. Napoléon Tremblay, de St-Gabriel-de-Ferland, est décédée lundi à l'âge de 58 ans. Les funérailles ont eu lieu mercredi matin à 8 h. 30, à Ferland.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

Les pompiers occupés

Les pompiers de Chicoutimi ont *répondu à 2 appels dimanche soir* et à 8 appels lundi. Tout s'est confiné heureusement à des feux de cheminées. Cependant les pompiers ont eu fort à faire toute la journée.

Dame Lydia Verreault, épouse de M. Ludger Renald, de Ste-Anne-de-Chicoutimi, est décédée à l'âge de 52 ans. Les funérailles ont eu lieu mercredi matin à 9 h., à Ste-Anne.

Sincères condoléances à la famille en deuil.

CHEZ VOTRE TAILLEUR DEMANDEZ LES TISSUS ROBINTEX

SI VOUS VOULEZ UN HABIT BIEN FAIT — QUI DURERA LONGTEMPS — ET GARDERA SA FORME

LES FAMEUX TISSUS "R[illegible]"

SE TROU[illegible] CHICOUTIMI AUX ATELIERS

LA[illegible]

219, rue Racine — Côte [illegible]
Tél.: 525

ACCIDENT MORTEL DANS LES CHANTIERS

M. Arthur Tremblay, de Jonquière, marié et père de 2 enfants, a perdu la vie accidentellement dans les chantiers de Price Brothers sur la rivière aux Ecorces, le long du chemin de Québec. Il a été écrasé à mort par un arbre.

Le Progrès offre ses plus vives condoléances à la famille en deuil.

NOTRE CORRESPONDANT A LA BAIE DES HA! HA!

Notre correspondant à la Baie des Ha! Ha! est M. Laurent Girard, 2e rue, Port-Alfred. M. Girard est au service de toute la Baie pour les nouvelles destinées au **Progrès du Saguenay.**

— LES LIVRES —

— NOUVEAUTÉS —

La Louisiane Française	R. Hubert-Robert	2.50
Tragédie en France	André Maurois	1.50
Sept Mystères du Destin	Jules Romains	1.50
Le Roi des Belges a-t-il trahi?	Robert Goffin	1.50
France, été 1940	André Morize	1.50
Démocratie, beurre, canons	Robert St-Jean	1.50
Varouna	Julien Green	1.50
La guerre cette révolution	J.-V. Ducattillon	1.50
France de ce monde	Pierre de Lamux	1.50
La Pensée de S.-Paul	Jacques Maritain	1.50
Les lauriers sont coupés	Margaret Hughes	1.50
Cinq Mystères	Paul Péladeau	1.50
Les pages immortelles de Pascal	Mauriac	1.50
Etudes littéraires	Maurois	1.50
Les grandes amitiés	Raïssa Maritain	1.50
La guerre n'a pas eu lieu	Max Beer	1.50
Du crétin au génie	Dr Serve Voronoff	1.50
Le chat sans tête	Goffin	1.50
Le sang des hommes	Pierre Daminos	1.50
L'Aigle Prussien sur l'Allemagne	Otto Strasser	1.50
A travers le désastre	Jacques Maritain	1.25
Hitler m'a dit	Herman Rauschning	1.25
Les Italiens tels qu'ils sont	René Schwob	1.25
Politique et Education	Joseph H. Ledit	1.25
J'étais un aviateur Nazi	Lieske	1.25
Charles De Gaulle	Philippe Barrès	1.25
La Pharisienne	François Mauraic	1.25
Le désert de Gobi	Pierre Benoit	1.25
Comment se faire des amis	Carnegie	1.25
L'Initiation à la musique		2.00
France Immortelle	Rex Desmarchais	1.00
Le vent se lève	Clauser	1.00
Le Canada et la guerre	Hon. M. King	1.00
L'Espion de l'Ile-aux-Coudres	Laetitia Fillion	1.00
Reflets d'Amérique	Edouard Montpetit	1.00
Visages littéraires du Canada-Français	Jobin	1.00
Les voyages de Marco Polo	Grandbois	1.00
Rappels	Jean Bruchési	1.00
Les Velder	Robert Choquette	1.00
Service de France au Canada	Henri Laugier	0.75
Les Allemands, (Double histoire d'une Nation)	Emil Ludwig	2.50
Le Brésil, Terre d'avenir,	Stefan Sweig	1.50
Service de France au Canada	Henri Laugier	1.00
France Immortelle	Rex Desmarchais	1.00
Reflets d'Amérique	Edouard Montpetit	1.00
Ils posséderont la terre	R. Charbonneau	1.25
La pureté dans l'Art	Wallace Fowlie	0.90
Péguy dans ses plus beaux textes		0.25
Péguy et les Cahiers de la Quinzaine	Halevy	1.25
Le Japon, Grande puissance moderne,	Jean Ray	1.25
Politique et éducation	Joseph Ledit	1.25
Je les ai tous connus	Guerdan	1.25

Il faudra ajouter 2 p. 100 pour la taxe de vente et 0.10 par volume pour le port.

LA LIBRAIRIE REGIONALE, INC.

SERVICE DE LIBRAIRIE DU "PROGRES"

12 Ave Labrecque, Tél. 402 Chicoutimi.

ARTICLES ÉLECTRIQUES

Aspirateur à prix modique qui fera un nettoyage complet.

Lampe de table, base en poterie de qualité, grande variété de formes et de couleurs.

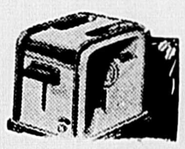

GRILLE-PAIN "HOTPOINT"

Grille deux tranches à la fois, sans qu'on les retourne **$11.95**

Fer à repasser Westinghouse avec régulateur de chaleur et interrupteur de sureté **$11.65**

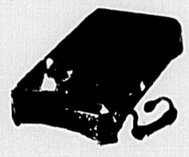

Réchaud électrique, avec un et deux ronds, complet avec prise de courant, prix **$2.50 $4.25**

Coussin électrique avec couverture de laine et commutateur à 3 degrés, il gardera sa chaleur au degré indiqué.

$5.95

Visitez notre magasin pour tous vos menus accessoires électriques de la maison.

La Cie Électrique du Saguenay 263, rue Racine CHICOUTIMI

LA GUERRE PASSE AU PREMIER PLAN DANS LE RAPPORT DE LA METROPOLITAN LIFE

L'argent que les assurés affectent au paiement des primes aide à l'achat des engins de guerre.

Ottawa, le 9 mars. — Le soixante-quinzième rapport annuel, que la Metropolitan Life Insurance Company vient de faire paraître, révèle la contribution de premier ordre que chaque détenteur de police apporte à l'effort de guerre au moyen des primes d'assurance-vie qu'il paie. Le rapport insiste sur le fait que, en temps de guerre, la sécurité provenant de l'Assurance-Vie acquiert une nouvelle signification. Plus que jamais la sécurité de la famille doit passer avant tout. Cependant, tout en créant cette sécurité, les dollars affectés à l'Assurance-Vie, et convertis en Obligations du Gouvernement, aident à l'achat d'avions, de chars d'assaut, de navires, de canons et des divers autres engins de guerre. Les dollars de l'Assurance-Vie, tant au Canada qu'aux États-Unis, aident à faire marcher les industries d'où proviennent, en abondance, l'acier, les produits chimiques, l'huile, la nourriture, les munitions et les autres matériaux requis pour la guerre, et ils aident à développer les usines de production d'énergie et les moyens de transport.

EDWIN C. McDONALD
Monsieur McDonald est vice-président administrateur à la Metropolitan Life Insurance Company, qui a affecté $48,000,000 aux Emprunts de Guerre du Gouvernement du Dominion.

La Metropolitan rapporte que ses placements en valeurs gouvernementales du Canada et des États-Unis s'élèvent à $1,319,913,987.

Pour l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 1941, la Metropolitan rapporte un total de $25,433,226,148 d'Assurance-Vie en cours, et un capital assuré de $1,634,617,475 et $25,997,024 de bénéfices hebdomadaires prévus par l'Assurance Accident et Maladie, assurances qui ont protégé plus de 29,400,000 de personnes assurées par la Compagnie, au Canada et aux États-Unis. Le volume d'assurance, tout comme le nombre des assurés, constitue un nouveau record dans les annales de la Compagnie. Pour la dixième année consécutive les paiements effectués aux détenteurs de polices et à leurs bénéficiaires ont excédé un demi-milliard de dollars, les paiements effectués au cours de 1941, s'élevant à $567,941,290. Plus de $383,700,000, soit plus de 67 pour 100 de ce total a été payé ou crédité à des détenteurs de polices vivants.

Une augmentation de $290,255,559 dans les valeurs actives a porté à $5,648,047,196 l'actif de la Compagnie, à la fin de 1941. Cet actif qui est entièrement détenu au profit des assurés, couvre les engagements, y compris les réserves statutaires de polices de $5,189,988,752, les fonds de surplus spécial de $7,190,000, les fonds non attribués (surplus) de $340,894,142, et la réserve pour les dividendes payables aux assurés, en 1942, au montant de $109,974,302.

Avec la participation de 1942, le montant total payé ou crédité, par la Compagnie à ses détenteurs de polices, en dividendes (y compris les bonis versés antérieurement à la mutualisation de la Compagnie, en 1915) s'élève à plus de un milliard et trois-quarts de dollars.

M. Edwin C. McDonald, vice-président administrateur à la Direction Générale au Canada, a fait remarquer qu'il y avait environ deux millions d'assurés à la Metropolitan, au Canada, et qu'ils possédaient $1,294,023,576 d'assurance auprès de la Compagnie.

Monsieur McDonald fit aussi remarquer l'augmentation dans les placements de la Metropolitan, au Canada, placements qui s'élèvent maintenant à $315,369,648. De ce total, $104,982,562 sont en Obligations du Gouvernement du Dominion; $102,808,620 en obligations provinciales ou municipales, et $107,578,466 en placements divers. Ces chiffres comprennent les $28,000,000 affectés aux Emprunts de Guerre et de la Victoire jusqu'au 31 décembre 1941. Depuis, la Metropolitan a affecté un autre $20,000,000 au Deuxième Emprunt de la Victoire, en février 1942. Les placements existants, à la fin de l'année, plus les montants payés aux Canadiens par la Metropolitan, depuis qu'elle fait affaires au Canada, excèdent le total des primes versées par les Canadiens de plus de $191,250,000.

Les sommes payées par la Metropolitan aux assurés canadiens et leurs bénéficiaires, en 1941, se sont élevées à $28,977,869. L'Assurance-Vie nouvelle émise au Canada, s'est élevée à $134,794,051.

TROUVE MORT

M. Aurèle St-Laurent, de Montréal, a été trouvé mort dans son lit, le midi, à Shipshaw. Il s'agit de mort naturelle. St-Laurent travaillait de nuit et prenait son repos coutumier pendant la journée.

Feu Mme Joseph Tremblay

Dame Emilie Laberge, épouse de M. Joseph Tremblay "Emilien", est décédée à l'âge de 85 ans et 11 mois. Les funérailles ont eu lieu samedi matin à 9 h. 30, à Shipshaw.

LES ASSUREURS-VIE

Belle conférence par le Dr Benoit Fortin

Communiqué.—

Jeudi le cinq mars, avait lieu à l'hôtel de ville de Port-Alfred, l'assemblée mensuelle de l'Association des Assureurs-Vie du Canada, section de Chicoutimi et Lac-St-Jean. Dix-huit membres étaient présents.

Avec la courtoisie que nous lui connaissons, monsieur Ulysse Dufour, maire de la Ville de Port-Alfred, a bien voulu mettre son bureau privé à notre disposition et nous lui en rendons grâce.

Monsieur Marcellin Lavoie remercie les directeurs de l'Association d'avoir eu l'idée de faire la présente assemblée à la Baie des Ha! Ha! et leur assure la pleine et entière collaboration des membres des trois villes soeurs. Puis, avec éloge, il présente à l'auditoire le docteur Benoit Fortin qui, avec empressement, a accepté de donner la causerie.

Pendant une demi-heure, le Dr Fortin capte l'attention de chacun de nous en parlant de l'examen médical dans l'assurance. Chaque question de l'examen médical est analysée, étudiée et expliquée de manière précise. Le Dr Fortin est si intéressant qu'un instant, il nous fait oublier que nous sommes des assureurs, nous croyant plutôt des étudiants en médecine suspendus aux lèvres d'un professeur éminent.

Au nom de tous, monsieur J.-E. Bergeron, de Jonquière, remercie le Dr Benoit Fortin et souhaite qu'avant peu nous le retrouvions encore parmi nous.

La question de gazoline étant venue sur le tapis, il est décidé d'écrire à l'Association Centrale pour la remercier d'avoir, par ses démarches, fait en sorte que les assureurs-vie ne se ressentent que très peu du rationnement de l'essence.

Il est aussi donné lecture d'une lettre de monsieur Frank Robinson, C. L. U., de Montréal, président pour le Dominion de l'Association des Assureurs-Vie, qui nous annonce sa visite prochaine à Chicoutimi. A cette occasion, un dîner-causerie sera donné à l'hôtel Chicoutimi.

Nouvelles de Kénogami

Kénogami, (D.N.C.)

Hockey au collège

La ligue de hockey du collège du Sacré-Coeur est rendue en finale pour la coupe. Le détail a commencé il y a deux semaines alors que les Castors triomphaient du Royal par 1 à 0. Le compteur fut Colin Boivin, assisté de Hector Desbiens et Eucharist Desbiens. Les Castors subirent un échec au compte de 3 à 1, après avoir annulé dans une première partie, aux mains des As, par 0 à 0. Les compteurs de cette troisième partie de détail furent Donat Deschênes, le frère Georges-Antoine et Henri Boivin. Le point des Castors fut compté par Colin Boivin.

Le Canadien a fait subir un échec aux As dans une partie disputée vendredi matin au pointage de 2 à 1. Le frère Paul-Arthur et Gérard Levesque ont compté pour le Canadien. Henri Boivin, assisté de Roland Vandal, a compté pour les As. Ces derniers n'en sont pas restés-là puisque samedi ils ont fait subir un blanchissage aux premiers par 1 à 0. Roland Vandal fournit une aide à G. Brassard. Le gagnant de la prochaine partie décidera de la coupe.

Une partie d'exhibition a eu lieu dimanche dernier à la patinoire du collège. Plus de 700 personnes ont vu le Petit Canadien triompher du Kénogami Jr au compte de 8 à 7, après 10 minutes de jeu supplémentaire.

Va-et-vient.

Le soldat Emile Boudreault, du camp Borden, Ontario, a passé quelques jours chez son père M. Césaire Boudreault, de Jonquière, et chez son frère M. Charles Boudreault, de notre ville.

M. Boudreault, appartient au R. C. O. C. et demeurait à Dolbeau, auparavant.

— AVIS —

Saguenay Transmission Company, Ltd
Saguenay Electric Company
Aluminum Power Company, Ltd.

Avis est donné que Saguenay Transmission Company, Ltd., Saguenay Electric Company et Aluminum Power Company, Ltd., demanderont au Parlement du Canada à sa présente Session l'adoption d'une loi autorisant le Gouverneur-en-Conseil à approuver suivant les dispositions de la Loi de la Protection des Eaux Navigables, l'emplacement et les plans des traverses présentement existantes de leurs lignes de transmission et de distribution respectives au dessus des rivières ci-après mentionnées, dans les Comtés de Chicoutimi, Lac St-Jean et Roberval, savoir: les Rivières à Mars, du Moulin, Chicoutimi, Saguenay, Shipshaw, des Aulnets, Grande Peribonka, Petite Péribonka, Mistassini, Petite Décharge du Saguenay, Belle Rivière et Lac Brochet, Métabetchouan, Ouiatchouaniche, Iroquois, à l'Ours, Ashuapmouchouan et Ticuape.

Daté à Montréal ce 25ième jour de février, 1942.

Geoffrion & Prud'homme,
Procureurs des Requérantes
112 rue St-Jacques Ouest
Montréal, Qué.

NOTICE

Saguenay Transmission Company, Ltd
Saguenay Electric Company
Aluminum Power Company, Ltd.

Notice is hereby given that application will be made by Saguenay Transmission Company, Ltd., Saguenay Electric Company and Aluminum Power Company, Ltd., to the Parliament of Canada, at its present session, for an Act empowering the Governor-in-Council to approve, in accordance with the provisions of the Navigable Waters' Protection Act, the site and plans of the present existing crossings of their respective transmission and distribution lines over the following rivers in the counties of Chicoutimi, Lake St. John and Roberval, namely, the rivers: A Mars, Du Moulin, Chicoutimi, Saguenay, Shipshaw, Des Aulnets, Grand Peribonka, Little Peribonka, Mistassini, Little Discharge of Saguenay River, Belle River and Lac Brochet, Metabetchouan, Ouiatchouan, Ouiatchouaniche, Iroquois, A l'Ours, Ashuapmouchouan and Ticouape.

Dated at Montreal this 25th February, 1942

Geoffrion & Prud'homme
Solicitors for the Applicants

Courrier de la Baie...

(Suite de la page 2)

officiers et de nombreux membres de la Ligue du Sacré-Coeur suivaient leur drapeau.

Conduisaient le deuil, M. Philippe Dufour, père du défunt, M. Raoul Dufour, son frère; ses soeurs, Mme Arthur Harvey, Jean-J. Barbeau et Lorenzo Leclerc, ainsi que de nombreux parents et amis. Parmi les assistants on pouvait remarquer MM. Geo.-A. Balko, gérant du moulin, M. C.-H. Jetté, M. A. Cormier, M. Arthur Dufour, etc.

Nous nous joignons à toute la population pour offrir à la famille éprouvée nos vives condoléances.

Bagotville

Quarante-Heures. — Les exercices des Quarante-Heures ont eu lieu de lundi à mercredi matin, au milieu de foules nombreuses de fidèles.

Au champ d'aviation. —On attend d'un jour à l'autre un premier groupe d'une trentaine d'aviateurs au champ d'aviation actuellement en construction à quelques milles d'ici. L'aménagement se poursuit rapidement et on nous informe que ce premier groupe sera suivi de plusieurs autres d'ici peu.

Salon mortuaire, — M. Alphonse Aubin, directeur de funérailles, est à compléter la construction d'un salon mortuaire pour la Baie des Ha! Ha!

Grande-Baie

Funérailles de M. Ernest Morin.— Mercredi matin avaient lieu les funérailles de M. Ernest Morin, décédé accidentellement aux usines de Port-Alfred. M. l'abbé Dufour, du Séminaire de Chicoutimi, fit la levée du corps et M. l'abbé René Fleury, neveu du défunt, chanta le service.

Les porteurs étaient MM. Edmour Lavoie, Jos. Dufour, Joseph Tremblay, Raymond Morin et Georges Duchesnes. Portaient les rubans: MM. Robert Fortin, Paul Dufour, Chs-Aimé et Jean-Marie Mailloux. La bannière du Sacré-Coeur précédait les officiers et les membres de la ligue. L'assistance vraiment remarquable témoignait de la sympathie de toute la population envers la famille du regretté défunt.

Le défunt laisse son épouse et six enfants; ses soeurs: Mmes Jos. Potvin, J. Mailloux et Eddy Desbiens.

Nous prions la famille d'accepter nos sincères condoléances.

ECOLE ST-FRS-XAVIER

FILLES

7e année: Claire Desbiens, Annette Blackburn, Brigitte Maltais, Raymonde Vachon, Thérèse Coulombe.

6e année: Carmen Dallaire, Ruth Demers, Charlotte Gagnon, Réjeanne Coulombe, M.-Noelle Pednault.

5e année: Claudette Michaud, Charlotte Poitras, Lucette Côté, Madeleine Dallaire, Paquerette Beaulieu.

4e année: Louise Imbeau, Thérèse Gaudreault, Huguette Tremblay, Jacqueline Desbiens, Suzanne Beaulieu.

3e année: M.-Marthe Couturier, Ghislaine Rainville, Gaétane Beaulieu, Madeleine Michaud, Jeannine Girard.

2e année (A): Thérèse Lajoie, Claudette Boivin, Suzanne Imbeau, Suzanne Coulombe, Jacqueline Bolduc.

2e année (B): Jeannine Gaudreault, Monique Fortin, Huguette Bilodeau, Ghislaine Belley, Edith Beaulieu.

1ère année: M.-Marthe Côté Claudette Blackburn, Monique Blackburn, Jeannine Martin, Thérèse Bilodeau.

GARCONS

5e année: Maurice Côté, Benoit Imbeau, André Claveau, Roger Tremblay, Maurice Langevin.

4e année: Charles-E. Fortin, Jacques Ouellet, Guy Perron, Jacques Tremblay, Robert Gaudreault.

3e année: Paul Prince, Pierre Lamontagne, Guy Domingue, Claude Kérouack, Charles Côté, Albert Picard.

2e année: Edouard Dubé, Michel Girard, Uriel Tremblay, St-Georges Blackburn, Pierre Côté.

1ère année (A): Jean-Jacques Rainville, Jocelyn Nadeau, Guy Bédard, Henri Girard, Roland Lessard.

1ère année (B): Roland Pednault, Ghislain Bouchard, André Gagnon, Claude Beaulieu, Jean Boivin.

Feu Mme Albert Tremblay

Madame Albert Tremblay, née Amanda Boulanger, de Landrienne, Abitibi, est décédée à l'âge de 64 ans et 7 mois, après trois ans de maladie. Madame Tremblay, qui était une des plus vieilles citoyennes de Landrienne, demeurait autrefois à Jonquière.

Les funérailles de madame Tremblay ont eu lieu la semaine dernière à Landrienne, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Le service fut chanté par monsieur l'abbé J.-A. Bérubé, curé de Landrienne.

La défunte laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, ses filles: madame Josaphat Marchand et madame Alfred Gagnon, de Landrienne; Madame Henry Leboeuf et madame Omer Pelletier, de Val-d'Or; ses fils, Onias, Sylvio, Almas et Lauréat, de Landrienne. Elle laisse aussi 40 petits-enfants et arrières-petits-enfants.

La croix était portée par monsieur J.-H. Lemay. Portaient le corps: MM. Omer Frigon, Achille Rivard, Onias Langlois et Maurice Lemay. Les rubans étaient portés par mesdames Xavier Dorval, Athanase Matte et Ovide Boulay.

Le **Progrès du Saguenay** offre ses plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

Académie commerciale de Chicoutimi

Cours Technique:

3e année: P. Côté, R. Tremblay.
2e année: F. Gaudreault, C. Lavoie, L. Lemieux.
1ère année: G. Desbiens, B. Côté, F. Tremblay, G. Tremblay, C. Gaudreault, G. Lambert.

Cours Métiers:

2e année: C. Ménard.
1ère année: A. Durand, Guy Côté, G. Côté, B. Riverin, M. Fraser, T. L. Deschênes.

Cours Supérieur:

12e année: Robert Quenneville, R. Frenette, H. Durand, G. Martin, R. Leblond, J.-M. Ouellet.
11e année: Alphonse Dubois, L.-J. Lalancette, J.-M. Lamarre, Gabriel Gravel.
10e année: Gilbert Gauthier, Jacques Picotte, G. Tremblay, Rol. Gilbert, J.-L. Potvin, René Fortin, J.-C. Vigneux.

Cours Complémentaire:

9e année: Marcel Simard, Pierre Beaulieu, Maurice Gilbert, Marcel Rossignol, Jean-Marie Létourneau, Georges Quenneville.
8e année A: P. Robitaille, J. Gauthier, R. Dufour, Ls-J. Tremblay, G. Pagé, J.-M. Couture.
8e année B: André Bélanger, J.-M. Bonneau, R. Fortin, P.-E. Tremblay, J. Truchon, F. Lefrançois.

Cours Elémentaire:

7e année A: Adélard Gagné, Paul Quenneville, Jacques Lemieux, Patrick Gravel, Yvan Tremblay, Gabriel Desbiens.
7e année B: Rodolphe Brassard, Ovide Blackburn, Gérard Larouche, Alain Lajoie, Bertrand Boisvert, Bertrand Béchard.
6e année A: Georges St-Pierre, Alain Létourneau, Benoit Gagnon, Marcel Duchaine, Bertrand Ouellet.
6e année B: Alain Gilbert, Lucien Durand, Roger Dufour, Ronald Tremblay, Gilles Bélanger, Antoine Tremblay.
6e année C: Laurent Dionne, Gilbert Gilbert, Marcel Tremblay Réal Tremblay.
5e année A: Henri Poitras, Guy Girard, Richard Warren, Joseph Fortin, Paquin Simard, Jean-Marie Desgagné, Sylvain Savoie.
5e année B: Lucien Laferrière, Guy Lavigne, R. Dionne, Hugues Giard, L. Desforges.
5e année C: Philippe Tremblay, Reynald Boucher, Egide Boivin Guy Murray, Ovila Tremblay.
4e année A: Claude Savard, Léo Raymond, Zacharie Blackburn, Hugues Carrier, Rosaire Belley.
4e année B: Ls-Philippe Blackburn, Raymond Fortin, René Dussault, Ls-Ev. Beaulieu, Yves Murray, Alain Desbiens.
3e année A: Ls-Henri Pagé, P.-Henri Poulin, Jean Gagné, Dollard Desbiens, J.-P. Tremblay, Gérald Blackburn.
3e année B: Jacques Monfette, Yvan Lépine, Gaston Perron, M.-Aurèle Blackburn, Clément Poitras, Joseph Abraham.
2e année A: Richard Cantin, Rémi Picard, Léo Pednéault, Armand Tremblay, R.-M. Lajoie, Gilles Riniret, Yvon Tardif.
2e année B: Bernard Bouchard, Léon Dumais, Gilles Gravel, Marcel Simard, Lucien Barrette, Maurice Dufour.

CONFERENCE A ARVIDA

Arvida. — Au Women's Canadian Club, samedi après-midi, le 21 mars, M. Châteauguay Perrault, L.L.D., professeur à l'Université McGill, donnera aux membres du club, une causerie intitulée: "Immigration". M. Perrault parlera en français mais il donnera, au début, un résumé en anglais, de sa conférence.

Tous les membres seront invités à cette assemblée, car on choisira alors un comité de nomination en vue des prochaines élections du bureau.

Ecole Apostolique

Lauréats du mois de février 1942

6e année. —Robert Pelletier, Philippe Lapointe, Ghislain Fortin, Robert Gagnon, Gaston Simard.

5e année. —Eddy Lalancette, L.-Geo. Lapointé, Rosaire Larouche, Louis Joron, Robert Murray.

4e année. —Marc Savard, Guy Jauvin, Jean Jauvin, Jean-Marie Bélanger, Benoit Tremblay.

3e année. — Chs-Eugène Boucher, Camille Munger, Pierre-Paul Gagnon, Aurèle Tremblay, Rosaire Lavoie.

2e année. —Louis Savard, Antoine Lapointe, Pierre Savard, Jean-Guy Fleury, Claude Bergeron.

1ère année. — Pierre Costes, Guy Boivin, Jacques Leblond, Marc Desbiens, André Tremblay.

Revue "Ensemble"

MARS

La Représentation dans une Organisation Centrale, par M. Colombain. — Remarquables progrès coopératifs en Saskatchewan. — Ne négligeons pas nos femmes, par Jacques Mordret. — Une Bibliothèque pour chaque coopérative. — Pour ceux qui doutent encore des avantages de la coopération, par l'abbé J.-Ulric Couture. — Pourquoi un Conseil supérieur de la Coopération, par Chs-Eugène Bélanger. — Consultations Coopératives. — Page de la Famille.

Abonnement $1.00 par année. S'adresser à "ENSEMBLE", case postale 186, Québec.

Décret de canonisation

S. S. Pie XII a publié le décret in tuto dans la cause de canonisation du Bx Louis-Marie Grignion de Montfort, fondateur des Soeurs de la Sagesse et des Pères de Marie et le décret approuvant les miracles dans la cause de béatificatoin du Vén. Contardo Ferini, célèbre professeur de droit de l'Université Royale d'Italie, mort il y a quelques années seulement.

Votre Assurance-Vie en Temps de Guerre

EN TEMPS DE GUERRE, la sécurité qui provient de votre Assurance-Vie acquiert une nouvelle signification. Plus que jamais, la sécurité de la famille doit passer avant tout.

Tout en créant cette sécurité, l'argent que vous affectez à votre Assurance-Vie, et qui est converti en Obligations du Gouvernement, aide à l'achat d'avions, de chars d'assaut, de navires, de canons et de divers autres engins de guerre. C'est ainsi que l'argent avec lequel vous avez acheté votre Assurance-Vie aide à épargner votre vie et à sauvegarder vos libertés.

À la fin de 1941, la Metropolitan avait $1,319,913,986.74 de placé, en tout, en Obligations Gouvernementales du Canada et des États-Unis, soit plus de 23 pour 100 de l'actif de la Compagnie.

Les dollars de l'Assurance-Vie, tant au Canada qu'aux États-Unis, aident à faire marcher les industries d'où proviennent, en abondance, l'acier, les produits chimiques, l'huile, la nourriture, les munitions et les autres matériaux requis pour la guerre, et ils aident à développer les usines de production d'énergie et les moyens de transport. Chaque mois, une proportion de plus en plus grande de ces dollars d'Assurance-Vie cesse de servir à des emplois de temps de paix et est affectée à des usages et des industries de guerre.

Par suite de la haute valeur que le public attache à l'Assurance-Vie, par suite de l'amélioration dans le service de nos Agents, et de la hausse dans les revenus de la nation, en 1941, les déchéances et les rachats n'ont jamais été si peu nombreux, dans les annales de la Compagnie.

Pour faire face à ses engagements envers ses détenteurs de polices, en 1941, la Metropolitan a payé ou crédité à ses détenteurs de polices ou à leurs bénéficiaires, plus de $567,900,000. Plus de $383,700,000 de ce montant a été versé ou crédité à des détenteurs de polices *vivants*.

La Metropolitan est une compagnie à forme mutuelle. Son actif est conservé pour le bénéfice de ses détenteurs de polices et de leurs bénéficiaires. Entre-temps, cet actif, comme ce fut toujours le cas dans le passé, est consacré à des usages répondant aux besoins de la nation.

ÉTAT DE LA SITUATION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 1941

ENGAGEMENTS ENVERS LES ASSURÉS, LES BÉNÉFICIAIRES ET AUTRES		ACTIF PERMETTANT DE FAIRE FACE AUX ENGAGEMENTS		
Réserves statutaires des polices Ce montant, avec les primes et l'intérêt futurs, est nécessaire pour assurer le paiement de tous les bénéfices qui écherront au titre des polices.	$4,909,535,985.79	Valeurs gouvernementales		$1,319,913,986.74
		Gouvernement des États-Unis	$1,214,931,424.25	
		Gouvernement du Canada	104,982,562.49	
Dividendes aux détenteurs de polices Mis de côté pour distribution, au cours de l'année 1942, aux détenteurs de polices qui y auront droit.	109,974,302.00	**Autres Obligations**		2,091,311,142.34
		États particuliers et municipalités des États-Unis	92,949,983.75	
		Provinces et municipalités du Canada	102,808,619.82	
		Chemins de fer	554,581,646.59	
		Services publics	801,409,204.15	
		Industries et Divers	539,561,688.03	
Fonds pour versements futurs sur les Contrats Supplémentaires Produit de polices en règlement de sinistres-décès, de dotations échues et autres capitaux que les bénéficiaires et les détenteurs de polices ont laissés entre les mains de la Compagnie pour leur être versés dans l'avenir.	166,485,627.70	**Actions** Toutes privilégiées ou garanties, sauf $128,323.00.		82,191,836.00
Dividendes laissés entre les mains de la Compagnie Montant des dividendes, et intérêt sur ces dividendes, laissés en dépôt auprès de la Compagnie.	26,574,405.52	**Prêts fonciers sur première hypothèque**		955,324,104.05
		Fermes	88,382,977.02	
		Autres propriétés	855,941,127.03	
Sinistres sur le point d'être réglés Montant de réclamations en instance de règlement, et montant estimé des sinistres survenus mais qui n'ont pas encore été signalés à la Compagnie.	24,247,909.86	**Prêts sur polices** Consentis aux détenteurs de polices contre la garantie de leurs polices.		485,834,916.35
Autres engagements découlant des polices Y compris les primes payées d'avance, etc.	18,218,374.00	**Biens fonciers** Y compris les constructions d'habitation et les immeubles à l'usage de la Compagnie.		467,193,753.93
Impôts échus ou courus Y compris le montant estimé des impôts payables en 1942, sur les affaires de 1941.	12,914,533.00	**En caisse**		152,213,269.31
		Primes Incluses dans les réserves statutaires quoique non encore reçues.		92,275,856.93
Réserves pour prêts hypothécaires Pour compenser la dépréciation possible dans la valeur de ces prêts.	11,000,000.00			
Engagements divers Engagements non compris dans les postes ci-dessus.	21,011,915.49	**Intérêt et loyers échus et courus, etc.**		60,785,325.43
TOTAL DES ENGAGEMENTS	$5,299,963,053.36	*ACTIF TOTAL POUR FAIRE FACE AUX ENGAGEMENTS*		$5,648,047,195.07

FONDS DE SURPLUS: $348,084,142.71

La Compagnie a un actif total qui excède de $348,084,142.71 le total de ses engagements. Cette excédent donne une plus forte assurance que, lors de leur échéance, tous les bénéfices seront intégralement payés aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires. Il se compose des deux postes ci-dessous:

Fonds de surplus spécial . . . $7,190,000.00 **Fonds non attribués (surplus) . . . $340,894,142.71**

Cet excédent constitue une réserve contre les pertes qui peuvent être éprouvées du fait des conditions économiques ou par suite de sinistres imprévus.

N.B. — Parmi les valeurs actives ci-dessus se trouvent $256,949,853.57 que la Compagnie a déposés auprès de divers fonctionnaires publics en exécution des prescriptions de la loi ou des règlements de contrôle. Les affaires traitées au Canada et figurant dans ce rapport sont indiquées sur la base du pair du change.

Au Canada

Ces faits importants qui marquent le travail de la Compagnie, au Canada, pendant 1941, intéresseront tout spécialement les assurés de la Metropolitan et leurs bénéficiaires, au Canada.

Il y avait environ 2,000,000 de détenteurs de polices de la Metropolitan, au Canada, à la fin de 1941.

* * *

Sur six personnes, au Canada, une est assurée à la Metropolitan

* * *

La Metropolitan avait affecté $28,000,000 aux Emprunts de Guerre et de la Victoire, à la fin de 1941. (De plus, la Metropolitan a affecté $20,000,000 au Deuxième Emprunt de la Victoire, en février 1942).

* * *

Le total de l'Assurance-Vie détenue par les Canadiens, auprès de la Metropolitan, à la fin de l'année, était de $1,294,023,576, dont 55½% à la Branche Ordinaire, 9½% à la Branche du Groupe, et 35% à la Branche Industrielle.

* * *

Le total des déboursés de la Metropolitan, au Canada, depuis qu'elle y a commencé ses opérations, plus les capitaux qu'elle a de placés, au Canada, dépasse d'au delà de $191,250,000 le total de ses encaissements en primes, au Canada.

* * *

Les placements de la Metropolitan, au Canada, se chiffraient, le 31 décembre 1941, à $315,369,647.76.

Valeurs du Gouvernement du Canada	$104,982,562.49
Valeurs des provinces et des villes	102,808,619.82
Tous autres placements	107,578,465.45

Metropolitan Life Insurance Company

(COMPAGNIE À FORME MUTUELLE)

Siège Social: NEW-YORK

FREDERICK H. ECKER, *Président du Conseil*

Direction Générale au Canada: OTTAWA

EDWIN C. McDONALD, *Vice-Président Administrateur*

LEROY A. LINCOLN, *Président*

METROPOLITAN LIFE INSURANCE COMPANY,
Direction Générale au Canada,
Ottawa.

Veuillez m'adresser un exemplaire du rapport annuel destiné aux assurés et intitulé "Votre Assurance-Vie en Temps de Guerre".

*Nom*_____

*Adresse*_____

*Localité*_____ *Province*_____

Nouvelles de Jonquière

Jonquière, (D.N.C.) —

Le Forum-Jonquière. — Malgré la retraite paroissiale, une foule nombreuse s'est rendue à la séance régulière du Forum, dimanche dernier. La foule grandissante, chaque dimanche, prouve l'intérêt qu'on manifeste à ce genre de séance. Dimanche dernier, à la grande satisfaction des dirigeants du Forum, l'assistance prit une part active au débat soulevé par les nombreuses questions.

Le jury du Forum composé de M. l'abbé Françis Lemay, aumônier des Syndicats catholiques et nationaux de cette ville, de M. François-Joseph Brassard, organiste à St-Dominique et de M. Philippe Provencher, a eu à répondre à plusieurs questions dont voici quelques-unes. A une question pour savoir quel avait été le premier Roi converti au christianisme, on répondit que, d'abord, un empereur Romain du nom de Constantin se convertit. Le premier Roi converti fut Clovis, roi des Francs.

Contrairement à ce que l'on a pensé longtemps, le mot Amérique ne vient pas de l'explorateur Américo Vespus, puisque son vrai nom n'était pas Américo, mais Albéric. L'origine de ce nom vient de la langue indienne et signifie "paysage ou abonde l'or" ou encore "Pays du Vent".

A la demande si l'intuition était plus prononcée chez les hommes que chez les femmes, il fut répondu que cette qualité semble bien plus essentielle à la femme. Cette réponse d'intérêt psychologique fut donnée par M. Frs-Jos. Brassard.

Dans le domaine politique l'on apprit de M. Philippe Provencher que les raisons pour lesquelles les patriotes du Haut-Canada s'étaient soulevés en 1837 étaient les mêmes que celles du Bas-Canada. En plus ils voulaient un gouvernement responsable. Ils voulaient également refuser aux protestants (méthodiste et presbytérien) les avantages accordés aux protestants de l'église Anglicane. Leur chef était Lyon McKenzie, le père de l'auteur du plébiscite en notre pays, et le Papineau du Haut-Canada.

La question qui fut la plus discutée se rapportait à l'évolution chez les êtres vivants, à savoir si l'homme descendait du singe, etc., etc. Cette question fut longuement discutés surtout les à-côtés qu'elle présente. Un grand nombre de spectateurs prirent part à cette discussion qui reviendra devant le jury la prochaine réunion.

Grande activité chez les pompiers. — Les pompiers ont été fort occupés lundi dernier par le fort vent qui a soufflé, sur notre ville, toute la journée. Ils ont répondu à 17 appels dont seize pour feux de cheminées et un dernier appel, à 11 heures le soir, pour un commencement d'incendie au hangar à marchandises du magasin Jos. Girard & Fils, voisin de l'hôtel de ville. Le feu fut vite maitrisé grâce au beau travail de nos pompiers, sous les ordres du chef William Lavoie.

Les Quarante-Heures au Pensionnat St-Dominique. — Samedi, dimanche et lundi, les 7, 8 et 9 mars ont eu lieu, au Pensionnat St-Dominique, les pieux exercices des Quarante-Heures. Tous les offices et heures saintes furent religieusement suivies par les élèves de cette institution. La chapelle qui était décorée de ses plus beaux ornements et de fleurs fournies par les élèves, était remplie à toute heure du jour de fillettes implorant les faveurs du ciel durant ces jours de prières.

M. l'abbé Alphonse Mathieu, aumônier, a officié à toutes les cérémonies.

Soirée au Pensionnat. — Mardi et *mercredi, les 17 et 18 mars, les élèves* du Pensionnat St-Dominique donneront pour le public, dans la salle du Pensionnat, une soirée qui promet de remporter un grand succès. Ils interpréteront: "Le Sang qui prie", pièce en vers; Il y aura aussi comédie, programme de musique et de chant.

Nul doute que la population répondra généreusement à l'invitation des RR. Soeurs du Bon-Pasteur qui ont accompli un gros travail pour présenter une pièce de premier choix à notre population.

Cette semaine, cinq représentations seront données aux élèves des couvents de la ville, en vue de préparer le programme qui sera donné mardi et mercredi prochain. Ces soirées commenceront à huit heures précises.

Des cours sur les mines à Jonquière

Le Service des Mines de Québec, donne présentement des cours de prospection dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, par M. Léo Brassard, au public désireux d'apprendre à reconnaitre les minéraux et les roches.

Deux conférences sont données chaque jour depuis lundi, soit à 3 h. p.m. et à 8 h. p.m. L'entrée est gratuite. Les conférences sont agrémentées de projections lumineuses et de films sonores. On traite en particulier des minéraux de guerre.

Les retraites paroissiales à Jonquière.

La retraite paroissiale à St-Dominique se poursuit cette semaine pour les jeunes filles. La semaine prochaine ce sera le tour des jeunes gens.

A St-Laurent, la retraite paroissiale de deux semaines, soit l'une pour les dames et jeunes filles et l'autre pour les hommes et jeunes gens, commencera dimanche le 22 mars pour se terminer le jour de Pâques 5 avril.

Les sept dimanches, à Jonquière

Les exercices des sept dimanches en l'honneur des sept douleurs et des sept allégresses de St-Joseph ont lieu chaque dimanche dans les paroisses de St-Dominique et St-Laurent. Une foule nombreuse suit avec piété ces exercices. Jeudi prochain le 19 mars la fête sera célébrée avec solennité dans nos paroisses.

Conservez votre automobile!

Aujourd'hui, votre char représente un placement réel. Conservez-en la valeur intrinsèque par les soins appropriés.

Voyez en page 5 l'annonce du plan General Motors pour la Conservation des Automobiles. Vous trouverez chez nous les services spécialisés, le personnel compétent, et les méthodes de finance nécessaires pour vous donner entière satisfaction.

Le nouveau plan GMAC facilite une remise à neuf sans obérer votre budget.

Côté, Boivin Auto Service, Inc.

Tél. 300

CHICOUTIMI

Généreuse souscription

La Caisse Populaire de Dolbeau a souscrit la somme de $2,000 pour l'emprunt de la victoire.

— AVIS —

AVIS est par les présentes donné que la cité de Chicoutimi s'adressera à la législature lors de sa prochaine session pour obtenir l'adoption d'une loi spéciale aux fins suivantes:

1. Imposer une taxe spéciale dite "taxe de vente" dans les Cités et Villes de Chicoutimi, Arvida, Jonquière, Kénogami, Ville-Racine, Saguenayville, Port-Alfred, Bagotville et les corporations Municipales de St-Alexis, Rivière du Moulin, Ste-Anne, Paroisse de Chicoutimi, Paroisse de Jonquière, Paroisse de St-Alphonse, Paroisse de St-Alexis.
2. Amender la Loi 20 Geo. V, chap 118 en retranchant la 2ème partie du paragraphe 1er de l'article 10.
3. Modifier la Loi des cités et villes pour ladite Cité sur les matières suivantes: amender l'article 526 de ladite Loi en augmentant le maximum ainsi qu'une taxe sur les services d'utilité publics, accorder un escompte sur les taxes; réglémenter les nuisances, les enseignes-réclames; le droit de vote des locataires; imposer une taxe spéciale sur les bicycles pour l'enlèvement des vidanges, de la neige, nettoyer les rues, pour répartir le coût de construction et d'amélioration du système d'aqueduc ou d'égout en tout ou en partie sur les immeubles qui en bénéficieront; et autres fins.

Chicoutimi, 4 février 1942.

J. C. GAGNE,
Procureur de la Requérante

Si chaque membre de la nouvelle armée ouvrière du Canada économise davantage, l'effort du pays pour gagner la guerre en sera puissamment accru.

Chaque dollar que vous épargnez rend disponibles de la main-d'oeuvre et des matériaux pour des fabrications de guerre dont le besoin est très urgent.

Vos économies que vous prêtez au pays en souscrivant des Certificats d'épargne ou des Obligations de la Victoire, intensifieront l'effort du Canada et hâteront la victoire et la paix.

L'épargne, c'est du patriotisme pratique

LES BANQUES A CHARTE
DU CANADA

SOLDATS!

ATTENTION!

TENEZ-VOUS LES PIEDS "AU REPOS"

Chassez la Douleur avec le 35c

LINIMENT MINARD **LINIMENT MINARD**

LE PLEBISCITE

Le plébiscite sur la conscription est fixé au 27 avril.

Les votants de langue française auront pour voter un bulletin sur lequel la question du plébiscite sera inscrite en français et se lira comme suit: "Consentez-vous à libérer le gouvernement de toute obligation résultant d'engagements antérieurs restreignant les méthodes de mobilisation pour le service militaire?" Au bout de la question, il y aura un double espace pour répondre **oui** ou **non.**

On estime à $1,500,000 le coût d'organisation du plébiscite.

L'énumération destinée à la compilation de la liste des votants commencera 28 jours avant la date de la votation. Il n'y aura qu'un énumérateur dans chaque sous-arrondissement, au lieu de deux, représentant les deux candidats adverses, dans une élection. La moitié des énumérateurs sera recommandée dans un comté de ville par le député et l'autre moitié par le candidat qui a remporté le plus de votes après lui. A la campagne, les présidents d'élection désigneront les énumérateurs.

Les soldats voteront au plébiscite au Canada et outre-mer. L'âge statutaire de 21 ans ne s'applique pas dans le cas des soldats, moins âgés que cela. Mais les autres jeunes gens, susceptibles d'être appelés à porter les armes et qui n'ont pas 21 ans encore, ne peuvent voter.

N'ont pas droit de vote: les internés, les objecteurs de conscience; les 24,000 Japonais, sauf ceux qui ont combattu dans l'armée canadienne la guerre précédente.

Dans le comté de Chicoutimi, le président du plébiscite est M. Léon-Georges Gauthier.

Obsèques de Mme Louis Sauvageau

St-Eugène, (D.N.C.)

Le 24 février ont eu lieu en l'église de St-Eugène les funérailles de dame Adeline Bouchard, épouse de M. Louis Sauvageau décédée le 21 février, à l'âge de 24 ans et 6 mois.

La cérémonie funèbre fut faite par M. l'abbé Ernest Bergeron. La chorale paroissiale exécuta avec succès la messe de Requiem et des motets de circonstance.

Les porteurs du cercueil étaient: MM. Georges et Joseph Bouchard, Alfred et Napoléon Sauvageau portait la croix, M. Régis Sasseville, beau-frère de la défunte. La quête a été faite par Mmes Albert Girard et Joseph Laforest.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, deux enfants en bas âge. Son père et sa mère M. et Mme Edmond Bouchard, ses frères Georges, Joseph, Jules, Edgar et René, ses soeurs, Mme Régis Sasseville (Deneige) Mme Thomas-Louis Lavoie (Emélie) Mme Arthur Tremblay (Bertha), Mme Edgar Tremblay (Lucienne), Mesdemoiselles Georgette et Pierrette Bouchard. Elle laisse encore plusieurs neveux et nièces et un grand nombre de cousins et cousines et d'amis dans notre paroisse.

Nos sincères condoléances dans le deuil qui frappe si cruellement la famille.

— AVIS —

L'honorable M. Edgar Rochette, Ministre du Travail de la Province de Québec, conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la convention collective (S.R.Q., 1941, chapitre 163), donne avis par les présentes, qu'il a reçu une requête de modification de la convention collective de travail relative à l'industrie de la construction dont la juridiction territoriale s'étend aux comtés de Roberval, Lac St-Jean, Chicoutimi et Charlevoix-Saguenay.

L'avis de modification de cette convention a été publié dans la Gazette officielle de Québec du 7 mars 1942 de la façon suivante:

Conformément aux dispositions de l'article 5 de la Loi de la Convention collective (S.R.Q. 1941, chapitre 163), avis est par les présentes donné par l'honorable Edgar Rochette, Ministre du Travail, que le Comité paritaire de l'Industrie de la Construction pour pour les comtés de Roberval, Lac St-Jean, Chicoutimi et Charlevoix-Saguenay lui a présenté une requête à l'effet d'apporter la modification suivante au décret numéro 1743, du 11 juillet, 1941, et amendements, relatif aux métiers du bâtiment:

Que les trois alinéas suivants soient ajoutés au paragraphe "d" de l'article IV dudit décret:

"Nonobstant les dispositions du paragraphe "d" du présent article, sur les travaux de barrage exécutés présentement dans les limites de la ville de Racine, comté de Chicoutimi, il sera loisible de travailler à taux régulier entre minuit le samedi et 6.00 a.m. le dimanche".

"Les dispositions de l'alinéa précédent s'appliquent aussi aux gardiens mécaniciens et aux chauffeurs de bouilloires à vapeur employés à l'entretien et au chauffage des quartiers d'habitation pourvu que ces bouilloires à vapeur n'actionnent pas de machines en opération le dimanche, après 6.00 a.m."

"Tous les ouvriers qui auront travaillé le dimanche sur les travaux mentionnés au deuxième alinéa du présent paragraphe devront avoir un congé chaque semaine de vingt-quatre (24) heures consécutives".

Durant les trente jours à compter de la date de publication de cet avis, l'honorable Ministre du Travail recevra les objections que les intéressés pourront désirer formuler contre ladite requête.

Le sous-ministre du Travail,
GERARD TREMBLAY

Ministère du Travail.
Québec, ce 7 mars 1942.

LA SOUSCRIPTION POUR L'ACHAT D'UN SPITFIRE FAIT DE REELS PROGRES

Dolbeau.

Tout d'abord, un premier chèque de $2000.00 a été transmis au bureau de "Wings for Britain" à Montréal.

Dès janvier dernier, le bureau de direction jugea à propos de publier l'envoi d'un premier paiement de $2000.00, montant devant être appliqué à l'achat d'un avion de chasse pour le gouvernement anglais.

Il y a, à peine un an, Madame W. G. King, de Dolbeau, suggéra qu'un travail de ce genre soit organisé pour prélever les fonds nécessaires à l'achat d'un avion de chasse dans le district du Saguenay, Chicoutimi et Lac-St-Jean. Depuis, il s'est déjà fait beaucoup de travail et ce premier versement en est la preuve.

La direction n'a pas l'intention d'arrêter son travail tant que son objectif de $25,000.00 n'aura pas été entièrement atteint! De Grande-Baie, dans le comté de Chicoutimi, jusqu'aux Passes Dangereuses, dans le comté de Roberval, des organisations locales sont à l'oeuvre partout et les souscriptions sont nombreuses.

En outre de cela, plusieurs organisations font souscrire à ces fonds par d'autres moyens que par celui de la vente des billets et, ces argents, sont une aide considérable pour atteindre, au plus tôt, l'objectif sus-mentionné.

Par exemple à Dolbeau en plus de l'achat de nombreux billets du concours, un montant de $897.14 a été souscrit et remis au comité.

Signalons en particulier $283.50 venant des chantiers de M. Adélard Gagnon.

Un don en argent du Dr Leboldus est fait de la remise de chèques qu'il reçoit du Gouvernement Fédéral pour examens faits aux hommes appelés à l'entrainement.

Il est à espérer que d'autres groupes dans le district feront de même.

La vente des billets du concours s'accentue et avec progrès; quoi qu'il soit difficile de se mettre en communication avec les distributeurs durant l'hiver; le Comité exécutif est assuré que tout est fait pour arriver à l'objectif avant la date de clôture, c'est-à-dire le 30 juin 1942.

(Communiqué).

OBSEQUES DE MME H. RIVERIN

Le 26 février dernier, avaient lieu les funérailles de dame Marie-Luce Tremblay, demeurant rang St-Paul de la paroisse de Chicoutimi, épouse de M. *Henri Riverin.*

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Arthur Fortier et le service chanté par M. l'abbé Victor Tremblay, professeur au Séminaire de Chicoutimi, cousin de la défunte, assisté de MM. les abbés Rosaire Néron et Ernest Levesque, comme diacre et sous-diacre. Aux autels latéraux, MM. les abbés Arthur Fortier et Georges-Etienne Côté, contrères de M. Henri Riverin, ont dit des messes basses.

Le deuil était conduit par M. Henri Riverin, son époux, et les enfants de la défunte.

Portaient le corps: MM. Henri Tremblay (Pierre), Henri Tremblay (Gonzague), Edgar Tremblay, Ludger Riverin, Léon Riverin et Georges Riverin, cousins de la défunte. Les rubans étaient tenus par Mmes Ludger Riverin, Ernest Savard, Edouard Jean et Johnny Riverin. Madame Riverin, décédée à l'âge de 38 ans, laisse son époux, M. Henri Riverin, et quatre enfants: Stanislas, étudiant au Séminaire de Chicoutimi, Jacques, Claire et Arthur Riverin, sa mère Mme Stanislas Tremblay, Grande-Baie; dix soeurs: Mme Gustave Prince (Mélanie), Mme Philippe Houde (Alice), Mme Emile Gagnon, (Thérèse), Révérendes Soeurs Anne-Maire, actuellement en Afrique, et Cécile-Marie, des Grandes-Bergeronnes, de la communauté des Soeurs du Bon-Conseil, Ste-Mechtilde, Ste-Gertrude, de la communauté de l'Hôtel-Dieu St-Vallier, de Chicoutimi, Sr Stanislas-Marie, de la Congrégation du St-Sacrement (décédée) Mlles Simone Tremblay, Montréal et Gemma Tremblay, institutrice demeurant à Grande-Baie; quatre frères, MM. Jean-Baptiste Tremblay et Henri-Simon Tremblay, de Grande-Baie, Joseph Tremblay, de Chicoutimi et Pierre-Alphonse Tremblay, de Bagotville; trois beaux-frères, M. Gustave Prince, agronome, de Chicoutimi, M. Philippe Houde, agronome, de Québec, M. Emile Gagnon, notaire, de Chicoutimi; deux belles-soeurs, Mme Joseph Tremblay, de Chicoutimi, Mme Pierre-Alphonse Tremblay, de Bagotville.

A la famille en deuil, le **Progrès** réitère l'expression de ses condoléances les plus vives.

É-T-I-R-E-Z VOTRE BUDGET AVEC LA "MAGIC!"

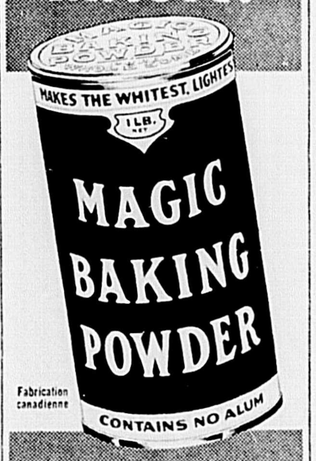

Fabrication canadienne

Donne des gâteaux légers, savoureux... Coûte moins de 1¢ par cuisson ordinaire

Pour Livre de Cuisine **GRATUIT** écrivez à: Poudre à Pâte "Magic", Fraser Ave., Toronto

LE RATIONNEMENT DE LA GAZOLINE

Instructions à suivre

Les automobilistes sont désireux de connaître tous les détails concernant le rationnement de la gazoline, *rationnement* qui entrera en vigueur le 1er avril. Monsieur Henri Duclos, représentant officiel du régisseur des huiles pour le district de Québec, donne les précisions suivantes. Si les automobilistes suivent à la lettre ces indications, l'émission des cartes de rationnement pourra se faire assez rapidement. Sinon, des retards ne manqueront pas de se produire.

A) Il est important de bien lire et de suivre à la lettre les instructions données sur les formules d'application. On peut obtenir ces formules à tout bureau de poste dans la Province.

b) Tous les automobilistes qui entrent dans la catégorie "A" c'est-à-dire qui n'ont pas droit à la classification "catégorie spéciale", doivent s'adresser directement au bureau d'émission des licences provinciales dans leur ville ou leur région avec leur formule dûment remplie. Ils n'ont pas à s'adresser au bureau régional du régisseur des huiles. Les paragraphes qui suivent ne les affectent pas.

c) Les automobilistes qui entrent dans toute categorie autre que "A" doivent tout d'abord obtenir leur licence régulière de la Province. Ils inscriront ensuite sur leur formule de demande le numéro de leur licence et l'année 1942. Après avoir répondu au questionnaire, ils verront à faire certifier leur demande.

tel que spécifié sur la formule. On enverra ensuite le tout au régisseur régional des huiles, M. Henri Duclos, 11 Dorchester, Québec. Il ne faut pas inclure le dollar couvrant les frais du carnet de rationnement.

d) Une fois acceptée, la demande sera alors retournée et devra être présentée ou adressée, avec le permis ou la licence d'enregistrement du véhicule et la somme de $1 à l'émetteur des licences dans la ville, ou la région ou demeure l'automobiliste. Sur ce, un permis d'essence avec carnet de coupons de ration sera donné ou expédié par la poste. Le permis de propriétaire sera retourné par l'émetteur de plaques de licences à qui la demande aura été faite.

e) Les cartes de rationnement pourront être obtenues en tout temps de l'année. Ainsi un automobiliste qui ne désire pas utiliser sa voiture avant mai ou juin pourra se procurer permis et carte de rationnement à cette époque; donc, aucune nécessité pour celui qui n'a pas besoin de sa voiture tôt, le printemps, d'obtenir permis et carte dès le 1er avril.

f) On recommande cependant aux personnes désireuses d'obtenir leurs cartes de rationnement pour le premier avril de remplir au plus tôt leur formule afin d'éviter l'encombrement du début alors qu'il faudra nécessairement donner la priorité aux véhicules commerciaux.

Vicaire à Dolbeau

M. l'abbé Paul-Emile Lamarre, vicaire à la Cathédrale, est à Dolbeau pour quelque temps.

VOICI LA CLEF?

Pour la protection de vos papiers, vos débentures, vos timbres de guerre.
Pensez-y!

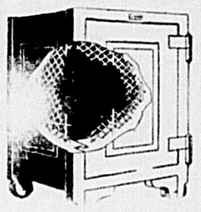

Vendons Safe Cabinet, Victor et Phoenix
Ecrivez ou voyez
La Librairie Commerciale
Limitée
CHICOUTIMI

COÛTE MOINS QU'AVANT LA GUERRE!

Le CACAO FRY

QUALITÉ EXCELLENTE COMME TOUJOURS

Vous serez heureux d'avoir "Chocolat à toute heure", nouveau livre illustré contenant les recettes les plus récentes pour la préparation de beaucoup de desserts et boissons au cacao et au chocolat. Demandez votre exemplaire gratuit. Adresse: Fry-Cadbury Ltd, Montreal.

Commission des prix et du commerce en temps de guerre

AVIS FINAL

Vous devez vous procurer une licence au plus tard le 31 mars 1942

1. si vous vous livrez au commerce d'achat aux fins de revente ou vendez une denrée quelconque; ou
2. si vous vous livrez au commerce de fournir un quelconque des services suivants:

fourniture d'électricité, gaz, vapeur ou eau; services de télégraphe, de sans-fil ou de téléphone; le transport de marchandises ou de personnes; la fourniture de facilités de quai, port, ou jetée; entreposage ou emmagasinage; frais funéraires ou embaumement; blanchissage, dégraissage, tailleur ou couturier; services de coiffeur, de barbier ou d'institut de beauté; plomberie, chauffage, peinture, décoration, nettoyage ou rénovation; réparations de tous genres; services de repas, rafraichissements ou breuvages; la présentation de projections animées; les procédés de fabrication effectués sur une base de contrat de service ou de commission.

SI VOUS AVEZ DEJA FAIT VOTRE DEMANDE OU AVEZ OBTENU UNE LICENCE DE LA COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE EN VERTU D'UNE ORDONNANCE PRECEDENTE, VOUS NE DEVEZ PAS SOUMETTRE UNE NOUVELLE DEMANDE

Ceux qui en sont exemptés

1. cultivateurs, jardiniers, éleveurs de bétail ou de volaille, ou pêcheurs, à moins qu'ils n'achètent des marchandises dans le but de les revendre.
2. employés d'une personne ou d'une compagnie qui sont elles-mêmes soumises à une licence.
3. exploitants de pensions bourgeoises.

Les formules de demande peuvent être obtenues à tous les bureaux de poste

POUR PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS ECRIVEZ AU DIRECTEUR REGIONAL DES LICENCES A VANCOUVER, EDMONTON, REGINA, WINNIPEG, TORONTO, MONTREAL, SAINT-JEAN, HALIFAX OU CHARLOTTETOWN

Publié sous l'autorité de la COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE, Ottawa, Canada

Notre région souscrit $1,242,900.00 à l'emprunt de la victoire

Plus de $600,000 dans comté de Chicoutimi. — $277,900 dans le comté dul Lac-St-Jean. — $365,000 dans le comté de Roberval. — L'objectif régulier était de $575,000.00.

La campagne de souscription à l'emprunt de la victoire a remporté dans notre région un succès qui fait hautement honneur à la population. Bien que tous les rapports ne soient pas encore parvenus aux quartiers généraux, on sait que la souscription totale atteint presque un million et quart de dollars.

Dans le comté de Chicoutimi, le total se chiffre à plus de $600,000. Il est de $277,900 dans le comté du Lac-St-Jean et de $365,000, dans le comté de Roberval.

Dans le comté de Chicoutimi le nombre des souscripteurs est de 3,570 comparativement à 952 l'an dernier. A cause de certaines circonstances il est impossible de donner cette semaine le rapport final pour ce comté. Nous savons que la souscription dépasse $600,000 et il est probable que ce chiffre sera encore augmenté. Parmi quelques-unes des principales souscriptions, mentionnons: M. John Murdock, $25,000; M. Odilon Crevier, $10,000; Caisse Populaire d'Arvida, $10,000; Caisse Populaire de Laterrière, ville de Chicoutimi, Ville de Jonquière, ville de Kénogami, MM. G.-H. Lavoie et David McNab, $5,000 chacun; Caisse Populaire de Bagotville, $3,000; Caisse Populaire de Port-Alfred, $2,000; Ville et Commission Scolaire de Port-Alfred, $1,000 chacune.

254 souscripteurs ordinaires ont versé la comme de $60,000; 9 noms spéciaux ont remporté $166,500; la souscription de 487 employés d'usines s'élève à $51,400.

COMTE DE ROBERVAL

Le comté de Roberval a souscrit une somme totale de $365,000.00, si l'on tient compte de la souscription de $200,000.00 de Lake St. John Power and Paper Limited. L'objectif premier de $125,000 a été amplement dépassé par les souscriptions privées ou de petites compagnies, qui s'élèvent à $165,000.00.

Sans tenir compte du montant versé par Lake St. John, voici quelques détails sur les souscriptions:

Dolbeau: $100,000.00; Normandin: $14,000.00; Roberval: $13,000.00; St-Félicien: $10,550.00.

Parmi les souscriptions signalons: Caisse populaire de Dolbeau: $2,000.00; Caisse populaire d'Albanel: $5,000.00; Caisse populaire de Normandin, de Chambord, de St-Félicien: $1,000.00 chacune.

COMTE DU LAC-ST-JEAN

Le nombre total des souscripteurs dans le comté du Lac-St-Jean est de 750 et l'emprunt a atteint la somme de $277,900.

M. l'abbé Joseph Dufour, professeur au Séminaire, chanoine titulaire.

M. ULYSSE BOULIANNE REELU PREFET

M. Ulysse Bouliane, maire de la paroisse de Jonquière, a été réélu hier préfet du comté de Chicoutimi. M. Emile Simard, maire de la paroisse de Ste-Anne, a été élu sous-préfet. MM. Bouliane, Simard et Nil Tremblay, maire de la Rivière du Moulin, ont été nommés délégués officiels. M. C.-E. Boivin, N.P., a été engagé de nouveau comme secrétaire-trésorier.

Le Conseil de comté a adopté une résolution demandant l'exemption du service militaire pour les fils de cultivateurs.

Le taux de la taxe a été fixé à 5¼ comme l'an dernier. L'évaluation dépasse les dix millions de dollars.

Vitrines brisées

Une automobile a, dans la nuit de samedi à dimanche, brisé deux vitrines dans la rue Racine: celle du Woolworth et celle du nettoyeur de chapeaux. Les dégâts sont sérieux.

Remerciements pour sympathies

La famille Héracléus Paradis de N.-D.-d'Hébertville remercie sincèrement toutes les personnes qui lui ont offert des témoignages de sympathies, à l'occasion de la mort de M. Héracléus Paradis, soit par l'offrande de messes, de bouquets spirituels, la visite au salon mortuaire, l'assistance aux funérailles ou autrement.

M. Henri Riverin, Mme Stanislas Tremblay et la famille remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont offert des témoignages de sympathies à l'occasion de la mort de Mme Henri Riverin, soit par l'offrande de messes, de bouquets spirituels ou de fleurs, soit par la visite à la maison mortuaire, l'assistance aux funérailles ou autrement.

DEUX ACCIDENTS A ALMA

M. Joseph Gagnon a été blessé sérieusement à un pied dans les chantiers de M. Stanislas Harvey.

Yvon Couture, âgé de 4 ans, fils, de M. Louis Couture, ingénieur de la ville, a été mordu cruellement par un cheval près de la demeure de ses parents. Il a fallu, à l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi, faire une greffe au visage.

INCENDIE A SHIPSHAW

Il y a eu commencement d'incendie dimanche au Staff House des serveuses de tables de Crawly McCraken à Shipshaw. Les dommages s'élèvent à quelques centaines de dollars. Les pompiers, sous la direction du chef Filion, ont rapidement enrayé l'incendie.

M. l'abbé Jean-Baptiste Martel, curé de Ste-Anne, chanoine honoraire.

Cour supérieure

Un terme de la Cour supérieure est tenu à Chicoutimi cette semaine, sous la présidence de l'honorable juge Prévost.

Service anniversaire

Le service anniversaire de feu Albert Maurice, aura lieu à la Cathédrale, samedi le 14 mars à 7 hres 30.

Au contrôle des prix

Québec. — Monsieur Louis-Philippe Plamondon a été nommé représentant des prix et approvisionnement pour le bureau régional de Québec, Commission des prix et du commerce en temps de guerre. Il succède à M. Louis-D. Hudon, qui a résigné ses fonctions dernièrement pour devenir contrôleur des Sorel Industries, Limited.

Monsieur Plamondon était assistant-directeur régional depuis l'ouverture du bureau de Québec.

Jambe amputée

M. Napoléon Lacombe, de Louisville, a eu une jambe amputée, à l'Hôtel-Dieu St-Vallier, à la suite d'un accident survenu sur les chantiers de construction à Shipshaw. Le blessé avait eu la jambe écrasé entre une pierre et un mur.

Feu Mme Moïse Tremblay

Dame Marie Durand, épouse feu Moïse Tremblay, de Jonquière, est décédée mardi à l'âge de 73 ans et 4 mois. Les funérailles auront lieu vendredi matin à 9 h., en l'église St-Dominique à Jonquière.

Pas responsable

Je ne me tiens aucunement responsable des dettes contractées par mon neveu Arthur Villeneuve, en mon nom ou au sien.

(Signé)
François Tremblay "Mathias"
R. R. No 1, Boite No 37
Shipshaw.

ASSURANCES
HENRI GAGNON
VIE - FEU - VOL - AUTO
125 Racine, Chicoutimi. Tél 511

Maison à vendre
On demande $1,000.00 comptant et balance payable comme loyer pour maison de deux grands logements de 8 pièces chacun, située au centre de la ville. S'adresser à Henri Gagnon, assurances générales, 125, rue Racine, Chicoutimi. Tél.: 511.

Votre Assurance-Vie en Temps de Guerre
Veuillez vous reporter à la page 8
L'état que vous trouverez à cette page donne un aperçu du service que la Metropolitan a rendu aux détenteurs de polices, en 1941.
Nous serons heureux de vous donner tout autre renseignement que vous désirerez obtenir sur les opérations de la Metropolitan ou sur vos propres problèmes d'assurance, sans que vous encouriez la moindre obligation, il va sans dire.
Metropolitan Life Insurance Co.
J.-Alfred Tremblay, gérant.
147, rue Racine, Chicoutimi

Ne jetez pas!
Ne jetez aucun de ces vieux objets:
Le papier à journal,
Le carton,
Les boites,
Les métaux,
Le caoutchouc,
Les bouteilles.
Tout peut servir pour la guerre.
Appelez 1037, bureau de la Croix-Rouge, hôtel de ville, et un camion passera chez vous.

JEUNE GARÇON DEMANDÉ
On demande un jeune garçon âgé de 14 ou 15 ans, desirant apprendre le commerce. S'adresser au magasin de chaussures
THS ABEL Enrg.
179-181 rue Racine, Chicoutimi.

A VENDRE
Occasion exceptionnelle pour qui veut s'établir sur l'avenue du Séminaire.
Magnifique résidence privée sise sur terrain spacieux bien amélioré. Maison construite de brique solide; douze grandes pièces, munies d'un chauffage central à eau chaude. En plus solarium et garage. Le vrai chez soi complet.
Pour autres détails demander entrevue, téléphone 511, Henri Gagnon, Assurance-Générales, 125 Racine, Chicoutimi.

— À VENDRE —
Un tracteur de potager. Planet Junior R. Peu d'usure. Réparé à neuf. Accessoires: 1 charrue de 9 pouces, 1 herse à disques, 1 herse à ressorts, 1 sarcleur dans le rang, 1 sarcleur sur le rang, 1 remorque forte et commode.
Adresse: La Trappe de N. D. de Mistassini, Village des Pères, (Lac-St-Jean), P.Q.

RADIOS
Faites réparer votre radio par notre expert
PAUL TREMBLAY
Ouvrage garanti.
Simard & Tremblay Enr.
Entrepreneurs électriciens
12a, Ave Taché, Chicoutimi.
Tél.: 920.

NOUVEAU GARAGE
Alfred Paradis
. . . . . Forgeron et garagiste . . . . . .
EN FACE DU MARCHE DE CHICOUTIMI
Tous les ressorts et lames séparées pour autos et camions.
Représentant régional: The Robert Spring Service
Le plus gros assortiment de ressorts dans la région.
REPARATIONS GENERALES

J.-F.-A. DeJORDY
— CHIROPRATICIEN —
338, rue Racine - Téléphone 650 - Chicoutimi
HEURES DE BUREAU
Tous les jours de 10 hrs a.m. à midi et de 2 hrs à 8 hrs p.m.

Fleurs pour PÂQUES!
FLEURS COUPEES — BOUQUET DE MARIEE
PLANTS EN POTS — BOUQUET DE CORSAGE
Livraison immédiate
Toujours le plus beau choix de fleurs naturelles pour toute circonstance.
Mme J.-L. MARCHAND, Fleuriste
380, RUE RACINE CHICOUTIMI TÉL. 549

Invitation
À LA PARADE DES MODES
JEUDI SOIR, LE 19 MARS
— à 8.30 heures —
AU CAPITOLE
présentée par votre magasin favori
Entrée 40c — CHEZ LESSARD SUR LA CÔTE — Entrée 40c

HÔTEL À VENDRE
Hôtel de 25 chambres, sur terrain spacieux de 20,000 pieds carrés, édifice avec large véranda et ameublement des plus modernes de la région du Lac-St-Jean. Beau grand "lobby" meublé de magnifiques fauteuils. Lingerie et ustensils divers très complets. Chauffage central à eau chaude. Cet Hôtel a un grand achalandage toute l'année avec augmentation de la clientèle du tourisme l'été. Occasion rare. A vendre pour cause de santé. Pour toutes autres informations s'adresser à Henri Gagnon, assurances générales, 125, rue Racine, Chicoutimi, tél.: 511.

AVIS PUBLIC
PROVINCE DE QUEBEC
CITE DE CHICOUTIMI
AVIS PUBLIC est par le présent donné que le rôle général de perception (taxes foncières municipales) pour l'année mil neuf cent quarante deux (1942), préparé conformément au règlement No 345 de la Cité de Chicoutimi, passé le 2ième jour de février 1942, autorisé par la Commission municipale et approuvé selon la Loi, a été complété et déposé au bureau de la dite Cité de Chicoutimi, à l'hôtel de ville.
Toutes les personnes tenues au paiement des sommes mentionnées sur ce rôle sont requises d'en payer le montant, au bureau du Trésorier, dans les vingt jours qui suivront la publication du présent avis, savoir le ou avant le 31ième jour de mars 1942.
Donné à Chicoutimi, ce dixième jour de mars mil neuf cent quarante deux.
J.-E. BLACKBURN,
Trésorier.

Pour être gravés à votre nom et adresse

Vous aimerez offrir un de ces nouveaux bracelets avec plaque pour être gravée au nom et adresse. Nous avons un joli choix de ces nouveaux bracelets en or ou en argent.
VOYEZ NOTRE PRIX SPÉCIAL
$1.00 ET PLUS

Toujours le plus beau choix en ville de montres bracelets, bagues, etc.
CYRILLE SAVARD
HORLOGER BIJOUTIER
125 rue Racine, CHICOUTIMI Tél.: 104
Voisin du 5 - 10 - 15 — En face des Taxis 500.

AVIS AUX PERSONNES QUI CONSTRUISENT
Nous avons en magasin, tous les matériaux de construction et plomberie que vous avez besoin tels que: W. Closets, bains, lavabos, éviers, peinture, planche murale etc.
Donnez-nous votre commande de suite si vous ne voulez pas être déçu plus tard.
Venez nous voir, nous vendons à termes.
J.-R. WELLS & Co.
233 RUE RACINE, CHICOUTIMI

— ON DEMANDE —
DU BOIS À ACHETER
Saguenay Furniture Co., Rivière-du-Moulin, va ouvrir ce printemps un moulin à scie. Toutes les personnes qui pourront fournir du bois: billots, merisier ou bouleau, pourront faire leur offre à
• • •
Saguenay Furniture Co.
RIVIERE DU MOULIN, CHICOUTIMI, TEL.: 468-W

AVIS AUX BÛCHERONS
La Cie Consolidated Paper Corporation de Port-Alfred a décidé de continuer ses opérations de chantier tous le printemps.
En conséquence j'ouvre immédiatement deux camps de Springeut sur la Cruche, et le bûchage se poursuivra tout le mois de mars, avril et aussi le mois de mai. Le bois est très beau et très avantageux à couper, j'aurai besoin également de charretiers et autres catégories de bûcherons. Pour renseignements supplémentaires et engagements, veuillez vous adresser aux bureaux de
JOHN MURDOCK
à Chicoutimi ou Port-Alfred

UNE BONNE
PEINTURE

QUI PROTÈGE VOTRE MAISON

Nous pouvons vous fournir les meilleures peintures aux prix les plus bas du marché.
Venez nous voir pour toutes vos réparations vous économiserez en vous adressant à
LA CIE DE FERRONNERIE GENERALE
CHICOUTIMI SUR LA COTE
EXIGEZ
CANADA PAINT et ÉMAIL LUXOR
VENDU PAR
LA CIE DE FERRONNERIE GÉNÉRALE
130, RUE RACINE, CHICOUTIMI TEL.: 261